

PAGE 11:

# AUTOMOBILISME: UN GRAND PRIX SUISSE DE FORMULE 1?

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

# LE JOURNAL

# DRAME PRÈS DES RANGIERS GENDARME ABATTU PAR UN FERMIER

LES RANGIERS (ATS). — Un drame qui a coûté la vie à un gendarme de Porrentruy s'est déroulé hier, vers 12 h 30, devant une ferme isolée située près du col des Rangiers. Le malheureux a été abattu par deux balles de carabine, alors qu'il parlementait avec un fermier chez qui il devait faire une saisie.

Un juge d'instruction de Porrentruy, M. Hublard, accompagné de trois gendarmes, se rendait dans une ferme isolée sise près du col des Rangiers, pour procéder à une saisie à la requête de l'Office des poursuites de Porrentruy. Le fermier, qui avait barré la route au moyen de sa voiture, les attendait derrière celle-ci, armé d'un « 22 long rifle ». A l'arrivée des quatre représentants de la loi, il parle-

menta avec eux pendant un quart d'heure environ, disant notamment qu'il n'allait pas tirer le premier. Survint alors une voiture transportant le préposé aux poursuites de Porrentruy. Surpris peut-être par l'arrivée inopinée de ce véhicule, le fermier tira une première fois, atteignant le gendarme Pierre Kohler à la hanche, puis une seconde fois, touchant le policier en pleine tête. Une balle érafla la joue du

juge d'instruction qui, sans perdre son sang-froid, demanda au fermier de lui remettre son arme. Celui-ci obtempéra et il fut arrêté.

La victime, le gendarme Pierre Kohler, 34 ans, était marié et père de trois enfants.

(Lire notre enquête en page « Jura - Bienne ».)

# Avec l'appui de l'aviation américaine LE SUD DU LAOS ENVAHI PAR DES TROUPES VIETNAMIENNES



Une batterie du Pathet-Lao en position au Laos. (Téléphoto AP)

SAIGON (AFP). — Précédés par une armada d'hélicoptères, vingt mille soldats sud-vietnamiens se sont rués lundi matin à l'assaut de la piste Ho Chi-minh et des sanctuaires nord-vietnamiens dans le sud du Laos qui menacent le Viet-nam du Sud et le Cambodge.

Cette opération baptisée « Lam-son 719 » par le haut commandement sud-vietnamien était attendu depuis plusieurs jours : seules de mauvaises conditions atmosphériques — et certaines considérations politiques à Vientiane — en avaient fait jusqu'alors différer le début. Le mauvais temps qui régnait jusqu'à lundi matin dans la région de Khe-sanh aurait, en effet, gêné la visibilité des hélicoptères et de l'aviation.

### LIMITÉE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

C'est le président Thieu lui-même qui a annoncé dans un message au peuple vietnamien que les troupes du gouvernement de Saïgon avaient franchi la frontière laotienne. « Ce n'est pas un acte d'agression de la Répu-

blique du Viet-nam contre la nation amie du Laos », a souligné le chef de l'Etat sud-vietnamien, mais c'est « au contraire une action destinée à empêcher les communistes nord-vietnamiens d'étendre et de maintenir leur potentiel agressif ».

« Lam-son 719 » est la deuxième phase de l'opération déclenchée dans le secteur de Khe-sanh le 30 janvier dernier par une vingtaine de milliers de soldats sud-vietnamiens et 9000 Américains. C'est une opération limitée dans le temps ainsi que dans l'espace », a précisé le chef de l'Etat sud-vietnamien dans son message. Son objectif « clair et unique » est de « disloquer le réseau de ravitaillement et d'infiltrations des troupes communistes nord-vietnamiennes en territoire laotien », a-t-il ajouté.

Les troupes sud-vietnamiennes bénéficient du soutien total de l'aviation et de l'artillerie américaines. Cet appui a d'ailleurs été confirmé à Washington par M. Daniel Henkin, secrétaire adjoint américain à la défense.

(Lire également en dernière page.)

# Shepard: « Nous espérons contribuer à la paix dans le monde entier »...

HOUSTON (AP). — Les astronautes d'Apollo-14 observés de la Terre grâce à la télévision, ont procédé à plusieurs expériences scientifiques en état d'apesanteur, lundi matin.

Au terme de cette émission, Alan Shepard, commandant de bord, a déclaré: « La vue de ce croissant lumineux qu'est la Terre nous rappelle que nous avons encore des combats là-bas.

Cela nous rappelle que des hommes qui sont allés au Viet-nam n'en sont pas revenus, et que certains sont encore détenus comme prisonniers de guerre. » Nous formons ce soir le vœu que nous puissions d'une manière ou d'une autre contribuer par notre programme spatial à une meilleure compréhension et à la paix dans le monde entier. »

D'autre part, l'équipage d'Apollo-14 devait répondre cette nuit par radio aux questions des journalistes accrédités à Houston auprès de la NASA.

Alan Shepard, le commandant de bord, a accédé de bonne grâce à cette requête dimanche soir.

Au contrôleur de vol qui la lui transmettait alors qu'il se trouvait encore à 300,000 kilomètres de la Terre, Shepard a répondu: « Bonne idée. Ça ne pose aucun problème. »

Le premier dialogue entre les journalistes et un équipage Apollo a eu lieu lors du retour vers la Terre du précédent vol lunaire, James Lowell et ses deux coéquipiers ont alors relaté les circonstances de l'accident qui, le 13 avril 1970, les a privés de la majeure partie de l'énergie électrique et des réserves d'oxygène du train spatial.

Comme ce fut le cas pour Apollo-13, les questions de la presse seront transmises à Shepard, Mit-

chell et Roosa par le « Capcom » — l'astronaute spécialement affecté au centre de contrôle aux communications avec les trois pilotes de retour de la Lune.

## Le retour sur Terre

HOUSTON (AFP). — La mission Apollo-14 se termine. La cabine triplace se rapproche de la Terre et doit l'avoir atteinte aujourd'hui à 22 h 03, heure d'Europe centrale. Voici le programme de cette dernière journée.

● 18 h 49 : dernière correction éventuelle de trajectoire. ● 21 h 34 : les astronautes larguent le compartiment moteur, désormais inutile. ● 21 h 49 : la cabine aborde les premières couches de l'atmosphère (à 120,000 mètres d'altitude) bouclier thermique en avant. Les liaisons radios sont coupées.

● 21 h 53 : Liaisons radios rétablies. ● 21 h 58 : à 7300 mètres d'altitude, les parachutes de freinage s'ouvrent. ● 21 h 58 : à 3000 mètres, les trois parachutes principaux s'ouvrent à leur tour. ● 22 h 03 : amer-rissage dans le Pacifique à 1280 mètres de Pago-Pago (Samoa). Le voyage est terminé. Il aura duré exactement neuf jours.

Les trois hommes sont, ensuite, récupérés par le porte-hélicoptères « New-Orleans ». Ils sont en quarantaine pour 21 jours.

## LES IDÉES ET LES FAITS

### Entre Bonn et Conakry

Le 29 janvier, le président de la Guinée, Sékou Touré, a décidé de rompre les relations diplomatiques avec la République fédérale. Cela n'a pas été une surprise: en décembre déjà, une centaine de ressortissants de la RFA avaient été expulsés du pays et deux autres, le spécialiste de la brasserie Adolf Marx et l'expert pour les pays en voie de développement Hermann Seibold, avaient été condamnés aux travaux forcés à vie lors du simulacre de procès qui vient de se dérouler devant l'Assemblée nationale de Conakry, transformée pour la circonstance en « tribunal révolutionnaire ». Seibold fut d'ailleurs trouvé mort peu après dans des conditions plus que mystérieuses. Les autorités guinéennes parlèrent de suicide, mais refusèrent de rendre le corps... La raison officielle de cette mauvaise humeur? L'Allemagne fédérale aurait préparé secrètement une petite armée de 500 mercenaires pour renverser le régime de Sékou Touré.

Cette accusation est si absurde que les Allemands, s'il n'y avait eu mort d'homme et si un autre de leurs compatriotes n'avait à subir une condamnation pire encore que la peine de mort, se seraient contentés d'un haussement d'épaules et d'un sourire amusé. A qui fera-t-on croire en effet qu'un gouvernement allemand, socialiste de surcroît, pourrait être assez naïf pour armer des mercenaires à seule fin de renverser le chef d'un Etat africain qu'il avait généreusement « aidé » jusque-là et comblé de décorations? On ne le ferait croire à personne... ou presque.

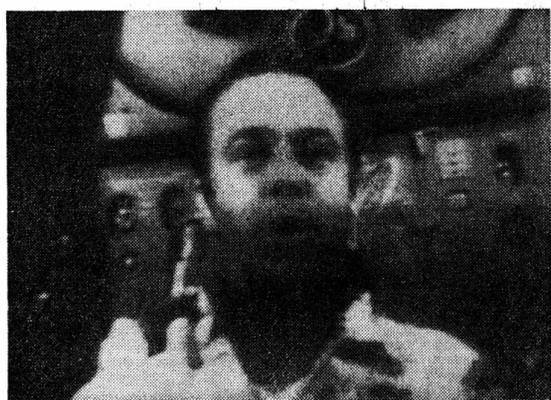
Car il est au moins quelqu'un qui feint de prendre l'affaire très au sérieux et c'est, comme par hasard, le seul bénéficiaire de cette sanglante opération: Walter Ulbricht. La presse de la RDA a repris à son compte, avec une satisfaction qu'elle ne cherche même plus à cacher, tous les griefs formulés contre Bonn par le dictateur noir. Et l'on sait que l'ambassadeur est-allemand à Conakry a ses grandes et ses petites entrées au palais de Sékou Touré, où ses conseils sont très écoutés...

Certains ont estimé que le cabinet de Bonn aurait dû réagir avec plus de vigueur lors des expulsions massives de décembre et rompre lui-même toute relation diplomatique avec Conakry. Il ne l'a pas fait par égard pour ses ressortissants emprisonnés et qui risquaient la potence, ce qui était logique et humain.

Le fait que l'Allemagne fédérale n'ait aucune raison de regretter l'« amitié » de Sékou Touré ne signifie d'ailleurs pas qu'elle modifiera sa politique d'assistance aux nouveaux Etats africains. La Guinée n'est pas l'Afrique entière et Sékou Touré n'est même pas toute la Guinée. Les situations changent parfois très vite dans cette partie du monde, devenue l'un des principaux enjeux de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest.

On vient d'en avoir la preuve en Ouganda.

Léon LATOUR



Shepard: La vue de ce croissant lumineux... (Téléphoto AP)

# Suffrage féminin: le point sur les plans cantonaux et communaux

BERNE (ATS). — Sur le plan fédéral, la décision a maintenant été prise: l'égalité politique de la femme est reconnue. Mais où en est le suffrage féminin sur les plans cantonaux et communaux?

Dans les affaires cantonales et communales, le suffrage féminin a été introduit dans les cantons de Vaud (1959), Neuchâtel (1959), Genève (1960), Bâle-Ville (1966), Bâle-Campagne (affaires cantonales en 1968, communales en 1970), Tessin (1969), Lucerne (1970), Zurich (1970), et, ce week-end, Aarau, Fribourg (décision fondamentale en 1970), Schaffhouse et

Zoug, tandis que Schwytz a dit non.

Les femmes peuvent également voter dans une partie des communes des cantons des Grisons (depuis 1962), de Berne (depuis 1968), d'Obwald (1968), de Nidwald (1970), et de Soleure (1970).

Dans le canton de Glaris, les droits politiques de la femme sont limités aux domaines de l'Eglise, de l'école et de la prévoyance sociale à la suite d'une décision de la Landsgemeinde intervenue en 1967. Le droit de vote a été accordé aux femmes dans les affaires scolaires uniquement dans le canton de Thurgovie en 1969.

Dans les cantons de Schwytz, d'Uri, de Saint-Gall, et dans les deux demi-cantons d'Appenzell, aucun droit politique n'a encore été reconnu au sexe féminin. Ce sont-là des cantons qui, dimanche, ont enregistré une majorité de non, de même que Saint-Gall et Thurgovie, qui ont pourtant déjà reconnu l'égalité politique de la femme dans le domaine scolaire, et d'Obwald, qui a accordé le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal.

(Lire également en avant-dernière page)

L'actualité régionale:	pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9
Les sports:	pages 11 et 13
Science 2000:	page 15
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV:	page 16
La cote en bourse:	page 17
En Suisse:	page 19

Incendie dans un immeuble chaux-de-fonnier: gros dégâts (Page 7)

La question de l'aéroport du Grand-Maraîs devant le Grand conseil bernois (Page Bienne - Jura)

Aggression manquée contre un passant à Renens (Page 20)



Une rue de New-York pendant la panne d'électricité (Téléphoto AP)

# Explosion dans une centrale de Manhattan New-York dans le noir: peut-être un attentat

NEW-YORK (AFP). — Alors que l'équipage d'Apollo-14 se dirige vers la Terre après avoir montré au monde une fois de plus le haut degré de perfection et de précision atteint par la technologie américaine, plusieurs quartiers de New-York ont été plongés pendant deux heures dans l'obscurité, dimanche soir à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une centrale de Manhattan.

L'origine de cette explosion n'est pas encore connue. Mais un correspondant anonyme a téléphoné à une agence de presse américaine peu après le début du black-out: « Nous avons démolî la télévision à New-York. Prochain objectif la mairie. » En effet, le réseau de télévision et de radio qui dépend de l'antenne de l'Empire State Building a cessé de fonctionner. Ceci a empêché les téléspectateurs new-yorkais de voir l'émission scientifique retransmise en direct d'Apollo-14.

Le centre de Manhattan notamment a été affecté par le black-out qui, entre autres choses, ralentit le métrô, interrompu les feux de circulation, immobilisé des ascenseurs et plongé dans l'obscurité la grande gare de New-York, grand central terminal.

Les feux de signalisations se sont éteints et des renforts de policiers sont intervenus pour diriger la circulation.

Dans de nombreux bars et restaurants, les patrons se sont empressés de faire évacuer les salles, ce qui a permis aux resquilleurs de partir sans payer. Le maire de la ville, M. John Lindsay, qui était en train d'enregistrer un « show », a quitté micros et caméras pour réunir le conseil de contrôle extraordinaire de New-York. La panne s'est produite vers 19 h 30 (1 h 30, heure suisse).

Le courant a été rétabli à l'Empire State Building à 21 h 40 (3 h 40, heure suisse) et les stations de radio et de télévision ont pu reprendre leurs émissions.

### LA PANNE DE 1965

La veille du 9 novembre 1965, une panne de courant provoquée par une erreur de branchement avait plongé la ville de New-York et d'importantes régions environnantes dans l'obscurité. Environ 30 millions de personnes avaient été affectées dans huit Etats du nord-est et dans le sud-est du Canada. Le président Johnson avait ordonné une enquête.

# LE DIALOGUE PAIE

C'est une plaie commune à la plupart des pays à niveau de vie élevé: les salles de cinéma, de théâtre et de concert se vident. Même les bons spectacles, les meilleurs acteurs et la très bonne musique laissent trop souvent les foules indifférentes.

La télévision est en bonne partie responsable de cette désaffection. Il y a aussi une certaine lassitude — d'aucuns disent de la paresse — chez les gens. Trop de divertissements, même gratuits, ou ne nécessitant aucun effort, leur sont chaque jour proposés. On a l'embaras du choix, et l'on s'en trouve gavé.

Pour lutter contre cette apathie, une expérience originale vient d'être tentée — et réussie — en France. Son intérêt réside dans le fait qu'il s'agit d'un spectacle de réputation internationale, « Hair », qui avait déjà connu un réel succès mais qui, sur la scène parisienne, était en perte de vitesse.

Plus de 500,000 spectateurs avaient déjà vu à Paris cette vaste fresque très déshabillée. Il devenait nécessaire de découvrir une nouvelle clientèle, autre que celle des jeunes et des habitués du théâtre. Une agence spécialisée entreprit donc une « étude de marché ». Une analyse de la « motivation » des spectateurs fut réalisée.

Il en ressortit que 42 % de ceux-ci étaient parisiens, 32 % provinciaux et 26 % étrangers. Parmi eux, 12 % appartenaient aux cadres supérieurs, 60 % aux milieux étudiants, employés et cadres moyens.

L'enquête a permis de déterminer avec précision le public à toucher: celui des cadres moyens et supérieurs, qui hésitent à venir voir « Hair », cause de l'aspect « scandaleux » de la pièce. Une vaste campagne de presse et de « promotion » a été déclenchée, visant à les rassurer. L'argument massue a consisté à dire aux hésitants: « Avec vos amis, soyez capables de parler de « Hair »; mais, pour en parler, il vaut mieux l'avoir vu ».

Outre la presse, trois catégories de professionnels ont été appelés à la rescousse: les chauffeurs de taxis, les coiffeurs et les concierges des grands hôtels ont été invités à assister, sans bourse délier, à une représentation de « Hair ». Au théâtre même, des cartes postales de « Hair » sont remises aux spectateurs, qui peuvent les poster en franchise sur place, pendant l'entracte. Après chaque représentation, en matinée, les acteurs viennent animer une discussion avec les spectateurs.

Cette pièce a maintenant conquis un nouveau public; les cadres vont également la voir. Moralité: il ne suffit pas de disposer d'un produit réputé; encore faut-il sans cesse en vanter la qualité, en suscitant le dialogue avec le public.

R. A.

# VILLE DE NEUCHÂTEL

## Ferdinand Gonseth et la méthodologie des sciences Une conférence au Groupe de philosophie de l'université

Le 27 janvier, le Groupe neuchâtelois de philosophie a eu l'honneur de recevoir deux professeurs marqués de la faculté des sciences de l'université: M. Werner Sørensen, le recteur, et M. Jean Rossel, physicien. Ils ont parlé de la philosophie de l'un de leurs maîtres au Polytechnicum, M. Ferdinand Gonseth. Evoquant l'homme autant que la pensée de F. Gonseth, M. Rossel en relève trois aspects caractéristiques: d'abord, l'homme de dialogue qui, partant de connaissances élémentaires, sait conduire ses étudiants, surtout lors d'entretiens privés à plusieurs, jusqu'à leur faire saisir le sens philosophique de la révolution scientifique provoquée par la théorie de la relativité d'Einstein et la mécanique quantique; l'ouverture à l'expérience oblige non seulement à réviser les concepts, mais aussi à les considérer comme essentiellement variables. Ainsi apparaît l'insertion de la liberté humaine dans l'édification des sciences, puisque la recherche doit modifier et ajuster le réseau des concepts. Cette réflexion a conduit un groupe d'étudiants de F. Gonseth à publier, en 1944, «Déterminisme et libre arbitre» aux éditions du Griffon.

**UNE METHODOLOGIE DES SCIENCES**  
L'effort principal de F. Gonseth a porté sur l'élaboration d'une méthodologie des sciences dont M. Rossel rappelle les cinq options fondamentales (ce sont des options plutôt que des principes): la révisibilité; la structuralité ou coexistence de l'intuitif, du rationnel et de l'empirique; la technicité, par quoi il faut entendre le recours nécessaire à des instruments qui prolongent la main et les facultés tant perceptives que rationnelles de l'homme; l'interdépendance des différentes disciplines scientifiques. Et F. Gonseth va jusqu'à inclure la connaissance poétique comme activité structurée. Enfin, la complémentarité introduite par Niels Bohr pour tenir compte, en physique, de la dualité onde-corpuscule. F. Gonseth a généralisé l'usage de la complémentarité en une étape dialectique décisive: au lieu de figer les oppositions entre concepts, il cherche une synthèse plus vaste où ceux-ci apparaissent non plus comme contradictoires, mais comme complémentaires.

L'idée directrice la plus marquée est celle d'ouverture à l'expérience qui, au-delà de l'expérimentation scientifique conduite, s'élargit, dit F. Gonseth, à «tout ce qu'il nous sera donné de vivre». Alors, toute philosophie apparaît comme «la mise en

forme discursive du déploiement de certaines options fondamentales». Le pouvoir de synthèse, voilà selon M. Rossel le troisième aspect caractéristique de la pensée gonsethienne. On le constate dans la réplique que Gonseth donne à l'adage de Rabelais: «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.» Oui, mais il convient de faire valoir son nécessaire corollaire: «Conscience sans science n'est que vide de l'âme.»

Tout l'exposé de M. Rossel illustre la forte personnalité de F. Gonseth qui est «heureusement homme», avec ce que l'humain comporte de grandeur et de faiblesse.

### CONCEPTS ET SCHEMAS EN MATHÉMATIQUES

Il revenait au mathématicien qu'est M. Sørensen de relever l'intervention de F. Gonseth dans la «crise des fondements» des mathématiques où «formalistes» d'une part, et «intuitionnistes» de l'autre, ont été aux prises. Par son ouvrage de 1926 sur **Les Fondements des mathématiques**, F. Gonseth fait voir que les antinomies apparues dans la théorie des ensembles, obligent à renoncer à la fixité des concepts; ils ont, au contraire, «en devenir», puisque leur mise en œuvre dans une théorie en modifie le contenu. Pour illustrer la notion de schéma et d'abstraction schématisante, M. Sørensen recourt à une fable imaginée par F. Gonseth, celle d'une boule de métal qu'il s'agit de rouler hors d'une forêt: la carte de la forêt est un tel schéma et l'on se demande quel cheminement il faut suivre pour parvenir à rouler la boule jusqu'à la lisière. Sommaire, efficace, partiellement autonome, le schéma est surtout révisable suivant les conditions variables de la boule et de la forêt. Il en va de même des notions fondamentales et des axiomes en mathématiques; ce sont des schémas.

### DU PARTICULIER AU GÉNÉRAL, OU L'INVERSE ?

Or, faut-il partir de cas concrets pour dégager une structure par abstraction schématisante ou poser d'abord les structures, de manière arbitraire, sinon gratuite, pour constater ensuite qu'elles s'appliquent à des cas connus? Pour un mathématicien informé, les deux méthodes sont valables, tandis que la situation change, quand il s'agit d'enseigner les mathématiques à des élèves. Et M. Sørensen indique les résér-

ves qu'il y a lieu de faire non à l'enseignement des mathématiques modernes, mais à une manière trop abstraite de les aborder. Car la notion d'ensemble quelconque risque d'être prise en un sens précritique, celui précisément qui a suscité la crise des fondements. Et il importe de maintenir intact le rôle formatif des mathématiques où se pratique une dialectique du «concret» et de «l'abstrait» qui constitue une expérience intellectuelle irremplaçable. C'est pourquoi, à ce niveau, les idées de F. Gonseth mériteraient de jouer un rôle nouveau et même prépondérant.

Pour conclure son exposé lumineux, M. Sørensen apporte deux citations d'une étude récente où apparaît la convergence des positions de F. Gonseth et de Paul Bernays: l'ouverture à l'expérience se présente comme une exigence non seulement des sciences naturelles, mais encore en mathématiques où l'apport expérimental est de toute importance, quand bien même il s'agit avant tout d'un monde d'idées.

Trois parmi les auditeurs, tous captivés par ces deux exposés touchant à l'essentiel, sont intervenus: M. Brunner, professeur d'histoire de la philosophie, Mme M.-J. Borel, assistante à l'université, et le pasteur Favre. La question débattue a été celle-ci: la méthode de recherche élaborée par F. Gonseth peut-elle s'appliquer telle quelle à d'autres démarches de l'esprit que la science? A l'art, à la morale, à la religion? Les éléments de réponse, forts et nuancés, ont fait ressortir le témoignage hautement qualifié de M. Sørensen et Rossel: ils mettent tous deux en évidence la valeur de la méthode gonsethienne en s'inspirant de son esprit plutôt que de sa lettre même pour poursuivre, de manière tout autonome, leurs propres recherches. Il faut remercier des deux orateurs d'avoir donné un tel relief à cette séance.

## Chris Barber new style à la salle des conférences

Salle aux deux tiers pleine seulement lundi soir pour le concert de Chris Barber. Peut-être les fans de cet orchestre avaient-ils peur du virage amorcé

### Ski et mini-ski à Veysonnaz

Plus de deux cents élèves ont déjà participé cette année aux camps de ski de Veysonnaz, au-dessus de Sion, organisés par M. Francis Houriet. Si les conditions d'enseignement n'étaient pas parfaites, le soleil n'a pas fait défaut et les élèves ont pris une excellente cure d'air pur. Chacun a pu skier selon ses capacités, dans un des sept groupes dirigés par des moniteurs. Les progrès furent très nets et les débutants ont eu la joie de connaître déjà la griserie du slalom, voire de la godille grâce au mini-ski!

Du cinéma, des jeux qui déchaînaient les concurrents et les firent souvent rire aux larmes. De la danse et diverses productions des élèves meublèrent les soirées qui semblèrent souvent trop courtes. Les mercredis après-midi, les élèves ont pu se reposer et participer à un rallye très instructif à travers le village. Il faut relever l'ambiance sympathique et la bonne entente qui régnaient entre les élèves, pour qui ce fut souvent la première et inoubliable expérience de vie en commun, et aussi les premières corvées de vaisselle acceptées avec le sourire! Un petit concours de slalom clôtura chaque camp.

### Les cadets sur les pistes

(sp) Une centaine de cadets venus du Val-de-Ruz et de Peuseux-Corcelles, se sont retrouvés au chalet des U.C.J.G. de Saint-Imier, dans la région des Bugnètes, pour participer au traditionnel concours de ski du «Viruz».

De petits «benjamins» (dès cinq ans) ont pris le départ avec beaucoup d'enthousiasme aux courses de fond et de slaloms.

Voici quelques résultats: **Catégorie benjamins:** 1. Laurent Givord et 2. Yves Dohaux, Corcelles; **catégorie juniors:** 1. René Baur, les Geneveys-sur-Coffrane; 2. Martine Veuve, Fontainemelon; **descente, catégorie benjamins:** 1. Nicole Voutat et 2. Nicole Wenger, Peuseux; **catégorie cadets:** 1. Serge-André Sieber, Chézard; 2. Jean-Claude Schulz, les Geneveys-sur-Coffrane.

### Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 4 février. Ciani, Nadia-Danielle, fille de Claudio, mécanicien de précision à Cortaillod et de Georgette-Simone, née Calame-Rosset. 5. Sudan, Géraldine, fille d'Aloys-Denis, chef de production à Marin, et de Myriam-Simone-Victoire, née Blanc. 6. Sonderer, Carmen-Sandra, fille de Fritz, horloger à Marin, et d'Antoinette-Eugénie, née Collaud.

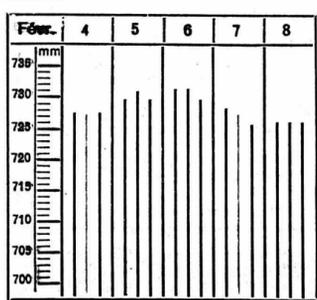
**PUBLICATIONS DE MARIAGES.** — 5 février. Frei Hans, employé de commerce à Zurich, et Butler, Blunette-Jacqueline, à Zurich, précédemment à Neuchâtel; Demierre, Marcel-Louis, commerçant, et Souchini, Novema, les deux à Neuchâtel; Wutrich, Claude-Paul, employé de bureau à Neuchâtel, et Arnoux, Marina-Elisabeth-Mélanie, à Bienne. 8. Schor, René, constructeur à Marly, et Brechbühl, Erika, à Bernex.

**MARIAGE CÉLÈBRE.** — 8 février. Bourquin, Louis-François, candidat médecin à Neuchâtel, et Grisoni, Claude-Renée, à Cressier.

**DÉCÈS.** — 5 février. Grize, Marcel, né en 1897, ancien concierge à Neuchâtel, époux de Ruth-Aline, née Cellier. 6. Widmer née Gerber, Rosette, née en 1882, ménagère à Rochefort, veuve de Widmer, Johannes. 7. Caratto, Guerrino, né en 1913, maçon à Neuchâtel, époux de Giuditta, née De Cassan.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel: 8 février. Température: moyenne: 1,6; min.: -1,8; max.: 4,8. Baromètre: moyenne: 727,2. Vent dominant: direction: est-nord-est; force: modéré. Etat du ciel: légèrement nuageux.



Niveau du lac 8 février 1971: 428,84  
Température de l'eau du 8 février: 2 1/2 °

**Prévisions du temps.** — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Le stratus se reformera sur le plateau et se dissipera en grande partie l'après-midi. Au-dessus de cette couche et dans l'ouest notamment le temps sera en partie ensoleillé tandis que l'est sera momentanément affecté par des formations nuageuses par moment abondantes.

La température prendra les valeurs suivantes: 4 à 8 l'après-midi, — 3 à 0 la nuit, localement — 7 en cas d'éclaircies prolongées. Les vents, du secteur nord-est, seront faibles à modérés. Bise.

**Evolution jusqu'à jeudi:** Nord des Alpes: brouillard ou stratus le matin, se dissipant en grande partie l'après-midi. Ailleurs généralement ensoleillé. Température en lente hausse de part et d'autre des Alpes.

Sécurité totale par la  
**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**  
Agence générale  
André BARMETTLER  
NEUCHÂTEL

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 220 par millimètre de hauteur

Demain, de 14 h 30 à 15 h 30

**PUÉRICULTURE**  
Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

**Soins aux blessés**

Ce soir à 20 heures,  
Terreaux - nord

Demain soir à 20 h, aux Terreaux  
**La Toscane**  
et ses églises romanes

Conférence avec clichés  
par Michel Aragno. Entrée libre. CEO

**La Boutique d'art populaire et d'artisanat**

Dime 14, à la Coude, ouvre chaque jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Vous y trouverez: céramique populaire suisse et primitive, dessins folkloriques, vanneries, tableaux naïfs, etc. (Parcage facile.)

**ENDIVES**  
par carton 1.75  
au détail le kilo 1.95  
**aux Gourmets**

**CABARET-DANCING LA ROTONDE**  
NEUCHÂTEL

**Orchestre DOREMI Harold et sa pin-up**  
Il faut le voir pour le croire!!!  
STRIP-TEASE

**Maculature**  
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

## VIGNOBLE - VIGNOBLE

### LE LANDERON

#### Un demi-siècle de fanfare

(c) Dimanche en fin d'après-midi, M. Jean Bourgouin a été élu à la Société de musique «La Cécilienne». Entré à la fanfare du Landeron en 1921, M. Bourgouin a tenu fidèlement sa partition de baryton durant 50 ans. A l'assemblée cantonale de Motiers, il a reçu la chaîne de l'Association des musiciens neuchâtelois et le mémor d'excellents souvenirs avec ses amis. A l'Aula du centre administratif, la société a joué les plus belles marches de son répertoire pour marquer ce jubilé. Puis, en compagnie de sa femme et du président de commune, M. Jean Bourgouin a été conduit en cortège jusqu'au café de la Russie. Autour d'un verre, les mots appropriés ont rehaussé l'ambiance qui convenait pour souligner la légitime fierté d'un musicien persévérant.

### Voiture volée

Une voiture de marque «VW», de couleur grise, et portant les plaques «NE 60593», a disparu au Landeron, le 8 février. Enquête de la police de sûreté.

### SAINT-AUBIN

#### † Aimé Guinchart

(c) Samedi dernier, une foule de parents et d'amis rendait les derniers devoirs à M. Aimé Guinchart, agriculteur aux Prises de Saint-Aubin. Il avait prêté l'exploitation de la ferme de son père, qui fut également garde forestier de la paroisse de Saint-Aubin de 1904 à 1933.

Enfant, M. Aimé Guinchart accompagna souvent son père dans ses tournées en forêt. Après son décès, il reprit ces mêmes fonctions, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, soit durant 38 ans. Grand ami de la nature, il aimait à parcourir les bois dont il assumait la garde, avec une grande conscience professionnelle.

Son violon d'Ingres était la peinture, et ses tableaux représentaient les plus beaux endroits qu'il connaissait et faisaient l'admiration de ceux qui avaient l'occasion de les voir.

M. Guinchart vivait seul dans son petit ermitage, au pied de la montagne, là où l'on aimait à le rencontrer.

### CORTAILLOD

#### Le Conseil communal parlera de la réunion de Bôle

(c) Le législatif siégera le 19 février avec à l'ordre du jour: six demandes de crédits d'un montant total de 440,000 fr. pour les travaux publics, le réseau électrique et l'instruction publique; demande de contracter un emprunt de 650,000 fr. en faveur de la trésorerie communale; nomination de six nouveaux membres de la commission scolaire à la suite des démissions enregistrées; rapport intermédiaire de la commission de réorganisation des autorités scolaires; demandes d'autorisations d'achats de terrains et, enfin, communications de l'exécutif concernant le rachat éventuel des T.N. par les pouvoirs publics et concernant les relations entre Neuchâtel et les communes du Littoral.

### AUVERNIER

#### La soirée de l'«Echo du Lac»

(c) Cette année, en février, le chœur d'hommes inscrit sa soirée au calendrier des distractions. Comme tous les groupes du genre, l'«Echo du Lac» souffre de décriot puisque, sur scène, il manquait une unité pour atteindre la vingtaine. Redoublant d'ardeur, ce mini-choeur a exécuté cinq compositions dont la dernière de F. Martin, «Chanson de garde», fut bisée. Mais c'est dans la «Route grisonne» de R. Cantieni que les chanteurs se sont sentis le plus à l'aise et que les voix ont donné tout leur volume. En s'adressant aux auditeurs, le président de la société, M. Roland Pache, a signalé que trois membres totalisaient 115 ans de fidélité au chœur seraient fêtés au cours de la prochaine assemblée générale: MM. Jean Henrioud pour 50 ans d'activité, René Jeanerret (40 ans) et Pierre Gobet (25 ans).

En seconde partie, la Compagnie Scarrouche divertit les spectateurs. Sa réputation n'est plus à faire et nous ne parlerons pas du «Spectacle 1900» à l'affiche puisqu'aussi bien la presse en a déjà parlé lors des représentations de fin d'année à Neuchâtel. Mais disons aux acteurs «Merci, trois fois merci» — comme dans la chanson — pour le plaisir des yeux et des oreilles prodigué et pour les bienfaits ressentis du rire.

## Dernière minute

### Régime financier: réunion de la commission de la National

La commission du National s'est occupée hier du nouveau projet de régime des finances fédérales. Elle a eu un débat d'entrée en matière, de nombreuses propositions d'amendements ont été formulées, notamment en ce qui concerne les taux de l'impôt fédéral direct et de l'impôt sur le chiffre d'affaires, non seulement en vue de fixer ces taux plus haut que ne l'a fait le Conseil des Etats lors de la session extraordinaire de janvier, mais visant aussi à introduire une flexibilité totale. L'idée a été également de prévoir dès à présent pour la Confédération la compétence de prélever une taxe à la valeur ajoutée en lieu et place de l'impôt sur le chiffre d'affaires et autres impôts de consommation. En outre, certains envisageraient de fixer dans la constitution le principe d'une harmonisation fiscale.

Au cours du débat d'entrée en matière, M. Celio a déclaré en particulier qu'à son avis, la situation financière de la Confédération ne devrait pas de sous-pénaliser les deux années à venir, mais qu'au-delà, l'Etat central aura besoin de recettes supplémentaires substantielles.

## Chris Barber new style à la salle des conférences

Salle aux deux tiers pleine seulement lundi soir pour le concert de Chris Barber. Peut-être les fans de cet orchestre avaient-ils peur du virage amorcé par cette formation remaniée. L'affiche ne programmait-elle pas, en effet, outre le Dixieland et le blues, du «progressif». Il est certain que, lundi soir, à la Salle des conférences, les nostalgiques des bons vieux «Ice cream» et autres «Down by the riverside» d'il y a dix ans auraient eu quelque peine à reconnaître le nouveau Chris Barber. Bien sûr, l'orchestre joue encore du Dixieland, mais ce genre de musique n'est plus que partie du répertoire. Entre des classiques du genre de «Muskrat ramble» ou «High society» (morceau de bravoure à la clarinette y compris), viennent se glisser des morceaux d'inspiration nettement plus moderne, li-sez par là au goût du jour. Par exemple, un «Savoy Blues» où la guitare électrique se paie la part du lion et une danse de Macédoine joliment enlevée, dont l'arrangement parfaitement réussi n'est pas sans rappeler certaines tentatives d'un autre tromboniste: Sli-de Hampton. A noter que les musiciens, jeunes pour la plupart, paraissent beaucoup plus à l'aise dans ce genre de musique que dans un Dixieland parfois laborieux, et combien lourdement mené.

Les musiciens accomplissent très honnêtement leur travail, et Chris Barber démontre sa vitalité dans un long solo sur «Sweet Georgia Brown» à l'introduction en tirs. Non dépourvu d'humour, il profite aussi, tout au long du concert, de faire une dernière (ô combien discrète!) pour son dernier disque enregistré et pour... celui à sortir.

Un peu de «skiffle» nous ramène une dizaine d'années en arrière, à l'époque où ce genre de musique connaissait une certaine vogue avec des groupes comme celui de Lonnie Denegan et de Chris Barber. Encore un très intéressant «Battersea Rain Dance» à la façon nouvelle, puis le concert sent la fin lorsque l'orchestre attaque l'inévitable «When the Saints...» pris sur un tempo médium, puis une seconde fois à un train d'enfer.

Le public en redemande. Chris Barber n'a peut-être pas fait salle comble, mais ceux qui sont venus n'ont pas ménagé leurs applaudissements à cet Anglais qui suit rendre une certaine forme de Dixieland populaire pour toute une génération d'Européens.

### Avis mortuaire

La commission scolaire de Cernier a le pénible devoir d'annoncer le décès de

### Monsieur Emile SCHERLER

instituteur retraité.  
Elle gardera de lui un souvenir ému.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

### REMERCIEMENTS

La famille de  
Madame Alfred ALLEMANN  
remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à son grand deuil. La sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées par les messages encourageants, les envois de fleurs et les visites lui ont été d'un grand réconfort.  
Cernier, février 1971.

Madame Charles JACOT et ses enfants,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées durant ces jours de douloureuse séparation, expriment leur reconnaissance émue et leurs sincères remerciements à chacun, pour leur présence ou leurs messages.  
Fontainemelon, février 1971.

## Avis mortuaires

Dieu est amour  
Monsieur et Madame Emile Schmutz-Guillod, à Sugiez, leurs enfants et petits-enfants, à Sugiez, Lausanne et Neuchâtel.  
Monsieur Ernest Schmutz, à Sugiez, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de  
Monsieur  
**Charles SCHMUTZ**

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé subitement à Lui, dans sa 62<sup>ème</sup> année.  
1786, Sugiez, le 8 février 1971.

«La piété a des promesses pour la vie présente et la vie à venir»  
I Timothée 4: 8.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 10 février 1971 au cimetière de Nant-Vully à 14 heures.

Culte pour la famille à la chapelle de l'hôpital Poutales à Neuchâtel à 13 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Chocolat Suchard S.A. ont le regret d'annoncer le décès de

### Monsieur Charles SCHMUTZ

leur fidèle ouvrier depuis 1946.  
Le soir étant venu, Jésus leur dit: «Passons sur l'autre rive»  
Marc 4: 35.

Madame Maurice Baltensberger-Perrin; Monsieur et Madame Willy Baltensberger-Perrin;  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Geiser-Baltensberger et leur fils, à Villiers; Mademoiselle Geneviève Baltensberger; Monsieur Alain Baltensberger; Madame et Monsieur Jules Ducommun-Paul, au Locle;  
Madame et Monsieur Christian Pendellian-Ducommun et leur fille, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe); Mademoiselle Catherine Ducommun, au Locle;

Monsieur Frédéric Ducommun, au Locle; Madame Robert Lambert-Baltensberger, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu James et Charles Baltensberger.  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Maurice BALTENBERGER

leur bien cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, le 7 février 1971, dans sa 79<sup>ème</sup> année.

Boudry, le 7 février 1971.  
L'incinération aura lieu le mercredi 10 février, à 16 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple de Boudry, à 14 heures.  
Domicile mortuaire: Boudry, tbg Ph. Suchard 35.

Toi qui as connu les difficultés de la vie, jouis en paix du repos éternel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la sœur visitante.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours? Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.  
Ps. 121: 1-2.

Madame Mathilde Vauthier-Amez-Droz, à Dombresson;  
Monsieur Jules Amez-Droz, à Dombresson;

Madame Robert Amez-Droz et famille, à la Chaux-de-Fonds;  
Madame Numa Amez-Droz et famille, à Moutier;

Les enfants de feu Gustave Amez-Droz, à Neuchâtel;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Descombes-Amez-Droz, à Peuseux et à Saint-Martin (NE);  
Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Simon-Amez-Droz, à Bevaix;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Vauthier, à Neuchâtel et Fontainemelon;  
Monsieur Robert Vauthier, à Dombresson, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Mademoiselle Ida AMEZ-DROZ

leur bien-aimée AMEZ, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 80<sup>ème</sup> année, après une courte maladie.

Dombresson, le 6 février 1971.  
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.  
Domicile mortuaire: hôpital de Landeueux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Mon Foyer, Dombresson, CCP 20-4816.

Monsieur et Madame Walter Keller-Graf; Monsieur et Madame Alfred Graf et leurs enfants, Vivants et Dominicque; Madame Simone Girardier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Madame Léon GRAF

née Rosa GIRARDIER  
leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75<sup>ème</sup> année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 7 février 1971.  
(Chemin des Pavés 8)

Dieu est amour.  
L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, mardi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part  
Le Chanson neuchâteloise a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame Clara-Rosa GRAF

maman et grand-maman de la famille Frédy Graf, membre de la société.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

### Madame Clara-Rosa GRAF

mère de son dévoué caissier.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## GILLES A LA COUDRE : il assistait à la représentation de sa pièce « La Grange au Roud »

De notre correspondant :  
Samedi et dimanche, a eu lieu la 5ème soirée de la Société des mères de la Coudre. Cette manifestation, qui a toujours un grand succès, a connu cette année un véritable triomphe.

« La Grange au Roud », comédie dramatique de Gilles, y était présente. Cette œuvre pleine de charme et de poésie, accompagnée de chants et de musique de Jean Binet, a fait deux salles comblées. Les nombreux spectateurs accourus ont manifesté leur contentement par de chaleureux applaudissements. L'auteur, Jean Villars, qui a fait aux Coudriers l'honneur d'assister à la représentation de dimanche, a exprimé de grands éloges à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce spectacle.

UNE HISTOIRE D'AMOUR  
L'histoire raconte le retour du fils prodigue. Jean-Luc, qui était parti, il y a 20 ans, à la suite d'une déception amoureuse, rentre chez lui le jour où l'on enterre son père. Jean-Luc n'a qu'une idée, vendre le domaine et repartir avec sa mère

dans un autre pays. Par bonheur, la fille de celle qu'il aimait jadis réussit à l'en dissuader et à se faire aimer de lui. Tout finit le mieux du monde puisqu'un mariage rattacherait cet homme à sa terre natale et effacerait le tort qu'on lui avait fait vingt ans plus tôt. Tout cela se passe dans un petit village fictif du canton de Vaud, Thoirens, avec ses personnages typiques, le syndic, le pasteur, l'instituteur, et le juge, dans cette atmosphère vaudoise si chère à l'auteur.

DES BONNES VOLONTÉS  
Pour mettre sur pied une œuvre de cette envergure, il a fallu faire appel à un grand nombre de bonnes volontés. Au total, 70 personnes environ ont œuvré bénévolement pendant plusieurs mois pour assurer le succès de ces soirées. Trois acteurs du PTN avaient prêté leur concours. C. Bouvier, qui a campé un Jean-Luc émouvant et amer, E. Favre, qui représentait le meneur de jeu Sébastien, D. Coste, le médecin de campagne, ami de la famille. Tous les autres acteurs étaient des amateurs de quartier. Il est impossible de tous les nommer. Relevons, toute-

fois, que le rôle de Françoise était tenu par une jeune actrice, M.-C. Hugoniot, qui mettait pour la première fois les pieds sur les planches et qui interprétait son personnage avec simplicité et fraîcheur. Bref, la mère, le pêcheur, Stauffer, le baron, tous ont tenu leur rôle à la perfection. Il faut dire que le grand mérite de ce succès revient au metteur en scène, M. J. Vaucher, lui aussi du PTN. N'a-t-il mérité ni son temps, ni sa patience pour assurer le succès de cette entreprise. C.-A. Jost, le décorateur, brossa de très beaux décors.

LE CHOEUR MIXTE  
Le chœur mixte paroissial interprétait la musique de Jean Binet. Ces chanteurs étaient accompagnés par une sextette d'instruments à vent. Chanteurs et musiciens étaient placés sous la baguette du directeur du chœur mixte, M. M. Sunier. Samedi soir, le chœur d'hommes « L'Echo de Fontaine-André », interpréta trois chants sous la direction de M. P. Audétat. Les deux soirs, la manifestation débuta par deux chants de la « Chorale d'enfants de la Coudre », que dirige M. B. Jost.

## À la Société des amis du Musée d'ethnographie Pêcheurs de Cabras et récital de launeddas

Lors de sa dernière assemblée générale, la Société des amis du Musée d'ethnographie a décidé d'allouer au Musée une somme de 6000 fr., destinée à l'achat de collections d'Amérique du Sud. L'assemblée a vivement approuvé une proposition présentée par M. Alex Billetter, vice-président : prior la présidente de bien vouloir accepter un nouveau mandat. Mme Gérard de Montmolin continuera donc son activité pour trois ans ; ceci, certainement, avec autant de brio et de dévouement que durant ces trois dernières années. L'assemblée générale terminée, c'est avec plaisir que le public accueillit M. Arnold Niederer. Professeur extraordinaire d'ethnologie régionale à l'Université de Zurich, M. Niederer était invité à parler de certains aspects étudiés au cours d'une enquête menée avec ses étudiants chez les pêcheurs de Cabras. Ce gros village est situé sur la côte occidentale de Sardaigne, au bord du golfe d'Oristano, non loin de l'étang très poissonneux de Cabras. Le groupe de pêcheurs observé se révèle particulièrement original dans cette île montagneuse, pays de pâtres, où l'on vit plus de l'élevage que de la pêche.

UNE ORGANISATION FÉODALE  
L'étang de Cabras est propriété privée de quelques familles de notables de la ville d'Oristano. Il en résulte pour les pêcheurs de Cabras un type d'économie véritablement féodal, régi par toute une série de règlements et restrictions. Tels pêcheurs ne peuvent pratiquer que tel ou tel des trente différents types de pêche en usage à Cabras. Certaines castes se voient même interdire le droit d'exercer leur activité au moyen de filets, de li-

gues et de bateaux en bois. Force leur est donc de pêcher à la foëne et de naviguer au moyen de frêles et pittoresques embarcations de jonc, semblables à celles qui sillonnent les eaux du lac Ticcaica, en Amérique du Sud. Quel que soit le type de pêche utilisé, personne n'est autorisé à prendre plus de cent kilos de poisson par semaine. Des gardes sont chargés d'exercer une surveillance étroite sur l'étang afin de faire respecter les normes et règlements. Les 2/5 du produit de chaque pêche doivent être remis aux propriétaires de l'étang de Cabras.

Un film fort intéressant tourné par les étudiants de M. Niederer, montra les différentes phases de la construction d'une embarcation en jonc. Ce film a déjà presque valeur d'archives car les frêles esquifs sont en voie de rapide disparition ; ils tendent de plus en plus à être remplacés par des embarcations en plastique.

LES DERNIERS JOURS D'UN INSTRUMENT UNIQUE  
Conférence et film furent suivis d'un captivant récital de Launeddas, donné par l'un des trois derniers virtuoses de cet instrument, M. Luigi Lai. Triple flûte de roseau, la launeddas n'est connue qu'en

Sardaigne, et ne survit guère que dans le sud de l'île. L'origine de cet instrument typiquement sardo doit être très ancienne, puisque le musée de Cagliari possède une statuette de bronze du VIII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, représentant un joueur de launeddas. Cette flûte se compose de trois tuyaux de roseau (aigu, médium et grave), dont un mobile à cinq trous qui donne le ton le plus aigu. Le principe et le son de cet instrument rappellent la cornemuse, à la différence que le sac de cuir est ici remplacé par la cavité buccale du joueur, qui respire uniquement par le nez. L'exécution requiert de l'instrumentiste une extraordinaire agilité des doigts.

M. Lai joue de la launeddas depuis l'âge de cinq ans et a suivi les cours du meilleur maître sardo. Sa virtuosité, sa technique poussée à la perfection, les airs obsédants et un peu mystérieux, ont littéralement subjugué les auditeurs. Le musicien fut « rappelé » plusieurs fois. Les applaudissements particulièrement chaleureux de l'assemblée ont témoigné du plaisir et de l'intérêt avec lesquels chacun a assisté à cette démonstration d'un instrument pour ainsi dire inconnu chez nous.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA DANTE ALIGHIERI

La section neuchâteloise de la Dante Alighieri s'est réunie samedi en fin d'après-midi au buffet de la Gare, pour leur assemblée générale annuelle. M. Renzo Merciai, président, souhaite la bienvenue aux membres présents, puis il excuse les absents, en particulier le consul d'Italie et sa femme. Il mentionne les noms de plusieurs nouveaux membres, puis il invite l'assemblée à se lever pour rendre hommage à deux membres décédés au cours de l'année, Mme Paris et Mme Nicati.

Une grave nouvelle a assombri la vie de la Dante Alighieri l'année dernière : les crédits qui venaient de Rome pour l'organisation de manifestations et de conférences ont été coupés. C'est l'une des raisons qui ont empêché la naissance du Ciné-club prévu. Il y en a d'autres, mais on n'a pas encore trouvé ni la salle ni la machine de projection.

Cependant, l'activité de la Dante Alighieri a été tout de même remarquable. M. Merlotti a présenté une thèse de premier ordre sur Benedetto Croce, et à cette occasion, le professeur Augusto Guzzo, de Turin, est venu à Neuchâtel, où il a donné une superbe conférence sur « Dante ou tant que savant ». C'était le 20 février. En mars, l'écrivain italien Carlo Cassola a parlé de son expérience de romancier, causerie riche et subtile qui a intéressé tous ses auditeurs, même si, comme chacun sait, les grands romanciers sont rarement de grands conférenciers. Il en était allé de même avec Ignazio Silone.

En mai, le consul d'Italie nous a invités à participer à deux soirées théâtrales, consacrées la première à la Commedia dell'Arte, la seconde, qui a eu lieu plus tard, à Pirandello et à un auteur qui fut pour plusieurs d'entre nous une révélation : Maïakovski. Il convient de signaler encore la superbe exposition de bijoux qui a réjoui nos yeux.

UNE SOCIÉTÉ VIVANTE  
La journée de la Dante consacrée à

la visite de la collection Reinhardt à Winterthour a obtenu un plein succès. Elle nous a permis d'admirer des toiles de Cézanne, de Gauguin, de Van Gogh et de beaucoup d'autres. Tout récemment, M. Rzedel a donné une excellente conférence sur le théâtre italien contemporain.

Enfin, grande surprise : le superbe concert donné le 5 décembre à la Salle des conférences par l'orchestre du palais Pitti de Florence. Salvatore Accardo, qui est l'un des meilleurs violonistes actuels, y a dirigé et joué les Quatre Saisons de Vivaldi avec une maîtrise qui nous a tous enthousiasmés.

A l'intérieur de la société, les conversations sont toujours très fréquentées, de même que les cours d'italien donnés par M. Merciai lui-même et Mme Castella. Cela prouve bien que la Dante n'est pas une simple liste de noms, mais une société vivante.

Le président proclame ensuite membre d'honneur de la société Mlle Berger, venue aujourd'hui Mme Perrelet. Le trésorier présente son rapport, qui se présente sous un jour favorable, puis on passe aux élections statutaires. M. Strittmatter propose la réélection du comité par acclamation. Aux six membres siégeant, vient s'en ajouter un septième : Mme Rier.

A la suite de la séance administrative, les membres présents prient part à un banquet qui fut agrémenté de jeux et de devinettes, et au cours duquel la gaieté et la bonne humeur ne cessèrent de régner.

En conclusion, il convient de féliciter M. Renzo Merciai, qui a si heureusement dirigé la société durant l'année écoulée. Avec lui, nous regrettons que les très belles conférences données ces dernières années sur des sujets artistiques n'aient pas attiré un public plus nombreux. C'est cette désaffection du public, et rien d'autre que cela, qui a amené le gouvernement italien à supprimer ses crédits.

P.-L. B.

# Un crédit de 1,200,000 fr. accepté par le Conseil général d'Auvergnier pour un canal-collecteur

De notre correspondant :  
Vendredi, 23 conseillers généraux avaient répondu à la convocation et la séance fut présidée par M. J.-P. Hofstetter, président. Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 1970 adopté, on procéda à l'appel. Quasi au pas de course, les cinq points suivants de l'ordre du jour furent abordés et liquidés.

● Nominations. — Pour remplacer Mme Valérie Rickenmann, démissionnaire, à la commission scolaire de CESCOLE, M. J.-J. Perrochet, conseiller communal et membre de la commission, se fait le porte-parole de cette dernière pour proposer la candidature de M. Michel Javet, qui est acceptée à l'unanimité. De plus, il fallait remplacer M. Michel Rousson, démissionnaire, au Conseil intercommunal de CESCOLE. Le président lit la lettre de démission de M. Rousson, puis le groupe socialiste propose M. M. Perdrizak, qui est élu tacitement. En remplacement de M. Michel Rousson, toujours, le groupe socialiste a proposé M. Charles Cosendai qui a été élu tacitement à la commission du port et aménagement des rives. Enfin, il fallait nommer une commission chargée d'étudier les compétences du Conseil communal ou du législatif en ce qui concerne les tarifs d'électricité. M. Hirsig propose de renouveler simplement le mandat de la commission formée pour la rédaction du règlement général de commune. Le principe en est accepté avec le remplacement du représentant de la commune, M. Henrioud (TP), par M. Donner (SD). D'autre part, proposé par le Ralliement, M. Marti remplacera M. Schenker, parti de la localité. C'est à l'unanimité que la commission est désignée. Elle comprend : MM. Hubert Donner, conseiller communal ; Carl Born ; Jean-Paul Hofstetter ; Michel Javet ; Jurg Schetty et Edouard Marti. M. Donner s'absentant à fin février, suggère une prochaine réunion afin d'établir les compétences et de nommer le bureau.

M. Henrioud donne quelques renseignements complémentaires au rapport établi. Il rappelle que l'échelle actuelle date de 1917, qu'elle est en bois et n'est pas conforme aux lois de la circulation (pas de freins, pas d'éclairage). Le président de la commission du feu, M. J. Donazzolo, donne encore quelques détails relatifs à l'échelle à choisir. L'arrêté est voté à l'unanimité.

Credit de 1,200,000 francs. — D'entrée, M. J. Henrioud attire l'attention du Conseil général sur la différence qu'il y a entre canal-collecteur et canal-égout. Plan à l'appui, il rappelle qu'il y a 15 ans déjà le Conseil communal s'est penché sur ce problème. Bien que reconnaissant l'utilité d'un collecteur principal, l'Etat n'accepta pas dans le tracé proposé. Puis est venue se greffer la construction de la « STEP » qui modifia complètement la situation. Actuellement, il faut aller de l'avant, car l'Etat exerce une certaine pression en refusant la sanction des plans d'immeubles aussi longtemps que le canal-collecteur n'est pas réalisé. C'est un handicap pour les propriétaires de terrain qui ont dépensé des plans.

Le collecteur prévu va des « Ravines-Dessous » à la station de pompage qui se trouvera au sud du collège. Le premier trajet étudié ne satisfaisait pas tous les propriétaires. Un ingénieur présente des variantes après discussion avec l'ingénieur cantonal des eaux et l'ingénieur cantonal des routes. Enfin, le plan proposé réussit à faire l'unanimité. Sur 1,200,000 fr. de frais, il y aura environ 200,000 fr. de subventions à déduire. Le raccordement des immeubles au collecteur est à la charge des propriétaires, ce qui n'exclut pas la taxe de raccordement prévue par le règlement d'urbanisme.

Lors de la discussion des divergences apparaissent concernant l'interprétation de certains articles du règlement d'urbanisme. Il y a toujours l'esprit et la lettre et l'on se rend compte que ce qui semblait clair il y a dix ans (âge dudit règlement) prête à équivoque aujourd'hui. Et pourtant, un canal-égout est d'un autre gabarit qu'un canal-égout ordinaire. M. Henrioud précise encore que les canaux-collecteurs de « CANEP » et de « STEP » établis sur trois villages n'ont jamais soulevé de telles questions. Il ne peut y avoir deux poids et deux mesures.

En rapport avec ces travaux, le désir a été exprimé de voir abattre le moins d'arbres possible dans la région de la « Viti » et d'éviter que le tracé « Viti » port soit mis en chantier au cours de l'été pour ne pas perturber la saison du lac. Le boulevardement du terrain sera déjà bien assez long.

M. Perrochet déclare que les propriétaires qui ont déjà construit ont pu le faire à la condition, le moment venu, de raccorder à leurs frais, leur immeuble au collecteur. D'autre part, il partage le désir exprimé au sujet du maintien maximum d'arbres aux alentours de la « Viti ».

Prié de donner son avis, l'ingénieur Allemand déclare que le caractère d'utilité publique de l'entreprise ne fait pas de doute, non seulement pour la route des

Clos mais pour les eaux de toutes les extensions futures, même au nord de la voie ferrée. Seules les eaux usées seront recueillies, les eaux de pluie s'écoulant directement au lac.

ARRÊTÉ VOTÉ  
Parce que, lors de la dernière séance, des prix estimatifs pour la canalisation avaient été articulés, et qu'ils ne correspondaient pas à la somme demandée, quelques propos moqueurs avaient été tenus à l'adresse du Conseil communal, ce que ne manqua pas de relever son président, M. Infeld. M. Allemand intervint pour dire que le chiffre primitivement énoncé était exact et ne concernait que la canalisation. N'y figuraient pas : — la station de pompage ; — la conduite de refoulement ; — la régénération et la séparation des eaux du village (eau de surface et déversoir d'orage). L'étude a été faite avec beaucoup d'attention. M. Bürki appuie l'intervention de M. Infeld et trouve incorrect de faire grief aux responsables d'une « indication » donnée en dehors du budget. Sans être opposé à la mise en chantier, le groupe socialiste revient à la charge pour renvoyer le vote de l'arrêté tant qu'il existe des divergences de vue provoquées par le R.U. Vu l'urgence des travaux à faire dans les terrains de vignes avant le départ de la végétation, le Conseil communal demande au Conseil général de voter l'arrêté. Ce dernier est voté par vingt voix contre une et une abstention.

Nouveau règlement de commune. — M. Henrioud annonce que ce règlement a été modernisé c'est-à-dire adapté aux circonstances actuelles et bien étudié par M. H. Donner. Pour éviter des aller et retour, ce projet n'a pas encore été soumis à l'Etat mais des contacts ont été pris avec les organes du contrôle des communes et un règlement type servirait de fil conducteur. A l'annonce des articles, l'adjonction d'un mot à l'article 87 et la suppression d'un autre à l'article 88 sont les seules modifications apportées, et le règlement est adopté à l'unanimité.

Rachat des TN. — Au sujet du rachat de la Compagnie des tramways, M. Infeld déclare d'emblée qu'il s'agit d'une information et non d'une discussion. Il donne lecture d'un rapport de M. Grosjean, chef du département des travaux publics. L'affaire même ayant déjà fait l'objet de publications dans les journaux, M. Infeld ne revient pas sur le détail. Il précise la position de la commune et constate que lors de la deuxième séance, elle a été mise en minorité puisque huit communes ont voté pour la solution proposée et cinq communes contre (dont Auvergnier), craignant que le mode de faire ne devienne un précédent.

L'arrêté concernant la ratification d'un emprunt de 500,000 fr. auprès de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine est accepté par 21 voix contre 0 et une abstention.

1) Auvergnier fait-il partie à part entière de ce groupement ? Si non, pourquoi ?  
2) Le Conseil communal peut-il donner toute documentation utile sur ce groupement (statuts, buts, communes membres, activités) afin que les conseillers généraux sachent de bonne source de quoi il s'agit.

Les réponses données peuvent se résumer ainsi :

Pétition. — M. Donner est surpris qu'on revienne sur l'éclairage puisque lors de la dernière séance, le Conseil communal avait pris note de l'intervention de M. Godet à ce sujet. Quant à la circulation, M. Infeld déclare qu'à la suite de l'intervention survenue lors de la dernière séance, la commune avait soumis le problème au Groupement des communes du Littoral, car, jusqu'à maintenant, malgré ses démarches, la commune n'avait pas eu gain de cause. Dernièrement, une lettre du Conseil d'Etat laissait entendre que la requête sera examinée.

Le Groupement des communes du Littoral se réunit une fois par an et étudie les objets développés par les représentants des communes. A la suite des articles parus dans les journaux, la commune d'Auvergnier demanda qu'on mette la question des rapports ville - communes du Littoral à l'ordre du jour et c'est pourquoi la séance de Bôle a eu lieu, séance essentiellement d'information. Une seule décision a été prise, celle de discuter sur une base objective. Donc il était impossible de tenir une conférence de presse.

Quant à la question concernant le CESCOLE, il y a bien eu des infiltrations d'eau mais on y remédie. La séance du Conseil intercommunal n'a en effet com-

mencé qu'à 20 h 45, le dernier membre étant arrivé à ce moment-là et permettant le quorum. Quant au rapport de quatre voix contre trois, il est exact. M. Perrochet ajoute que les comptes du CESCOLE seront présentés prochainement mais la date n'est pas encore fixée.

Avant de lever la séance, le président Hofstetter s'adressa brièvement à l'administrateur en retraite (assis dans le public), M. W. Cathod, et en relevant sa ponctualité, sa loyauté et son dévouement, il lui souhaite une excellente retraite.

## Les votations du week-end

A la suite d'une erreur de composition, le dernier paragraphe de l'article consacré aux votations du week-end a fait fuir certains lecteurs. Concernant la modification constitutionnelle en vue de l'élection des conseillers aux Etats par le peuple, on a pu lire : «...Nous souhaitons, quant à nous, que le statu quo soit maintenu... » C'est bien entendu « nous souhaitons » qu'il faille lire. De plus, ce ne sont pas 74 % des électeurs qui ont voté pour le projet fédéral, mais 57,10 %.

## REGION DES LACS

### De beaux jours pour la fanfare municipale de la Neuveville

La fanfare municipale de la Neuveville vit ses plus beaux jours. En effet, de jeunes et talentueux musiciens ont renforcé ses pupitres. Et son concert de samedi soir avait attiré un nombre breux public. Sous la baguette de M. Edgar Girardin, l'« Ouverture pour la fête des Brandons », de Ph. J. Godard, morceau choisis pour la prochaine Fête fédérale de Lucerne, recueillit les applaudissements de l'auditoire. Les quatre rutilants tambours des frères Mutz qui eux aussi feront frissonner les flots de la Reuss, se taillèrent un grand succès, avec beaucoup de bruit, il est vrai. Ils étaient dirigés par M. Fischer. La société théâtrale des Comedam's mit ensuite tout le monde en gaieté avec son interprétation de « La Bonne est de la classe ». Un bal terminait cette soirée.

Ce concert permit également au président Edmond Staehli de féliciter M. René Beljean pour son demi-siècle d'activité musicale ; M. Willy Guggi pour 45 ans d'activité ; MM. Hermann Carrel et Rodolphe Liechti pour 20 ans d'activité et également pour leur assiduité aux répétitions ; MM. Pierre-André Daetwyler et Pierre-Alain Honsberger (absence) ; MM. Raymond Boillat et Daniel Faoso (deux absences) ; MM. Edouard Honsberger et Edmond Staehli (trois absences) furent également félicités.

### LA NEUVEVILLE A la Société de secours mutuels

(c) La Société de secours mutuels de la Neuveville — société d'entraide bientôt centenaire — a tenu récemment son assemblée générale. M. Jean Baumann, imprimeur, décédé récemment, qui fut membre durant 45 ans et assumait la présidence durant 25 ans, a été remplacé par M. René Giauque, agriculteur, qui cumulera cette fonction avec celle de secrétaire. Le caissier choisi est M. Jean-Claude Winklermann et le nouveau commissaire des malades est M. François Poroli.

L'état financier de la caisse étant satisfaisant, l'assemblée décide d'élever de 3 à 4 fr. le montant de l'indemnité journalière allouée en cas de maladie, et ce durant 90 jours. La société compte actuellement un effectif de 55 membres.

### Correspondances

### Une question à revoir : les vacances (scolaires) d'hiver

« Monsieur le rédacteur en chef, Permettez-moi d'avoir recours à l'hospitalité de votre journal pour aborder un problème que je trouve mal résolu dans le canton de Neuchâtel. Je veux parler des vacances scolaires d'hiver.

» Alors que dans beaucoup de cantons, notamment les cantons suisses allemands, les enfants bénéficient de vacances de ski en février, ce n'est pas le cas ici. On me rétorquera que cela est compensé par les camps de ski, mais je ne suis pas de cet avis. En effet, d'une part les petites classes n'y participent pas et d'autre part, il y a le problème des parents.

» De plus en plus de parents pratiquent le ski et prendraient avec plaisir pour s'adonner en famille à ce sport ou tout simplement pour prendre une cure de soleil à une époque de l'année, où dans notre région, on en est si privé. Or, ce plaisir leur est refusé uniquement parce que les enfants n'ont pas de vacances à cette époque de l'année.

» Je suis d'avis que la majorité des parents serait favorable à ce que, dans le plan de répartition des vacances, une semaine soit prévue en février. Comme il serait intéressant de connaître leur avis, peut-être que cette enquête pourrait être faite par les établissements intéressés ?

» Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma lettre et vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Walo Wurmet, Neuchâtel »

● FEMMES. Après les votations du week-end, quelques lettres nous sont encore parvenues, toutes concernant le surfrage fédéral. Le sujet ayant été, semble-t-il, épuisé, nous prions nos lecteurs de ne plus traiter de cette question qui a été réglée au mieux des intérêts de la majorité.



## TOUR DE VILLE

Noces d'or  
● ENTOURÉS de leur famille, M. et Mme Joseph Quadroni ont célébré dimanche dernier le cinquantième anniversaire de leur mariage. Ce couple, dont le mari est gypseur-peintre, habite rue des Beaux-Arts 15.

Motocycle volé  
● UN MOTOCYCLE léger « Kreidler-Floret », gris et beige, portant une plaque jaune « NE 380 », a été volé au parc à l'est de l'hôtel City, dans la nuit du 7 au 8 février. Enquête de la police de sûreté.

## Le cabaret « Au Courant d'air » au Petit théâtre de Confignon

Le cabaret neuchâtelois « Au Courant d'air » que dirige et anime Richard Lawer s'est produit vendredi et samedi sur la scène du petit théâtre de Confignon, près de Genève et ceci pour la troisième année consécutive, mais avec un programme entièrement renouvelé. En deuxième partie du spectacle, la salle a pu applaudir les « quidams » des duettistes chaux-de-jonnières et dans une des critiques de la presse, un de nos confrères genevois s'est demandé si, en plus de son excellent vin blanc, Neuchâtel n'allait pas devenir un canton exportant également des fantaisistes de qualité...

La majeure partie du spectacle était composée de créations personnelles, tant les parodies cocasses et rythmées des « Quidams » sur les thèmes de l'inspection militaire, des colonels suisses, d'une parodie russe intitulée « Casse-croûte à ski » ou Kaskroutski etc., que les numéros du « Courant d'air » consacrés à la jeunesse d'aujourd'hui, à l'érotisme, à l'actualité politique, à la réhabilitation du... pissenlit, etc... L'équipe du cabaret comprenait, durant ce week-end, Janine Zurcher, Reymonde Schindler et Richard Lawer, ainsi que les deux « Quidams » Gérard Bringolf et Henri von Staegliel accompagnés par Jean-Bernard Knechtel.

## PLATEAU DE DIESSÉ

### La Société fédérale de gymnastique de Nods satisfaite de ses résultats

De notre correspondant :  
Une trentaine de membres de la Société fédérale de gymnastique de Nods se sont réunis samedi soir à la salle de gymnastique, pour leur assemblée générale présidée par M. Germain Sunier, conseiller communal. Le procès-verbal, lu par M. André Sunier, secrétaire, fut approuvé.

M. Jules-Fernand Conrad, présenta le rapport de caisse. A la suite de la mise sur pied de plusieurs manifestations, les recettes ont largement dépassé les dépenses de sorte que l'avenir sur le plan financier peut être envisagé sans souci. Les comptes furent approuvés.

RAPPORT TECHNIQUE  
Les membres entendirent ensuite le moniteur des actifs, M. Willy Schori, présenter son rapport technique. Ce dernier souligna les performances réalisées par la section lors de la Fête jurassienne à Alle ainsi qu'à la Fête cantonale à Langenthal. Les exercices aux barres parallèles ont été pour le moniteur un sujet de grande satisfaction. C'est pourquoi il aimerait voir la société persévérer dans cette discipline. M. Schori rompit également une lance en faveur de la gymnastique artistique. Le moniteur conclut son intéressant rapport en souhaitant voir chaque gymnaste venir aux entraînements avec plaisir et enthousiasme. En 1970, la SFG de Nods a eu sur pied un tournoi de volleyball, dans le cadre de la Fête d'été. La réussite de cette manifestation incitera les gymnastes de Nods à développer ce genre de sport d'équipe. Au chapitre des admissions, l'assemblée enregistra l'arrivée de trois nouveaux membres.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL  
Le président Sunier, cheville ouvrière de la société, mentionna les multiples ac-

tivités de la société au cours de l'année écoulée. Le 7 juin à Alle, la section obtint une honorable moyenne de 142,6 points alors qu'à Langenthal, un mois plus tard, une progression dans la préparation permettait d'atteindre la moyenne de 143,50 points. La SFG locale participa également le 28 juin à une réunion d'athlétisme à Cerlier. Le 11 juillet, la section organisa la Fête de nuit ainsi qu'un tournoi de volleyball. Le 8 août, c'était la soirée aux cotelettes. En septembre, le Tour pédestre de Cressier permettait à Jean-Claude Bourquin de gagner un challenge alors que l'équipe de Nods se classait seconde. En résumé, M. Sunier s'est déclaré très satisfait et a remercié ses postulants, ses collaborateurs du comité et le moniteur de leurs précieux concours.

ÉLECTIONS ET RÉCOMPENSES  
L'assemblée confirma le comité actuel dans ses fonctions. Les postes importants seront occupés comme suit : président, Germain Sunier ; vice-président, Jean Sunier ; caissier, Jules-Fernand Conrad ; secrétaire, André Sunier ; moniteur, Willy Schori ; chef matériel, Pierre Sunier ; vérificateurs des comptes, Willy Sunier et Jean-Pierre Rollier.

M. Henri Frei, membre fondateur, félicita ensuite le président pour son dévouement, ainsi que tous les membres et proposa de mettre sur pied à Nods une Fête jurassienne à l'artistic. Le comité étudia cette suggestion. Le président récompensa ensuite des membres de leur assiduité aux répétitions : 1er ex aequo : Jean-Claude Conrad (challenge), Willy Schori, Germain Sunier ; 2. Jules-Fernand Conrad ; 3. Willy Sunier ; 4. Jacques Sunier ; 5. Frédéric Rollier.

Au terme de l'assemblée, les gymnastes de Nods participèrent au traditionnel souper.

## AVIS OFFICIELS



# POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

## Mise au concours

# POLICE DE SÛRETÉ plusieurs postes d'inspecteurs

### sont à repourvoir

Activité très variée comportant travail à l'extérieur et dans les bureaux, soit exercice de la police judiciaire en civil dans un service de dimensions moyennes qui permettent d'atténuer les inconvénients liés à des effectifs plus importants.

Ces fonctions exigent le sens de la discipline et du travail en équipe; elles impliquent l'obligation de prendre très tôt des initiatives et d'assumer des responsabilités.

**CONDITIONS:** Etre citoyen suisse, âgé de 27 ans au plus, possédant instruction du degré secondaire ou certificat fédéral de capacité professionnelle.

Jouir d'une conduite, d'une réputation et d'une santé excellentes.

Parler couramment une deuxième langue en plus du français.

Les candidats choisis participeront en qualité d'aspirants inspecteurs à un stage de formation de 6 mois, débutant le 1er juillet 1971.

Adresser les demandes de renseignements complémentaires (en particulier concernant le salaire), et les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, dès que possible, au Commandant de la police cantonale, rue de la Balance 4, 2001 Neuchâtel.



DÉPARTEMENT DES  
TRAVAUX PUBLICS  
Service des ponts  
et chaussées

### MISE À L'ENQUÊTE

En application des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, le département cantonal des Travaux publics met à l'enquête publique:

1. Les plans de correction de la route cantonale 111 et de la construction d'un trottoir au nord de la chaussée à la rue du Milieu, à Buttes, pour le tronçon s'étendant de la rue du Pont à l'est pour rejoindre le trottoir existant à l'ouest.
2. Les plans d'alignement des deux routes Nos 111 et 322 relatifs à la traversée complète de la localité.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés par tout intéressé.

Les oppositions doivent être adressées, séparément, avec motifs à l'appui, au Conseil d'Etat, pendant la durée de l'enquête qui a lieu du 6 février au 7 mars 1971, à 18 heures.

Le chef suppléant du département  
J. BÉGUIN



L'annonce  
reflet vivant du marché



## VILLE DE NEUCHÂTEL

Services industriels

### ENGAGEMENT D'APPRENTI (E)

Notre administration envisage d'engager au printemps prochain les apprentis suivants:

#### a) A l'Administration générale

un (e) apprenti (e) de commerce  
durée de l'apprentissage: 3 ans

#### b) Au Service des eaux et gaz

des apprentis appareilleurs eau et gaz  
(installateurs sanitaires)  
durée de l'apprentissage: 3 ans

#### c) une apprentie laborantine

durée de l'apprentissage: 3 ans

Rétribution intéressante dès le début de l'apprentissage. Remboursement des frais de matériel scolaire et, pour ceux habitant hors de la circonscription communale, des frais de déplacement.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone, No 21 11 11

interne 510, pour le poste figurant sous a)  
interne 530, pour les postes figurant sous b) et c)

Prière d'adresser les offres à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel.

## ENCHÈRES

# ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

## LES MERCREDI 10 et JEUDI 11 FÉVRIER 1971,

dans l'appartement sis à Neuchâtel, rue de Comba-Borel 2, rez-de-chaussée, pour le compte d'une succession, les objets suivants:

le mercredi 10 février 1971, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h:

un millier de livres de tous genres, notamment: Histoire neuchâteloise, suisse et française, peinture, biographies, récits, romans, dictionnaire géographique de la Suisse, collection d'almanachs du Messager boiteux (1805 à 1960), conteurs neuchâtelois, etc.;

le jeudi 11 février 1971, dès 14 h:

15 tableaux, Ecoles suisse, française et autres, notamment par Edouard Girardet, Gustave Jeanneret, D. Ihly, Emile Lambert, E.-P. Berne-Bellecour, Théodore Steinlen (1779-1847), Constant Troyon, J.-A. Vallin; 2 gravures de L. Midart;

1 table et 6 chaises style Louis XV;

1 table Napoléon III, marquetée; 1 glace style Louis XV; 1 bibliothèque d'angle; 1 grande bibliothèque, 2 corps, noyer; 1 bureau ministre, moderne; 1 lampadaire 1925; plusieurs paires de grands rideaux, etc.

**Conditions:** paiement comptant, échutes réservées.

Pas d'exposition avant la vente.

Parc pour autos à 80 m (ancien jardin de la Chaumière, au sud de la rue des Parcs).

Le greffier du tribunal:  
W. BIANCHI

## IMMEUBLES

# LA RÉSIDENCE LES AROLLES

vous offre, dans un site incomparable, votre résidence secondaire à

## AROLLA (VS) - 2000 m

Appartements meublés, tout confort de

2 pièces et cuisine à partir de Fr. 55,000.—

3 pièces et cuisine à partir de Fr. 82,000.—

4 pièces et cuisine à partir de Fr. 110,000.—

Garages à Fr. 9000.— et Fr. 10,000.—

Pour visiter: Hôtel Mont-Collon, Arolla, tél. (027) 4 61 91

Pour traiter: SOGIM S.A., rue du Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 22 56 02.

A LOUER  
immédiatement ou pour date à convenir, à 5 minutes de voiture du centre de Fribourg:

### ateliers très clairs, au rez-de-chaussée

séparés en deux locaux:  
8 x 15 m et 5 x 9 m 50, hauteur 4 m

### un sous-sol: pour entrepôts 12 x 15 m

hauteur 2 m 60. Ces locaux peuvent être loués séparément.

Nous offrons comme avantages:  
Eau, électricité, téléphone sur place, réfectoire, toilettes, selon désir une citerne de 20,000 litres avec colonne à essence à disposition, accès facile, places de parc.  
Eventuellement

### appartement de 6 pièces à disposition

Pour tous renseignements,  
faire offres sous chiffres P 17-50083 F à Publicitas,  
1701 Fribourg

Pour vos

## VACANCES DE SKI

très grand choix de chalets et appartements à louer, toutes catégories, toutes stations.

RENT-AGENCE, Grand-Saint-Jean 4  
1002 Lausanne. Tél. (021) 22 46 31.

A louer, en ville,

## deux pièces meublées

400 fr. par mois.

Adresser offres sous chiffres  
F. N. 307 au bureau du journal.

## BAUX À LOYER

en vente au bureau du journal

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons,  
pour Delémont et Porrentruy,

## DESSINATEURS

BÂTIMENT

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

BÉTON ARMÉ

Faire offres à:

Statico S.A., ingénieurs civils, Maltière 3,  
2800 Delémont.

Famille aisée habitant MILAN cherche, pour la fin juin,

## nurse diplômée

connaissant l'italien, ayant suivi l'Ecole de puériculture de la Pouponnière neuchâteloise, aux Brenets.

Adresser offres, avec photo et références, sous chiffres  
U 20415, Publicitas S.A., 6901 Lugano.

## Dans un établissement financier de Zurich une secrétaire-sténodactylo

trouverait un emploi intéressant et la possibilité d'améliorer en même temps sa connaissance de l'allemand.

Son activité consisterait à s'occuper de la correspondance française et de divers travaux de secrétariat.

Exigences: bonnes connaissances de la langue allemande, habileté en dactylographie et sténographie, et, si possible, formation commerciale complète.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de service, accompagnées de la documentation usuelle, sous chiffres 44-45163, Publicitas, 8021 Zurich.

## UNIPHOT SA

engage,  
pour son point de vente de Peseux,

# VENDEUSE responsable

en photo-cinéma.

Place absolument indépendante.

Débutante serait mise au courant par nos soins.

Faire offres à l'administration  
d'UNIPHOT S.A.,

av. Léopold-Robert 18,  
2300 la Chaux-de-Fonds.



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE  
NEUCHÂTEL

cherche, pour date à convenir.

## jeunes employés qualifiés

possédant une bonne formation bancaire ou commerciale et manifestant de l'intérêt pour une activité variée dans les secteurs:

CAISSE — COMPTABILITÉ — TITRES

Les candidats de langue maternelle française trouveront dans nos bureaux des postes stables, des installations modernes et une ambiance agréable.

Adresser offres détaillées, avec copies de certificats, au chef du personnel de la BCN, place Pury 4, Neuchâtel.

Fabrique de boîtes de montres  
cherche

## OUVRIERS (ÈRES)

pour travail sur machines semi-automatiques.  
Très bon salaire.  
Travail propre.

S.A. G. & E. Bouille, Monruz 17,  
2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 77 33.

## CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL  
FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour date à convenir:

## OUVRIÈRES

suisse et étrangères.

Travaux faciles à l'atelier.

La mise au courant est assurée par nos soins.

Possibilité de travailler à la demi-journée.  
Tél. (038) 33 33 22.

Entreprise de transports  
PAUL DUCOMMUN  
COLOMBIER ET NEUCHÂTEL

engage un

## chauffeur de camion

pour trains routiers.

Entrée immédiate ou à convenir.  
Tél. (038) 41 21 24.

## RESTAURANT BEULAC

1<sup>re</sup> CLASSE

cherche:

filles ou garçons  
de buffet  
garçon d'office

Tél. 24 42 42

## MONTEURS EN CHAUFFAGE A

et

## AIDES-MONTEURS SANITAIRES

sont engagés par la Maison Ernest Luppi, à Peseux-Neuchâtel, chauffage - installations sanitaires.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Semaine de 5 jours. Salaires très intéressants.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 31 27 44.



LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL

met au concours les postes suivants:

## Sous-chef du Service de la voie et des lignes aériennes

Formation désirée: diplôme d'ingénieur ETS en électricité courant fort.

Activité principale: responsabilité des lignes de contact et installations de sécurité. Préférence sera donnée à candidat pouvant également s'occuper du domaine de la voie et justifier de plusieurs années de pratique, si possible, dans une entreprise de transport.

## Dessinateur

Formation demandée: apprentissage de dessinateur en génie civil et quelques années de pratique dans un bureau d'ingénieur ou une entreprise de travaux publics.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à la Direction des TN, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

**OFFRES D'EMPLOIS**



cherche un

**EMPLOYÉ DE COMMERCE CAPABLE**

pour ses départements de comptabilité

- travail indépendant, varié, très intéressant
- possibilités d'avancement
- traitement et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, au Chef de bureau, Commerce 96, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 26 12.

**L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL DE PERREUX**

engagerait immédiatement ou pour époque à convenir :

**infirmiers**  
**infirmières diplômées en psychiatrie**  
**infirmière physique**  
**aide-soignante**

Adresser offres, avec curriculum vitae, certificats et références à la direction de l'hôpital psychiatrique, 2018 Perreux (NE)

Pour renseignements, téléphoner au (038) 42 19 42.

**RESTAURANT BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL**

engage pour entrée immédiate ou à convenir

**sommelier**  
ou  
**sommelière**  
(SERVICE ASSIETTE)

Faire offres ou téléphoner à la direction. Tél. (038) 25 47 65.

Nous cherchons

**ferblantier-appareilleur**

Faire offres à : **F. GROSS et Fils** ferblanterie-installations sanitaires Neuchâtel. Tél. 25 20 56.



engage :

**CHEF D'ATELIER**

chargé de diriger une vingtaine de mécaniciens

- Nous demandons :
- dynamisme
  - sens de l'organisation
  - connaissance de la planification
  - habitude de diriger du personnel
  - formation de mécanicien de précision, d'horloger outilleur ou outilleur mécanicien

- Nous offrons :
- place stable et rétribuée en fonction des capacités du candidat
  - large autonomie de travail

Entrée en fonctions : tout de suite ou à convenir

Faire offres à : **FIMECOR** - Fine mécanique S.A. - Rue Oppliger 19 - 2506 Bienne - tél. (032) 4 43 22 (à partir du 19 février 1971 : 41 43 22).

**Gratuit**

**Une poupée Knorri**  
pour seulement **10 points** sur les potées campagnardes



**Potée campagnarde Knorr**

avec les points Knorri

Collectionnez dès à présent les points Knorri.

Pour 10 de ces points, vous recevrez gratuitement cette magnifique poupée Knorri de 30 cm.

**A LUGANO**

Famille avec enfants de 9 et 7 ans et nouveau-né cherche gentille

**JEUNE FILLE**

pour aider au ménage. Entrée 15 avril 1971. Adresser offres à : Famille Bolzani, avocat et notaire, Via Lambertenghi 7, 6900 Lugano.

Etablissement au centre de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**une secrétaire**

sténodactylo de langue allemande.

Place et ambiance de travail agréables ; semaine de 5 jours.

Faire offres à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 63 63.

**COOP Neuchâtel engage pour ses différents services**

**Entrepôt régional COOP**

**1 EMPLOYÉE DE BUREAU**

Travail varié. Ambiance agréable.

**BOULANGERS-PÂTISSIERS**

Indemnités pour travail de nuit.

**CHAUFFEUR POIDS LOURDS**

Faire offres à la Direction de l'Entrepôt régional, Portes-Rouges 55  
Tél. (038) 25 94 24

**La Cité**

**VENDEUSES**

à temps partiel

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4  
Tél. (038) 24 02 02

**Magasins alimentation**

**GÉRANTS (TES) VENDEURS (EUSES) MAGASINIERS**

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55

Tél. (038) 25 37 21

**Restaurant La Treille**

**FILLE ou GARÇON DE CUISINE ou D'OFFICE CONGÉ LE DIMANCHE**

Faire offres à M. Strautmann, Treille 4

Tél. (038) 24 04 44

**Bureaux administration Portes-Rouges 55**

**1 STÉNOFACTYLO**

pour son service des ventes.

Travail varié et intéressant.

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55

Tél. (038) 25 37 21

**Discount Textiles Ruelle Dublé**

**1 BONNE VENDEUSE**

(confection pour dames)

capable de seconder notre gérante

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4

Tél. (038) 24 02 02

**RADIO-SUISSE**

cherche pour son centre international de télécommunications, à Genève ainsi que pour les services de la sécurité aérienne, à Coltrin, plusieurs jeunes filles pour être formées en qualité de

**TÉLÉTYPISTES**

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail avantageuses, toutes les prestations sociales, bonne rémunération pendant la formation déjà.

Nous demandons des citoyennes suisses de 16 à 22 ans ayant des connaissances d'anglais, si possible.

- Durée de la formation : 1 année  
Dates d'entrée : 3 mai 1971  
2 août 1971  
1er novembre 1971

Veuillez demander notre documentation et une formule d'inscription à :

**RADIO-SUISSE S.A.**  
Division d'exploitation, instruction  
3000 Berne 25, case postale  
Tél. (031) 41 33 31. Demandez M. W. Schwab.

**COOP Prestations sociales = SÉCURITÉ COOP**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Les délégués cantonaux des sociétés de musique ont tenu leurs assises annuelles à Môtiers

De notre correspondant : Môtiers avait l'honneur d'accueillir hier à l'occasion de leur 47<sup>me</sup> réunion annuelle, les délégués des sociétés de musique affiliées à la Fédération neuchâteloise. Cette assemblée était présidée par M. Maurice Wicky du Landeron, dont le premier geste fut de rendre un émouvant hommage à ceux qui, au cours des mois écoulés, ont disparu.

Après cela, les différents points de l'ordre du jour furent abordés. « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire », peut-être, ont-ils des ennuis ? Toutefois, toutes ces questions furent examinées avec compréhension, par le président cantonal. Il fut en outre arrêté que la prochaine Fête cantonale des Musiques neuchâteloises aurait lieu à Bevaix en 1972.

La séance administrative fut rapidement liquidée, et les participants avant de se retrouver devant un apéritif offert par la commune, récompensèrent, suivant la coutume, les membres-vétérans en reconnaissance des nombreuses années de fidélité qu'ils ont apportées dans leurs sociétés respectives.

Ont droit à la médaille de vétérans cantonaux pour 25 ans d'activité : MM. Arthur Bovey, Georges Hauser, Henri Gertsch, François Meunier, Paul Surdez, Robert Borel, Georges Simonin,

Olivier Rainaud, Carlo Bernasconi, Edouard Grachoud, Charles Landry, Claude Diacon, Fernand Ischer, Pierre Montandon, Georges Sieber, Jean Voirel, Adolf Bütschi, Georges Nicolet, Georges Robert, Fred Zürcher, Pierre Zürcher, Claude Favre, Hans Moser, Ernest Bauder, Pierre Thalmann, Louis Rosselet.

Vétérans fédéraux, 35 ans : MM. Charles Chavainnaz, Jean Donazzolo, Roger Hirsig, René Jeanneret, Fritz Moser, Eric Timembart, Jacques Droz, Edmond von Büren, Maurice Descombes, Vuille, Edouard Weil, Léon Berger, Eugène Borel, Charles Borel, René Steffen, René Dubois, René Humbert, René Joray, Maurice Chédel, Robert Michel, Willy Aeschlimann, Ali Wittwer, René Mischeler.

Cinquante ans : MM. Walter Kohler, Gérald Monnier, Robert Meister, Jean Bourgoignin, Georges Voumard, Henri Humbert-Droz, Etienne Persoz, René Ischer, Louis Pointet, Arthur Thévenaz.

Au cours du repas officiel, les 190 convives eurent l'occasion d'entendre M. Marendaz, président de commune, qui remercia ses hôtes d'un jour ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la musique populaire et qui, par leur concours, ont assuré le succès de cette manifestation cantonale. Devaient suivre plusieurs orateurs représentant diverses associations parentes ou sympathisantes qui apportèrent à leur tour leurs félicitations et leurs vœux.

Il convient, pour conclure, de relever les remarques pertinentes de M. Gabriel Bérard, vice-président du comité fédéral de l'Association des musiques, qui sut, avec l'humour d'un Valaisan mettre son canton en valeur en savourant, pour une fois, du « Neuchâtel » !

M.

### Camp de ski

(sp) Neuf élèves de Môtiers participent avec ceux de Travers, à un camp de ski à Bruson, du 21 au 28 février.

## AU TRIBUNAL DE POLICE DU VALLON

# Jugé pour environ 2,20‰ d'alcoolémie, il se sent mal et quitte la salle d'audience!

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, M. Adrien Simon-Vermot, substitut, siégeait en qualité de greffier.

Il a été donné connaissance du verdict d'un accident de la circulation survenu l'après-midi du 25 septembre. Mlle G. S., du Grand-Maraix, circulait, au volant

d'un tracteur, sur la route cantonale, en direction de Môtiers, suivie par deux autos. Mlle G. S. tendit le bras et bifurqua à gauche pour se rendre dans un champ. La première voiture put freiner à temps, mais la seconde, pilotée par R. J., de Môtiers, tenta un dépassement. L'auto entra en collision avec le tracteur qui fut coupé en deux. Mlle G. S. n'a été que superficiellement blessée. Les dégâts furent importants. Après une vision locale et l'intervention des mandataires, le tribunal infligea 60 fr. d'amende et 45 fr. de frais à Mlle G. S. qui n'a pas manifesté assez tôt son intention d'obliquer à gauche.

Contre R. J., ni l'excès de vitesse, ni l'excès de fatigue n'ont été retenus. En revanche, il a manqué d'égard envers d'autres usagers de la route et paiera 40 francs d'amende et 30 fr. de frais.

### IVRESSE AU VOLANT...

Le 4 octobre, à 0 h 35, la police était avisée qu'un accrochage s'était produit à Noiraigue. Le jour précédent, J. C., de la Chaux-de-Fonds, en compagnie d'amis, était allé cueillir des champignons en France et avait bu quelques bouteilles de vin. J. C. et ses amis s'arrêtèrent le soir au Crêt-de-l'Anneau — où J. C. avait laissé son auto — et dînèrent. En sortant, J. C. prit le volant pour rentrer chez lui. Il ne vit pas la bifurcation de Rosières et continua sa route. Au bas de la Cluette, sa voiture monta sur un talus et se mit en travers de la route.

Un jeune Néroni s'arrêta et offrit à J. C. de le reconduire à domicile. Il accepta, puis... fila! En remontant la rue du Furcil, sa machine heurta un mur, puis tamponna celle d'un industriel. L'auto de ce dernier était à l'arrêt. Il fut soumis à une prise de sang, qui révéla que J. C. avait de 2,15 à 2,35‰ d'alcool. Le procureur général proposa 14 jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

Tenant compte du dossier et des preuves administrées, le tribunal lui infligea 1000 fr. d'amende et 393 fr. 90 de frais.

## FLEURIER - FLEURIER



L'équipe gagnante.

(Avipress - Schelling)

## Au tournoi de football de table

(c) Vendredi, samedi et dimanche, un tournoi de football de table s'est disputé entre deux établissements publics de Fleurier, chacun ayant présenté 12 équipes. Neuf du club Apollo sont allées en finale et remportèrent la coupe.

Classement : 1. Sergio Valle - Jean-Claude Bovet ; 2me : Marcellino Carli - Marino Bianco ; 3me : Lino Lutneri - Mario Cimadoro.

(Avipress - Schelling)

### A « La Concorde »

(sp) — Les membres formant le comité de « La Concorde », se sont répartis les charges ainsi : président : Henri Helfer ; vice-président : Alcide Favre ; caissier : Gilbert Gilland ; secrétaire-correspondancier : Gérard Hilbrand ; secrétaire des procès-verbaux : Eric Pétremand ; secrétaire-convocateur : René Juvet ; archiviste : Daniel Lebet. D'archiviste, A. Favre a passé vice-président, M. D. Lebet entrant comme nouveau membre au comité. A l'issue de la dernière répétition, la commission musicale a fixé le programme du concert du 1er mai au temple de Fleurier.

Le célèbre ténor fribourgeois Charles Jaquier sera le soliste du prochain concert de « La Concorde ». M. Jaquier qui avait participé au festival de « Mon Pays » à Noiraigue, en 1965, chantera des œuvres du répertoire populaire romand et sera accompagné par « La Concorde » dans quelques chœurs, dont le célèbre « L'Armaille des grands monts ».

## Sur les pistes de Grindelwald

Par un ciel sans nuage et une température agréable, les élèves des camps de sport de Couvet et Fleurier ont skié pour la plupart, hier, sur les pentes du First et de Lauberhorn.

En soirée, les Couvassons ont joué au loto et les Fleurians ont assisté à la projection de films. Les deux camps ont reçu la visite de l'inspecteur scolaire du 2<sup>me</sup> arrondissement neuchâtelois, M. Paul Perret, accompagné de sa femme.

Pour la journée d'aujourd'hui, il est prévu du ski aux mêmes endroits qu'hier. Les débutants, eux, apprennent les rudiments de ce sport à la station même.



Et, à midi, une choucroute ! (Avipress - Fyj)

## Seconde Fête de la bière

(c) Le Judo-club du Val-de-Travers organisera en avril sa seconde Fête de la bière qui sera précédée d'un tournoi de judo réservé aux juniors et aux seniors de nombreuses sociétés. Un bal mettra fin à la soirée.

## NOIRAIGUE

### Du ski... et des dons !

(c) Le camp de ski organisé par la commission scolaire à Arolla a pris fin samedi. Les participants en furent enchantés, la santé ayant été excellente, le soleil présent chaque jour et le temps chaud pour la saison. Chacun put profiter de ces quelques jours de détente et s'adonner pleinement aux joies du ski.

Le soir, des jeux furent organisés, et les élèves firent la connaissance d'un clown du Cirque d'hiver de Paris qui, le dernier jour, offrit et distribua les prix à l'issue d'un concours de slalom qui avait été organisé.

La commission scolaire a reçu avec reconnaissance, deux dons, l'un anonyme, l'autre (100 fr.) du Club de boules, ainsi que différents dons en nature. Elle apprécie ces gestes sympathiques d'amis des écoles.

### On a bien voté...

(c) Sur 132 électeurs, 97 se sont présentés aux urnes, soit 73,5 %, et ont approuvé le suffrage féminin par 77 voix contre 19 (un bulletin blanc) soit dans la proportion de 4 contre 1. Pour les votations cantonales, la participation n'a pas, toute proportion gardée, été aussi élevée. Ce sont 146 électeurs et électrices qui y ont pris part sur un total de 278, soit 52,5 %. Le village a bien voté, si l'on se réfère à la moyenne du canton qui est de 57,1 % pour la votation fédérale et de 37,7 % pour les votations cantonales.

### Bientôt la troupe !

(c) La compagnie de mitrailleurs II/42 (150 officiers, sous-officiers et soldats) suivra son cours de répétition à Noiraigue, du 17 au 29 mai.

## CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet), 20 h 15 : « West Side Story » (parlé français).

Collège régional, Fleurier, 20 heures : cours d'histoire.

Médecin et pharmacien : habituels.

### ... ET AU GUIDON !

Le 5 décembre, à 21 h 40, P. R., de Couvet, au guidon de son cyclomoteur, roulait rue de la Gare, à Travers. Arrivé près de l'hôtel de l'Ours, il quitta prématurément le « stop » pour s'engager dans la rue Milleville, où il fut heurté à l'arrière et projeté à terre par une auto.

P. R. avait entre 2 et 2,20‰ d'alcool dans le sang. Il a été très affecté par cet incident et, à l'audience, il dut même sortir de la salle, se sentant mal. Aussi bien par son employeur que par la police, P. R. est considéré comme un honnête homme. Il s'en tire avec 150 francs d'amende et 256 fr. 50 de frais ; l'amende sera radiée du casier judiciaire au bout d'une année.

Mlle C. D., de Travers, se rendait, le 12 décembre, à 9 h 35, à Neuchâtel, en auto. Au pont du Crêt-de-l'Anneau, son véhicule dérapa sur la chaussée verglacée et heurta une voiture qui venait en sens inverse. Les fautes de la circulation commises par Mlle C. D. ont été sanctionnées d'une amende de 80 francs et de 54 fr. 25 de frais. (Réd. — Mais que fera-t-on, dans l'avenir, pour empêcher que de tels accidents se produisent à cet endroit ?)

### DEUX HOMMES ET CINQ FEMMES...

Sur plainte de S. R., deux hommes et cinq femmes, A.-M. B., G. B., A. R., C. R., M. R. et R. R., tous de Noiraigue, étaient accusés de menaces et de diffamation. Comme on avait affaire à des méridionaux, on a pu craindre que les débats soient « hauts en couleur ». Or, l'avocat du plaignant, pour couper court à une affaire qui aurait risqué de durer des mois, voire des années, a proposé de retirer la plainte, les parties s'ignorant à l'événement.

Ces conditions ayant été acceptées, l'affaire a été classée et les frais mis, exceptionnellement, à la charge de l'Etat.

G. D.

## VAUD - VAUD - VAUD

### CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

## Auto contre camion : deux blessés

(c) Hier, vers 18 h 30, M. Gilbert Roulin, 61 ans, domicilié à Eschvay-le-Lac, circulait en auto au carrefour du Bornalet, commune de Corcelles-près-Payerne. Au débouché de la route principale Lausanne-Berne, son véhicule s'est jeté contre la remorque d'un train routier roulant en direction de Lausanne. M. Roulin, et son passager, M. Ballif, souffrant de blessures diverses, ont été hospitalisés à Payerne. L'auto est démolie.

### Place d'armes à Treycovagnes

On sait que depuis une dizaine d'années des tractations sont en cours entre des propriétaires de Treycovagnes et le département militaire fédéral qui veut installer une place d'armes à cet endroit. Les actes de vente ont été signés il y a quelque temps et une bonne partie du territoire communal a ainsi été vendue. La caserne d'Yverdon serait « relogée » à Treycovagnes.

### LA SAUGE

## Feu de roseaux

Hier, vers 18 h 30, plusieurs habitants de la région, plus précisément ceux habitant le haut de Neuchâtel et les quartiers de Saint-Blaise et d'Hauterive, furent intrigués par une forte lueur, semblable à celle d'un incendie, visible sur la rive sud du lac, à l'est de l'embouchure du canal de la Broye.

Au bout d'une vingtaine de minutes, les lueurs cessèrent. On croyait tout d'abord à l'incendie d'un immeuble à Cudrefin ou dans la région de la Sauge. En fait, il s'agissait d'un important feu de roseaux, attisé par la bise.

### CUDREFIN

## Le nouveau débarcadère est prêt

(c) En mai 1970, le Conseil général décidait de créer un port de petite batellerie. Dans le projet, le déplacement de l'actuel débarcadère était nécessaire. La digue qui prolonge la route a été élargie et allongée et elle est surmontée côté lac, par un mur destiné à protéger les voyageurs de la Société de navigation. Le débarcadère a été construit en plein lac ; la passerelle en béton peut être abordée par les bateaux venant de deux directions, selon les vents. L'ancien débarcadère pourra être détruit. Une vaste place de stationnement a été créée, du terrain ayant pu être gagné derrière les baraquements de pêche. De grands arbres ont déjà été abattus et d'autres le seront prochainement. De jeunes espèces seront plantées pour agrémenter l'esthétique des lieux. Le programme des travaux se poursuit selon les projets des autorités communales et cantonales. Sauf imprévu, tout sera prêt au printemps.

### SAINTE-CROIX

## Violente collision : un blessé

(c) Hier, vers 17 h 30, une violente collision s'est produite au carrefour de la rue de l'Industrie. Un automobiliste de l'Auberson n'ayant pas respecté les feux rouges, son véhicule est entré en collision avec une voiture surgissant à droite. Sous l'effet du choc, cette dernière a été projetée contre le trottoir et son conducteur, M. Eric Cruchaud, domicilié aux Rasses, blessé à un genou, a été transporté à l'hôpital de Sainte-Croix. Dégâts.

### YVERDON

## Epidémie de grippe

(c) La grippe fait des ravages dans certaines classes primaires d'Yverdon. Dans l'une d'elles, on comptait dix absences sur vingt-quatre élèves, la semaine dernière. Néanmoins, la direction des écoles a déclaré que la moyenne des absences n'était pas exceptionnelle.

### PAYERNE

## Concert

(c) Les Jeunesses musicales ont organisé un concert de musique de chambre, donné par Gabriela Jjac, violoniste, premier prix du Concours d'exécution musicale de Genève 1970, et Florina Corighian, au piano. Au programme figuraient des œuvres de Mozart, Brahms, Bartok, Ysaye et Wienawsky.

## BOVERESSE

### Comptes scolaires

(c) Les comptes de 1970 pour l'instruction publique se présentent en résumé ainsi : enseignement primaire : dépenses 70.524 fr., recettes 42.564 fr., à charge de la commune, 27.960 francs. Les frais pour l'enseignement secondaire ont été de 7420 fr. et pour l'enseignement professionnel de 5860 francs.

## Suffrage féminin : un exemple...

De toutes les localités, Fleurier est celle qui a enregistré la plus forte majorité en faveur du suffrage féminin. Du reste le Val-de-Travers n'avait pas attendu ce vote pour offrir aux femmes des responsabilités dans les problèmes scolaires.

En effet, la première brèche ouverte dans un domaine réservé aux hommes fut celle du parti libéral, lors de l'élection de Mme Monique Gentil, de Couvet, qui devint la première femme du canton à accéder au poste de juré cantonal, siégeant non seulement au tribunal correctionnel du district, mais aussi à la Cour d'assises. En outre, depuis le début de l'actuelle législature, Mme Jean Heimann, de Boveresse, fait partie du tribunal matrimonial et de l'autorité tutélaire.

### LA PREMIERE SUISSESE

Mais, la première femme à partager, en Suisse, les responsabilités dans un

### pouvoir exécutif fut Mme Anita Passet, de Fleurier, appartenant au groupe socialiste. Elle fut nommée le 30 juin 1965 au Conseil communal, remplaçant M. René Grize. Chargée d'abord de la direction des finances, elle reprit ensuite les œuvres sociales et fut secrétaire.

A Travers, Mlle Bertha Vaucher-de-la-Croix présida deux fois le législatif et, cette année Mme Madeline Schneeburger est à la tête du Conseil général de Môtiers. A Buttes, à la Côte-aux-Fées et à Boveresse, aucune femme ne siège dans une autorité.

Rien, a-t-on dit, ne sera changé, au point de vue politique par l'introduction du suffrage féminin fédéral. Certes non, si les femmes se contentent de voter pour ou contre des lois faites par les hommes. Oui, peut-être, si, en s'inscrivant assez nombreuses dans les partis politiques, elles réussissent à faire triompher certains de leurs points de vue. Mais cela, seul l'avenir le dira.

G. D.



Mme Anita Passet. (Avipress - Schelling)

## COUVET

### Ski-club : les alentours du chalet seront-ils éclairés ?

(c) Une vingtaine de membres du Ski-club de Couvet ont siégé vendredi, sous la présidence de M. André Schmid. Le régional du Val-de-Travers (disciplines alpines) qui aurait dû avoir lieu le 24 janvier, a été renvoyé au dimanche 28 février. M. Jean-Pierre Zurcher, président du comité d'organisation, a précisé quelques points sur le travail à fournir et a relevé que le pavillon des prix serait magnifique.

M. Paul Martin, président de la commission du chalet, a indiqué qu'une étude de détail en cours concernant la demande faite pour que les alentours du chalet soient éclairés à l'intention des skieurs de fond et de tourisme. M. Heinz Heiniger, président de la commission technique, a rappelé que les cours internes du Ski-club auraient lieu les 21 et 22 février, et que la « Blanche randonnée » marche à skis patronnée par la FAN se déroulerait les 13 et 14 mars.

## critique TV Patinage artistique

La Télévision suisse romande, ces derniers jours, aura vécu sous le signe des championnats d'Europe de patinage artistique et de l'exploration d'Apollo-14. Retransmissions sportives et exploration spatiale sont donc deux des principales vocations de la télévision, toutes deux spectaculaires et permettant ainsi aux téléspectateurs d'assister aux événements comme s'ils y étaient. Les images de patinage retransmises de Zurich étaient en général très bonnes. Des efforts particuliers avaient été faits, paraît-il, dans le domaine de la couleur. Nous nous sommes contentés du noir et blanc. Mais le rituel pourrait devenir monotone : la caméra suit les évolutions de près, use des tableaux électroniques pour la communication des résultats et montre les visages des concurrents pendant la pose. Enfin, heureuse innovation : la technique du ralenti qui nous permet d'apprécier les prouesses techniques et la perfection du geste. Que demander de plus, diront certains. Et pourtant, nous avons souvenir d'une retransmission de l'ORTF où l'image donnait au patinage une troisième dimension. En effet, tout au long de l'exhibition, les techniciens usaient des superpositions, des ralentis et des mixages électroniques. De magnifique spectacle, la retransmission devenait alors féérique. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de suivre les retransmissions en provenance de Lyon, des

championnats du monde qui se dérouleront du 20 au 28 février, en souhaitant que les responsables de l'ORTF parviennent à nous présenter des images plus originales. Pour sa part, la TV romande a prévu de retransmettre les quatre derniers jours de ces championnats, soit : libre danse, figures libres dames, figures libres messieurs et gala final. Remarquons que la TV romande a pris des mesures afin que ces retransmissions n'envahissent pas le petit écran. Mais pour ceux qui n'aiment pas le patinage artistique, une seule solution : la création d'une seconde chaîne.

On ne le répètera jamais assez : l'exploration d'Apollo-14 est un extraordinaire exploit technique. Mais l'homme du XX<sup>e</sup> siècle est vite blasé ! Des nombreuses retransmissions ont eu lieu, la seule spectaculaire fut l'accouplement entre le module de commande et le module lunaire (samedi soir) lors du départ de la Lune. Il suffisait de voir l'émotion réelle d'Alain Schaefer, par ailleurs remarquable homme de télévision, obligé d'animer les longs instants d'attente, avant l'arrivée des images. De son côté, la deuxième chaîne française avait prévu un certain nombre de documents pour boucher les trous ce qui facilitait l'attente des téléspectateurs impatients des images en provenance de la Lune.

R. Z.

## Avis mortuaires

†  
Monsieur Oscar Buchs, à la Côte-aux-Fées ;  
Monsieur et Madame Henri Buchs-Sander et leurs enfants, à la Côte-aux-Fées et Arolem (Allemagne) ;  
Monsieur et Madame Robert Buchs-Sauer, leurs enfants et petite-fille, à la Côte-aux-Fées ;  
Madame et Monsieur Albert Bornand-Buchs et leurs enfants, à Prévèrages ;  
Madame et Monsieur Ferdinand Roulet-Buchs, à Yverdon ;  
Madame et Monsieur Paul Wieland-Buchs et leurs enfants, au Mont-des-Verrières ;  
Madame et Monsieur Gérald Joseph-Buchs et leurs enfants, à Sainte-Croix ;  
Madame veuve Jean Kocher-Buchs et ses enfants, à Fleurier ;  
Monsieur et Madame Louis Chappuis, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;  
Monsieur et Madame Hubert Chappuis, leurs enfants et petits-enfants, à Estavayer-le-Gibloux ;  
Madame et Monsieur Robert Schmutz-Chappuis, leurs enfants et petits-enfants, à Romont ;  
Mademoiselle Léonie Chappuis, à Montreux ;  
les enfants et petits-enfants de feu Arthur Chappuis, à Genève ;  
Les familles Buchs, Barras, à Neuchâtel, aux Bayards, à Marsens, Paris, Gumezens, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de  
Madame  
**Elisabeth Buchs-Chappuis**  
leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.  
La Côte-aux-Fées, le 6 février 1971.  
Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.  
Jean 17:24.  
L'ensevelissement aura lieu à la Côte-aux-Fées le mercredi 10 février à 13 h 15.  
Départ de l'hôpital de Sainte-Croix, à 12 h 45.  
Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.  
Messe à Fleurier, à 10 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Le chef du département des travaux publics et ses collaborateurs ont le regret de faire part du décès après une courte maladie, de

## André RUFENACHT

cantonnier à Travers  
Ils garderont le meilleur souvenir de ce fidèle serviteur de l'Etat à qui il a consacré plus de trente années d'activité.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## AVIS DIVERS

### Maison de paroisse - Fleurier

Mercredi 10 février, à 14 h 30  
rencontre des aînés et des isolés  
Causerie avec diapositives. Thé.  
Invitation cordiale à chacun.

### Un Mini-prix pour une Maxi-machine

Black & Decker  
Dau 72, 370 Watts, 10 mm  
perceuse 2 vitesses  
Black & Decker  
qui rend facile le difficile  
au lieu de  
vous économisez  
et payez  
seulement 144.-  
169.-  
25.-

### Black & Decker

On dit qu'elles sont les meilleures

### Vente et démonstrations

## Max Jaquet

FLEURIER - Ø 61 10 23  
ROY COUVET  
Ø 63 12 06

### CALOR 5005

La plus perfectionnée des petites machines à laver  
Capacité 1 kg 500  
220 V - 6 kg 500  
Convient pour chaque ménage  
FR. 249.-  
Envoi franco de port contre remboursement - Mode d'emploi et garantie 1 an inclus

### L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

## ROY

ROY  
COUVET  
Tél. (038) 63 12 06



# LE LOCLE - LE LOCLE

## Assemblée de paroisse aux Ponts-de-Martel: un des pasteurs devra quitter la localité

De notre correspondant : M. Alfred Emery, président du Conseil d'Eglise, a ouvert l'assemblée qui se déroulait à la maison de paroisse. Il donna la parole au pasteur Sully Perrenoud qui lut à l'assemblée le rapport des activités de la paroisse durant l'année 1970. Il rappela l'importante assemblée du 10 avril 1970 au cours de laquelle les paroissiens prirent conscience de la décision du Conseil synodal de supprimer un poste pastoral dans la paroisse des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz. Le seul poste restant sera complété par le ministère du pasteur de la Chaux-de-Fonds qui exercera une activité partielle au Locle.

Tous les membres de la paroisse ont manifesté un certain mécontentement quant au départ de l'un des pasteurs, mais les arguments émis par les laïcs ne permettent pas de modifier la décision du Conseil synodal. Après cette importante prise en considération, chacun se demandait quel était le pasteur qui devrait quitter la paroisse. M. Sully Perrenoud ayant reçu un appel de l'extérieur, répondit affirmativement. Il quittera donc le village après 18 ans de ministère pour aller prêcher à la paroisse Farel de la Chaux-de-Fonds.

Le rapport comportait également le détail des différents services entrepris au cours de l'année dernière, notamment le nombre de baptêmes, de ratifications et premières communions, de mariages, de cultes funèbres et de noces d'or. Les diverses manifestations de 1970 furent énumérées. Plusieurs d'entre elles ont été organisées pour mener à bien l'action « Pain pour le prochain ».

monitrices et moniteurs actuels pour mener à bien le culte des enfants. La parole fut ensuite donnée à M. Jean-Pierre Fivaz qui donna lecture du procès verbal de la dernière assemblée, lequel fut adopté à l'unanimité. Mlle Ginette Robert donna connaissance des comptes de l'année 1970, qui bouclent avec un bénéfice de 3000 fr. environ malgré les réparations de la maison de paroisse.

M. Henri Thiébaud, au nom des vérificateurs de comptes, remercia la caissière et proposa, vu la parfaite tenue et l'exactitude des livres, de la décharger de ses fonctions. Un budget déficitaire pour l'année en cours fut également discuté par la caissière et adopté par l'assemblée. M. Georges Ducommun donna connaissance de la situation financière de « fonds des saches ». M. Antoine Durini au nom des vérificateurs, pria l'assemblée de donner décharge pour les comptes de ce fonds, ces derniers se révélant exacts. M. G. Ducommun informa d'autre part l'assemblée que la cible des Chantiers de l'Eglise avait été

atteinte et même dépassée par la paroisse des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz. M. Roger Guye précisa que la cible pour les missions avait été également atteinte.

**INTERVENTION APPROUVEE**

Dans les divers, alors que le pasteur Perret avait annoncé plus tôt que le Conseil synodal l'avait demandé pour la paroisse du Landeron, un ancien fit remarquer que le Synode exagérât; non seulement il supprimait un poste pastoral, mais encore il voudrait déplacer le second pasteur. L'assemblée approuva cette intervention, chargeant le président du Conseil d'Eglise, M. Emery, d'intervenir auprès du Conseil intéressé.

Pour compléter l'assemblée, le pasteur Robert Jéquier du Locle présenta une brochure qu'il a écrite: « On t'aime bien, Eglise ». Elle relate d'une façon poétique et agréable l'abstentionnisme des paroissiens face à la fréquentation des cultes et à la vie de l'Eglise.

## CONCERT DE L'A.C.L. L'ENSEMBLE RICERCARE

Sur les peintures anciennes, on aperçoit souvent des instruments peu connus. Hier soir, non seulement on a vu une petite harpe et un orgue portatif, mais on a entendu aussi les sonorités de ces instruments qui ne sont fabriqués aujourd'hui que pour les amoureux du passé. MM. Christopher Schmidt et Alfredo Frigerio sont des érudits qui ne prétendent pas au titre d'organiste et d'harpiste (signification d'aujourd'hui). Ils prétendent tout simplement ressusciter les sonorités des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et pour ce faire ils font appel à tout leur savoir. Il faut avoir non seulement de l'enthousiasme, il faut posséder de vastes connaissances. MM. Michel Piquet (hautbois, flûtes à bec Renaissance, cromorne), Heinrich Huber (trombone mesuré à l'ancienne), Jordi Saball (basse de violon) appartiennent à l'ensemble Ricercare de Zurich leurs connaissances aasi. Le genre de musique qu'ils cultivent avec Mme Wally Staempfli est un genre particulier, réservé aux esthètes.

Dans leur spécialisation, tous ces ar-

tistes révèlent une simplicité, une admiration qui conquiert d'emblée les auditeurs. Il nous était de la plus haute importance de savoir par exemple que l'orgue et la harpe avaient un tempérament inégal. De auditu, nous avons constaté que les œuvres de Dufay, Binchois, Isaac, Cabezon, et Josquin des Prés, avaient souvent leur écriture en mode.

Disons que la fraîcheur, le contrepoint (écriture à trois voix souvent) les sonorités si douces, donnent à tout le programme une saveur non pas actuelle mais archaïque, c'est-à-dire raffiné.

M.

### Collision et dégâts

(c) Une voiture conduite par M. A. T., domicilié à Morteau, quittait sa place de stationnement, hier vers midi, rue de l'Hôtel-de-Ville. Elle a alors été heurtée par une auto conduite par M. J.-P. M., de la Chaux-de-Fonds, qui roulait dans le même sens. Des dégâts.

### Les contremaitres du Jura neuchâtelois réunis à Saint-Imier

(c) Samedi, les contremaitres de la Chaux-de-Fonds, du Locle et des environs se sont réunis en assemblée à la salle des spectacles de Saint-Imier. Ils ont approuvé les différents rapports et les comptes, suivi la proposition du comité de la section d'augmenter les cotisations et renoncé à la construction d'une maison de vacances en Valais.

Les contremaitres suivants ont reçu un souvenir pour 25 ans d'activité: MM. Anré Barnassoon, Jean Eckert, Paul Fallet, Charles Huguenin, Fritz Lüthy, Willy Tissot et Willy Vuille.

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### ● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Corso: 20 h 30, Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon. Eden: 20 h 30; Gott mit uns. Plaza: 20 h 30; Le Samourai. Ritz: 20 h 30; Colorado.

EXPOSITIONS. — Galerie du Club 44: peintures et dessins de Pierre-A. Junod. Galerie du Manoir: Claude-Laurent François.

Tourisme: bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture: 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

### ● AU LOCLE

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture 8 h-12 h 30, 14 h-17 h 30.

PHARMACIE D'OFFICE. — Mariotti, Grand-Rue 38. Des 21 h, tél. 17.

PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRES. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Le feu dans un immeuble Grâce à la célérité des premiers-secours les dégâts ont pu être heureusement réduits

De notre correspondant : Hier, en fin d'après-midi, le feu éclatait dans un immeuble de la ville. Comble de chance, si l'on ose s'exprimer ainsi, le sinistre s'est déclaré à une dizaine de mètres du poste des premiers-secours! Il était 17 h 08 lorsque l'alarme était donnée. Un début d'incendie était signalé à l'immeuble No 5 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. On trouve là, au rez-de-chaussée, une boulangerie-pâtisserie très connue, car le patron cuit encore au four à bois, un salon de coiffure pour dames et messieurs et à l'étage, un cabinet de médecin.

Le feu a éclaté dans une chambre du premier étage. A l'arrivée des premiers-secours, venus à pied puisque, à côté du lieu du sinistre, des ouvriers d'une entreprise étaient en train de

soulever le plancher parce qu'ils avaient constaté que les flammes couvraient l'intérieur. Ils avaient dû mettre des mouchoirs pour se protéger d'une fumée déjà très épaisse et âcre. Mais ce que ces hommes ne pouvaient pas savoir, c'est que le feu s'était également propagé derrière une paroi puis avait gagné verticalement le plafond supérieur puis s'était répandu horizontalement dans le plancher supérieur.

Il fallut tout de suite utiliser la tronçonneuse pour découper le plafond. Mais la présence de quatre couches de planches superposées, qui durent être découpées les unes après les autres, devait retarder l'intervention. Entre-temps, le feu continuait de couvrir sous la surface de trois chambres tandis qu'une fumée de plus en plus épaisse sortait des fenêtres qui devaient même,



Les pompiers sauvent le mobilier...

faute d'oxygène, occasionner une mise hors service de la tronçonneuse.

Outre les premiers-secours, cinq groupes de sapeurs, soit environ 45 hommes, ont dû être alarmés. En effet, il s'agissait de trouver de nombreux porteurs d'appareils à circuit fermé tant il devenait difficile d'œuvrer dans cette sorte de brouillard crasseux. Peu après 18 heures, le patron de la boulangerie, aidé par sa fille et son gendre, décida d'évacuer l'intérieur du magasin. Tous trois entassèrent alors les diverses marchandises dans une voiture, puis une camionnette. Le laboratoire fut également vidé en partie. Cela devait se révéler efficace puisque les dégâts purent être ainsi réduits.

Les sapeurs procédèrent également à l'évacuation de nombreux meubles et autres objets, afin de gagner de la place pour découper le plafond. L'attaque était placée sous la direction du major Grisel, assisté de tout son état-major et du capitaine Marendaz. On notait également sur place la présence de conseillers communaux Claude Robert et Etienne Broillet.

**MAITRES DU SINISTRE**

Vers 19 heures, on pouvait considérer que les hommes étaient maîtres du sinistre, mais un piquet de surveillance était placé. Sous la conduite du major Grisel, il fut alors possible de pénétrer dans l'immeuble pour se rendre compte sur place des dégâts. La boulangerie est intacte, à part quelques déprédations dues à l'eau. Les chambres du premier étage n'ont en partie plus de plafond et les murs sont rongés par le feu. Le deuxième étage a subi des dégâts dus à la fumée.

En résumé, les pompiers se sont trouvés devant ce que l'on peut appeler un incendie sans flammes, ceci grâce à leur prompt intervention. Mais le sinistre a quand même causé pour plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts. L'après-midi encore, des maîtres d'Etat se trouvaient sur place pour évaluer le coût d'une rénovation de certaines pièces...

Ph. N.



La fumée, épaisse et âcre, sort encore par les fenêtres du deuxième étage. (Avipress - Girardin)

### Séance extraordinaire du Conseil général

(c) Le Conseil général des Ponts-de-Martel se retrouve aujourd'hui en séance extraordinaire. A l'ordre du jour figurent les points suivants: 1) rapport de la commission sur la marche de l'Ecole secondaire; 2) information orale sur le développement du haut du village; 3) cessions de terrain en faveur du domaine public communal.

### Etat civil de janvier

Naissances: 1. (à Couvet) Monnet, Laurent-Roger, fils de Monnet, Roger-Willy, et de Daisy-Lucette, née Benoit, domicilié à Brot-Plamboz; 23. (au Locle) Monnet, Chantal-Yvette-Fernande, fille de Monnet, Frédy-Gilbert, et d'Yvette-Esther, née Benoit, domicilié à Brot-Plamboz.

Décès: 4. Grettillat, Berthe-Emma, née le 30 mai 1905, célibataire; 14. (à Lansanne) Monard, René-Albert, né le 19 avril 1909, époux de Rose-Nelly, née Huguenin-Dumittan; 22. (à la Chaux-de-Fonds): Jannet, Berthe-Marie, née le 28 septembre 1884, célibataire.

### Etat civil du Locle, 8 février 1971

MARIAGES. — Renga, Angelo, ouvrier de fabrique, et Rota, Purissima, Gabriella; Charles, Jean-Léon-André, décolleur, et Gfeller, Denise-Lucette.

DÉCÈS. — Pellet, né Lauener, Filomena, née le 9 mai 1895, ménagère, veuve de Pellet, Georges; Bonny, née Henry, Adrienne, née le 23 octobre 1886, ménagère, veuve de Bonny, Jules-Adolphe.

## Avec les gymnastes des Brenets

De notre correspondant : Samedi soir, M. Michel Rossette, le jeune président de la société fédérale de gymnastique ouvrait la séance de l'assemblée et relevait la présence de M. Jean Guinand, président de commune et Charles Jeanneret, conseiller communal. L'ordre du jour était copieux: liste de présence, procès verbal, correspondance, mémorandum, rapports du président de section, du caissier des vérificateurs des comptes, distribution des challenges d'assiduité, manifestations en 1971, renouvellement du comité, honorariat, cotisations, admissions et démissions.

Aucun décès de membre ne fut déploré en 1970. Les rapports révèlent que les finances de la société sont saines et permettant de considérer l'avenir avec sérénité. L'année a été faste: 40 pupilles ont été inscrits, 50 garçons (+ 10) forment les effectifs. Pour les jeunes filles, il s'agit de se préparer à la Fête fédérale qui aura lieu en 1972. Le président remercia le comité d'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire de la société présidé par M. Louis Sieber.

mon-Vermot sera sous-monitrice des pupilles et Mme Mireille Rossette assurera la correspondance. Enfin Milles C. Von Allmen et G. Fellay ont été nommées sous-monitrices de la section féminine. Trois membres d'honneur ont été élus. Il s'agit de MM. Jean Guinand, Georges Rossette et J.-M. Arrigo, ancien moniteur des pupilles.

Parmi les manifestations prévues cette année, mentionnons la fête cantonale des pupilles à Colombier, le 13 juin, les 18, 19 et 20 juin, la fête cantonale des actifs à la Chaux-de-Fonds. La fête des pupilles aura lieu à Saint-Aubin le 27 juin. Les actifs participeront à deux tournois de volleyball à Savagnier et aux Brenets, le 12 septembre. Enfin la course obligatoire se fera les 25 et 26 septembre.

### Après les votations

(c) Soixante-trois pour cent du corps électoral des Brenets s'est rendu aux urnes le week-end dernier. Parmi les 223 votants, 186 ont dit oui alors que 36 ont refusé à leurs compagnes l'entrée dans la vie politique à l'échelon fédéral. Un seul bulletin était blanc. Cela signifie que presque 84% des électeurs ont accordé l'égalité aux femmes sur le plan fédéral.

Sur le plan cantonal, le nombre des électrices et électeurs n'a été que de 310 sur un total de 767. Seules 87 électrices se sont déplacées. Cela représente à peine 40% des électrices et électrices inscrits.

Dans un autre domaine, Mariline Bolis et Nicole Romailleur n'ont eu aucune absence aux répétitions. Chez les garçons, c'est Charles Fellay qui l'emporte: en quatre ans, il n'a manqué que deux fois! Chez les gymnastes, la place d'honneur revient à M. P.-A. Vassalli qui n'a manqué que trois répétitions.

Le comité a été modifié. C'est ainsi que M. Fred Rossette devient banneret et M. Meyrat vérificateur. Mlle M.-C. Si-

# VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

## Les « Compagnons du Bourg » de Valangin ont présenté leur soirée théâtrale

De notre correspondant : La société littéraire de Valangin « Les Compagnons du Bourg » a présenté samedi soir à la grande salle du collège son spectacle annuel. Un public attentif et chaleureux (mais qui pourrait à l'avenir être encore plus nombreux), a suivi avec plaisir la pièce en trois actes de J.B. Priestley « Un inspecteur vous

demande. » Les dialogues mordants, légèrement psychologiques, traitent de la bourgeoisie anglaise et des rapports tendus (surtout au début du siècle) existant entre le patronat et les ouvriers. Un faux inspecteur de police sème la panique dans une famille snob qui recherche les titres honorifiques et, à lui seul, parvient même à la diviser en deux clans distincts: celui des aînés, durs et parvenus, que seule la peur d'un scandale affole et celui de la jeune génération sincère et repentante.

La mise en scène fouillée et vivante de M. André Evard et les décors somptueux et particulièrement réussis d'Anne-Lise et Marcel Clerc ont encore réhaussé la qualité du spectacle.

### SAVAGNIER

#### Hockey

(c) A l'issue du championnat, la première équipe du H.C. Savagnier se trouve à la quatrième place, en deuxième ligue, avec un total de 8 points. Les joueurs ont perdu leurs derniers matches, mardi soir contre Saint-Imier 9-1 et dimanche contre Montmollin 4-5.

### CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Marti, Cernier; Piergovann, Fontaines. PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRES. — Votre médecin habituel.

## Montmollin: oui à la Centrale avec le prix du lait inchangé

C'est pratiquement admis: si Mme Imhof ne reprend pas la laiterie de Montmollin après le départ de son mari, le lait du village sera acheminé vers la Centrale. C'est ce qu'il faut retenir de la réunion qui s'est déroulée hier comme prévu et au cours de laquelle les membres de la Société de laiterie ont pu échanger leur point de vue avec celui de M. Belsler, venu spécialement pour la circonstance.

Mais ce n'est pas tout! En effet, si le départ du laitier ne posait pas de gros problèmes aux consommateurs locaux, vers Neuchâtel était la pierre d'achoppement des discussions. Et hier, les membres de la Société ont entendu avec un plaisir non dissimulé les déclarations du directeur de la Centrale. Le prix du lait ne sera pas modifié et la Centrale l'achètera au même prix que M. Imhof. C'est un premier point. Il reste malheureusement celui du stockage. La Centrale ne se déplacera qu'une fois par jour, probablement le matin. Autrement dit, le lait trait la veille et celui du matin devront être conservés au frais à quatre degrés exactement. Il faudra donc choisir une installation réfrigérante: soit une boîlle-tank refroidie par ventilation, soit un réservoir abaissant la température du lait par un système de circulation d'eau. La seconde solution coûte moins cher mais ne permet pas de descendre en dessous de 16 degrés en été, ce qui est insuffisant à une saison où le lait a justement besoin d'être protégé.

Des aujourd'hui, un représentant vien-

dra à Montmollin et les membres de la société pourront alors se décider au vu du coût élevé de ces appareils.

— Il ne faudrait pas dépasser les 25.000 francs, a déclaré M. Louis Jeanneret, président de la société.

Si des points de détail restent encore à régler, on peut néanmoins considérer la succession de M. Imhof comme un problème pratiquement résolu dans la mesure où les membres de la Société de laiterie se mettront d'accord sur le choix de l'installation. Pas trop onéreuse, mais efficace.

La question du coulage trouvera aussi un jour sa solution puisque une personne devra être recrutée par la Société de laiterie et payée par la Centrale. Une seule ombre au tableau: si le lait continuait d'être distribué aux particuliers, le beurre et le fromage ne pourraient s'acheter qu'en magasin. C'est la rançon de l'évolution...

P. Lc.

### LES GENEVEYS s/COFFRANE

#### En douze ans, les avis changent...

(c) Aux Geneveys-sur-Coffrane, les avis ont évolué depuis la dernière votation concernant le droit au suffrage féminin. En effet, en 1959, on avait enregistré 81 oui et 105 non. En 12 ans, les jugements se sont modifiés puisque les résultats de dimanche passé enregistrent 159 oui et 54 non...

### De notre correspondant :

C'est dans une atmosphère très détendue qu'a eu lieu, samedi après-midi, dans la salle de cours de l'hôtel de ville, la remise de diplômes et autres témoignages de fidélité aux officiers et sapeurs du bataillon de sapeurs-pompiers de la Chaux-de-Fonds.

Le major Grisel, commandant de bataillon, après avoir salué l'assemblée et notamment M. Claude Robert, conseiller communal, céda la parole à la chorale des agents de police de la ville, qui interpréta deux œuvres sous la direction de M. Darbre. Evoquant ensuite les sinistres qui ont détruit, récemment, des hôtels de Saint-Moritz et Interlaken, ainsi que la gare de Lucerne, il rendit hommage au dévouement et au courage de tous ses camarades attachés à une cause commune: celle de la lutte contre le feu. Il remercia encore les autorités pour la collaboration dont elles font preuve en mettant à disposition du

bataillon, des engins modernes et efficaces, et notamment un nouveau camion-pompe, d'une capacité de 2700 litres qui sera mis en service très prochainement. Faisant appel au sens du devoir et aux connaissances des commandants, officiers et sous-officiers, il insista sur l'utilité de maintenir un esprit de camaraderie et de solidarité, au sein d'une équipe de volontaires répondant à toute heure et dans n'importe quelle circonstance à l'appel des victimes du feu.

Le commandant Marendaz apporta à son tour son témoignage d'amitié et de reconnaissance à ses collaborateurs, rendant un hommage tout particulier au lieutenant Borel atteint au 3<sup>e</sup> degré par des brûlures lors d'une intervention près de l'Ecole de commerce. Rappelant que l'an dernier les premiers secours sont sortis 140 fois, il releva le mérite de ces hommes qui ne craignent pas de mettre parfois leur vie en danger pour aider leur prochain.

Les récompenses furent ensuite remises aux sapeurs qui ont fidèlement servi et qui sont atteints par la limite d'âge: les sapeurs Kritzingner Rodolphe et Surdez Noël reçoivent une petite coupe pour 16 ans de service dans les compagnies et groupes

de renfort; les sapeurs Huguenin Jim, Berger Roland, Dubois Jacques et Monnin Willy reçoivent une lettre de remerciements pour 16 ans de service dans une compagnie; l'appointé Miché Marcel reçoit une lettre de remerciements pour 20 ans de service; le sergent Hirschy Albert reçoit une lettre de remerciements pour démission après changement de situation; il a accompli 19 ans de service au bataillon.

Après un petit intermède musical offert par la chorale, furent offertes: une pendulette aux lieutenants Ernest Girardin et Jean-Pierre Borel pour 25 et 23 ans de service; une coupe en argent au lieutenant Jean-Louis Berger pour 20 ans. C'est enfin le conseiller communal Claude Robert qui félicita les nouveaux officiers du bataillon qui reçoivent leur diplôme au nom du Conseil communal. Ce sont: le cap. Jean Guinand, le plit Francis Spiller, le lt Gérard Berger, le lt Pierre Strauven, le lt Jean-Pierre Marthaler, le lt Yvo Poncioni, le lt Robert Heinger et le lt Remy Haldorn.

La cérémonie se termina par deux chants de la chorale.

A.R.



Le conseiller communal Robert et le major Grisel félicitant un officier. (Avipress - Roux)

### « Cabossée » par le train

(c) Hier vers 13 h 35, une auto conduite par M. J.-C. C. domicilié en ville, circulait rue du Manège en direction ouest. Le conducteur a dû s'arrêter au milieu de la chaussée, le train du Jura venant en sens inverse. S'étant garé trop près de la voie, sa machine a eu le flanc droit enfoncé par le marche-pied du convoi. Pas de blessés, mais des dégâts.

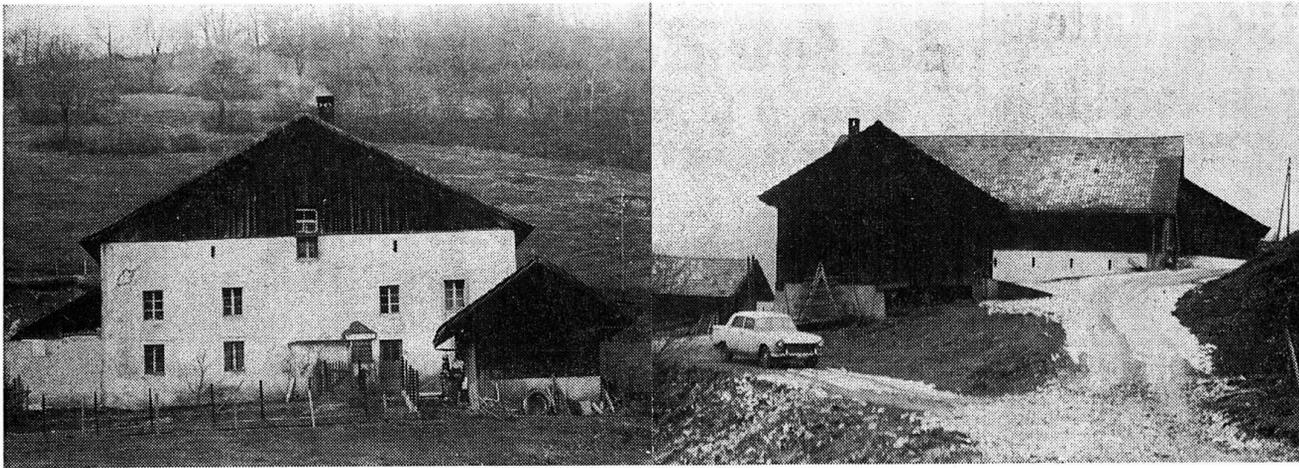
### « Stop » trop rapide

(c) Une voiture pilotée par M. M. R., de Alle (Jura bernois) circulait hier peu après 15 heures rue Jaquet-Droz en direction est. A la hauteur de la rue du Midi, le conducteur est reparti prématurément du « stop » et son véhicule est entré en collision avec une voiture conduite par M. P. M., de Boudévilliers. Dégâts aux deux machines.

## Projet d'extension d'une industrie chaux-de-fonnière

(c) La municipalité d'Yverdon a demandé au Conseil communal l'autorisation de vendre une parcelle (environ 5000 mètres carrés) au « Prés-du-Lac » au prix de 42 fr. l'unité, à M. Charles Ruetschi de la Chaux-de-Fonds, pour la construction d'une fabrique d'appareils électroniques et de machines à souder de haute précision. Cette vente témoigne du désir des autorités yverdonnoises de promouvoir le développement industriel du Nord vaudois.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA



La ferme des Grangettes. C'est du grenier de droite que le criminel a surgi à la rencontre des gendarmes et du président du tribunal.

DRAME HORRIBLE PRÈS DES RANGIERS

UN FERMIER, MENACÉ DE SAISIE, ABAT UN GENDARME DE PORRENTROY

De notre correspondant :

Un drame inattendu et pourtant presque prévisible, s'est produit, hier, aux abords d'une ferme de la région des Rangiers, à quelques centaines de mètres d'un endroit que les fusils connaissent bien : le pâturage de Mont-Gremay, sur lequel a lieu chaque automne, le célèbre « Tir des Rangiers ». Perdue à mi-colline, au milieu des champs, et à quelques dizaines de mètres de la forêt, il y a la ferme des Grangettes, vieille bâtisse que l'on pourrait croire maudite. Nombreux sont en effet les drames qui s'y sont succédés. Le maître du lieu, Francis Oriet, 52 ans, homme très attaché à la terre, travailleur, a eu une vie orageuse. Marié, il est père de sept enfants mais aucun ne vit plus à la ferme. Sa femme non plus, car elle a obtenu le divorce, il y a quelques années, lorsque son mari sortit de Witzwil où il avait passé trois ans et demi pour grave attentat à la pudeur de deux de ses filles... Mais le drame familial n'en est pas resté là, car un des fils est également divorcé et son ex-femme est restée aux Grangettes avec son beau-père, dont elle a d'ailleurs eu un enfant.

camarade, agent de poursuites, auprès duquel il s'était renseigné sur ce qui allait se passer dans son cas. Averti que les « gens des poursuites » reviendraient certainement en compagnie de la police, Oriet avait à nouveau proféré des menaces. — Après mes histoires, avait-il alors déclaré, je ne peux plus réintégrer la société. Je suis paysan et j'aime mieux être « foutu » que d'être obligé de tout vendre. Celui qui viendra saisir mon bétail, je le descends !

Hier, Francis Oriet était convoqué à 10 heures chez le président du tribunal de Porrentruy. Il ne nous a pas été possible d'apprendre ce qui s'était passé entre les deux hommes, mais le président Hublard aurait trouvé son interlocuteur assez calme. Toujours est-il que celui-ci savait à quoi s'en tenir en rentrant à la ferme. Puisque, en arrivant à 12 heures 30, aux Grangettes, M. Arthur Hublard et le gendarme Kohler, de Porrentruy, trouvèrent le chemin de la ferme obstrué par la voiture du propriétaire, et qu'ils le virent bientôt sortir du grenier, une carabine dans une main et une bouteille de vin dans l'autre. S'adressant alors à ses visiteurs, le leur dit :

« JE NE TIRERAI PAS LE PREMIER »

— Je ne tirerai pas le premier, mais je m'oppose à ce que vous fassiez un inventaire. Oriet se déplaça alors lentement en direction du président Hublard et du gendarme, passa devant eux, les tenant toujours en joue avec sa carabine 22 long rifle, puis il grimpa au sommet d'une côte boisée d'où il dominait sa ferme, d'une part et d'autre part, la route qui y accède. A ce moment arrivèrent deux autres voitures, l'une occupée par les gendarmes Geissbühler et Pauppe, et l'autre par M. René Domont, de Courtedoux, préposé à l'Office des poursuites de Porrentruy. Oriet se mit alors à tirer.

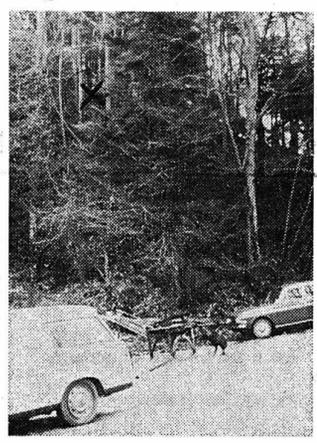
Une première balle d'abord. En direction d'une voiture, sans l'atteindre. Puis une seconde contre le gendarme Kohler qui fut blessé à la hanche. L'agent se camoufla à ce moment derrière une voiture parkée à proximité. Baisé et quelque peu replié sur lui-même, il voulut sans doute se retourner pour constater la gravité de sa blessure, mais une nouvelle balle l'atteignit en pleine tête. Il fut tué sur le coup. Oriet tira encore une fois sur le président Hublard qui avait contourné la côte au sommet de laquelle se trouvait le forcé. M. Hublard fut atteint à l'extrémité du nez

et à la joue, puis la balle traversa son parrdessus dans la région de l'épaule, sans le blesser. Légèrement atteint, le président du tribunal de Porrentruy eut le courage de s'adresser au tireur pour lui dire :

— Cette fois, tu peux me remettre ton arme !

Et en effet, à la surprise générale, Oriet, qui s'était sans doute rendu compte qu'il avait tué, descendit de son promontoire et se rendit sans opposer de résistance. Les gendarmes constatèrent à ce moment que leur collègue était étendu sans vie derrière la voiture. Le drame avait duré trente minutes. Oriet fut incarcéré à Porrentruy.

On imagine l'indignation soulevée par ce crime gratuit, dont a été victime l'appointé Pierre Kohler, agent très estimé autant de la population que de ses collègues, pour sa modération, son calme et sa gentillesse.



C'est de l'endroit marqué par une croix qu'a tiré le criminel. Le gendarme était dissimulé derrière une voiture stationnée au même endroit que le véhicule blanc au premier plan.

Agé de 38 ans, l'appointé Kohler était actuellement en poste à Porrentruy, après l'avoir été plusieurs années à Boncourt. Il était né à Develier où habite encore sa famille. Marié, il était père de trois enfants âgés de 10, 8 et 5 ans.

Il faut remonter jusqu'à l'année 1949 pour trouver au Jura une affaire de ce genre. C'était alors à Porrentruy qu'un forcené du nom de Dobler s'était barricadé dans un appartement du faubourg de France et avait tué, tirant d'une fenêtre, l'agent Rychen de la police municipale.

BÉVI

Delémont: une poésie rude et sans concessions

Un nom vient de s'ajouter à la liste déjà longue de ceux qui, au Jura, font œuvre littéraire, celui de Georges Pélégry, 25 ans, né à Saint-Ursanne, vivant actuellement à Delémont, dont le premier recueil de poèmes vient de sortir de presse. Non pas une insignifiante plaquette imprimée à bon marché, mais un fort élégant recueil, oblong, d'une centaine de pages, fort bien présenté, le jeune poète ayant su s'entourer de quelques amis, un photographe, Nous Carnal, un peintre, Pierre Marquis, et un graphiste, Daniel Bamert, qui se sont chargés avec bonheur de l'illustration et de la mise en page de l'ouvrage. « Requiem pour un temps crucifié », tel est le titre donné par Georges Pélégry à son recueil. On comprendra immédiatement qu'il ne s'agit pas d'éloges ou de bucoliques, mais d'une poésie rude et sans concession, à travers laquelle l'auteur veut stigmatiser, de son propre avec « l'époque de décadence que nous vivons, avec tous ses maux, ses injustices, ses contradictions... Requiem, en quelque sorte, pour ce monde que nous détruisons chaque jour un peu plus, et d'une façon presque systématique. Tel est le thème qui inspirera, avec plus ou moins de bonheur selon les poèmes, les « méditations » de l'auteur sur tout un éventail de problèmes actuels : la faim, la guerre, la drogue, la religion, le pouvoir, la répression. Au fil des pages gronde une indignation, une colère que l'on sent sincères, — qui sont d'ailleurs fondées — et qui s'expriment à travers de très beaux vers, de facture classique ou presque, Pélégry sent très bien la musique des mots, il est sensible au rythme de la phrase :

Un jour je partirai  
Seul pour vivre ma vie où les hommes  
sont hommes  
Loin des fusées des usines des atomes  
Un jour je m'en irai avant qu'il se  
fit tard  
Emportant musette poèmes et guitare.  
Ses vers portent, touchent, font impact.  
Cesse cesse de jouer de tricher  
Arrache tout ce qui fait ta façade  
Démasque-toi commence à défricher  
Ton monde artificiel faux et maussade

Et puis cherche recherche tes pourquoi  
Découvre tes comment et tes peut-être  
Ton sexe ton ventre ton cœur et quoi  
Ta tête Renais et tu pourras ETRE.

EN REVANCHE...

Si une partie du recueil suscite l'admiration, nous avons en revanche moins goûté quelques poèmes « rébus » dont la mise en page compliquée, pour ne pas dire tarabiscotée, rend la lecture pénible et la compréhension difficile. Certains jeux de mots ou jeux de vers, certaines répétitions, voulues certes, mais fatigantes, ne parviennent pas davantage à convaincre, de même que sont regrettables l'absence totale de ponctuation — déformation professionnelle ? — ainsi que quelques concessions à la trivialité, qui n'apportent rien à un « plaidoyer » auquel, dans ses grandes lignes, on serait prêt à souscrire. Que la muse agressive de Georges Pélégry se décente et s'affine, et elle réservera d'excellents moments.



Georges Pélégry. (Avispress - Bévi)

FRIBOURG - FRIBOURG

TOUJOURS L'« AFFAIRE » MORGER

Un cerveau malade ou la victime d'une escroquerie ?

Cet homme énergique de 54 ans, originaire de Saint-Gall et parlant avec un fort accent de la-bas, c'est Joseph Morger qui se bat depuis des années contre « une bande d'escrocs raffinés », affrontant la justice fribourgeoise et le Conseil d'Etat. A chaque session du Grand Conseil « l'affaire Morger » refait surface. Le parlement n'a jamais acquiescé aux requêtes de M. Morger. Mais par quoi ce diable d'homme est-il animé ?

L'histoire commence en 1936 : il faut se replacer dans l'ambiance du moment. Joseph Morger entre dans « une organisation chargée par le Conseil fédéral de combattre l'Allemagne nazie, la Russie soviétique, la traite des blanches, etc. ». Selon lui, 350.000 fr. de l'époque, dont une bonne part d'actions d'une banque privée qui valent aujourd'hui, dit-il, des millions, lui furent soustraites par l'organisation. L'argent provenant de la famille Morger, celle-ci porta plainte. Mais Joseph Morger continua à soutenir financièrement l'organisation jusqu'en 1953. Il fut condamné et interné. Ce n'est que longtemps après qu'il se rendit compte, dit-il, qu'il avait été l'objet d'une escroquerie monumentale. Son combat d'aujourd'hui viserait donc deux buts :

retrouver l'argent, recouvrer l'honorabilité. En 1950, Joseph Morger peut s'établir à Morat. Il tente de faire ouvrir le dossier devant la justice fribourgeoise. A la suite d'une « machination » affirme-t-il, il est à nouveau aux prises avec cette justice. Mais surtout, il ne parvient pas à se faire entendre. Il se perd dans l'ide dédale des lois et le labyrinthe de la procédure. Mais il ne s'avoue jamais battu. Sans relâche, il s'efforce de trouver le défaut de la cuirasse. Il en arrive au point où, pour forcer une décision, il attaque vigoureusement les juges. Il lance de graves accusations, dans l'espoir que les personnes visées finiront par porter plainte, ce qui permettrait la réouverture du dossier. Il édite deux fascicules dans lesquels l'affaire est exposée, de manière fort confuse d'ailleurs.

Joseph Morger saisit le Grand conseil. Il lui soumet des plaintes disciplinaires. Un juge commet une « erreur », il est blâmé. Le gouvernement cantonal en a assez. En décembre 1968, au cours d'une conférence de presse, il rappelle que Joseph Morger a eu des démêlés avec la justice, bien avant qu'il n'arrive dans le canton. Il affirme qu'il a pu faire valoir ses droits. Et surtout, il invoque des expertises selon lesquelles Joseph Morger serait atteint de maladie mentale : « psychose schizophrénique chronique », précise le Conseil d'Etat...

conseillers d'Etat, furent repoussés nettement, pour des raisons de forme d'un « pari », parce que le Grand conseil aurait déjà rejeté antérieurement une demande semblable, d'autre part, Joseph Morger riposte. Il se plaint d'avoir été entravé, mais il s'empresse d'ajouter :

— J'interviendrais à nouveau à la session de mai...

Les députés commencent à en avoir assez. L'autant plus que la complexité de l'affaire oblige toujours à de longues, fastidieuses et coûteuses explications. Mais qui donc est Joseph Morger ? Ses accusations relèvent-elles d'un cerveau malade ? Cela n'a semble-t-il pas été démontré de manière satisfaisante. Le cas échéant, pourquoi continuer à discuter ? D'autre part, si Joseph Morger est sain d'esprit, il faut alors lui permettre de se faire entendre, de se justifier et de rentrer dans son droit. Pour l'instant, l'affaire traîne de manière irritante. Il faudra pourtant qu'on sache, une fois pour toutes, à quoi s'en tenir. Le tribunal fédéral se prononcera prochainement sur plusieurs recours Morger. Souhaitons qu'il soit alors possible de sortir enfin des broussailles. M. G.

D'AUTRES AVIS

Riposte immédiate : Joseph Morger invoque d'autres avis de plusieurs professeurs neurologues et psychiatres, selon lesquels il n'est pas atteint de maladie mentale. Le parlement cantonal s'est occupé de l'affaire » une nouvelle fois, la semaine dernière. Des demandes de prise à partie contre des juges cantonaux et tous les

BRUNISRIED

Une nouvelle église (c) L'Assemblée paroissiale de Dirlaret (Singine) a décidé la construction d'une nouvelle église à Brunisried. Ce sanctuaire remplacera la chapelle « provisoire » construite en 1920.

Université de Fribourg : les nouveaux sénateurs

(c) L'Université de Fribourg doit être dotée de nouveaux organes (sénat, rectorat, commission de recours), suivant la loi du 27 novembre 1970. Elle est entrée en vigueur en janvier.

Les représentants de l'Université au sein d'un nouveau sénat ont été désignés : — faculté de théologie : professeurs : Jean-Dominique Barthélémy et Heinrich Stirnimann ; cadres intermédiaires : Dirk van Damme ; étudiants : Marc Donzé ; — faculté de droit et des sciences économiques et sociales : professeurs : Walter Wittmann, Félix Wubbe ; cadres intermédiaires : Michel Rey ; étudiants : Jo Keller ; — faculté des lettres : professeurs : Norbert Luyten et Alfred-A. Schmid ; cadres intermédiaires : Bernard Prongue ; étudiants : Bernard Favre ; — faculté des sciences : professeurs : Pierre Hatz et Hans Meier ; cadres intermédiaires : Josef Portmann ; étudiants : Wolfgang Schwitz.

A ces seize représentants de l'Université viendront s'ajouter huit « sénateurs » qui seront les représentants de l'Etat de Fribourg. Quatre seront nommés par le Grand conseil et quatre par le Conseil d'Etat. Le nouveau sénat pourra se constituer et commencer ses travaux dès que les représentants de l'Etat auront été désignés.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

SUGIEZ

Collision : deux blessés, dont un Neuchâtelois coincé dans la cabine

(c) Hier, vers 11 heures, M. Emile Gutknecht, 26 ans, domicilié à Lugnorre, quittait en voiture un garage de Sugiez. Alors qu'il s'engageait sur la route principale Morat-Neuchâtel, son véhicule entra en collision avec une camionnette qui arrivait de Morat, conduite par M. Claude Indermuehle, 23 ans, de Neuchâtel. Ce dernier fut coincé dans la cabine de son véhicule et il fallut scier les tôles pour le dégager. Souffrant notamment d'une fracture d'une jambe, M. Indermuehle fut transporté à l'hôpital des Cadolles. Quant à M. Gutknecht, fortement commotionné et blessé à la tête, il a été hospitalisé à Fribourg. Les deux véhicules sont hors d'usage.

GUIN

Ivresse au volant : 5000 fr. de dégâts

(c) Dimanche, vers 23 heures, un jeune automobiliste de Jeuss a manqué un virage à Guin. Son véhicule grimpa sur le trottoir, brisa un enclos et termina sa course dans un pré. Une vitesse excessive et l'alcool ont causé l'accident. Dégâts : 5000 francs.

ROMONT

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 12 h 35, M. Maurice Sugnoux, 30 ans, de Billens, s'est jeté contre une voiture stationnée à Romont. Souffrant d'une fracture d'une jambe et de blessures diverses, il a été hospitalisé.

Qui sera le nouveau recteur ?

(c) Un sondage a été fait lors d'une assemblée plénière à l'Université, afin de voir quels sont les professeurs susceptibles d'accéder à la charge de recteur, nouvelle formule. Parmi les noms cités le plus fréquemment, citons ceux des professeurs A. von Overbeck, P. Jaegg, A. Mueller, R. Ruffieux, H. Stirnimann, A. Faller, A. Schmid, B. Schnyder, E. Studer et W. Wittmann.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Opposition à l'aéroport du Grand-Maraïs

LE PEUPLE A-T-IL OU NON SON MOT À DIRE ?

Le problème de la construction éventuelle d'un aéroport au Grand-Maraïs a préoccupé hier le Grand conseil bernois, qui entama la deuxième semaine de la session de février. Un député agrarien, M. Weber, a demandé au gouvernement de renoncer à toutes autres dépenses relatives aux projets d'aérodromes et de donner tout de suite au peuple l'occasion de se prononcer sur la question de principe : oui ou non à un aérodrome continental.

Le député a fait remarquer que depuis 1969, une grande partie de la population a manifesté son inquiétude au sujet de la construction d'un aéroport au Grand-Maraïs.

Le président Gnaegi à Macolin

(c) Hier, le conseiller fédéral Gnaegi, président de la Confédération a fait une visite officielle au centre de l'EFEGS, à Macolin. Il a parcouru les nouvelles installations en compagnie de M. C. Wolf, directeur de l'EFEGS, avec lequel il a discuté de l'application du récent décret sur la jeunesse et le sport. La présence à Macolin de l'architecte biennois, qui a construit le nouveau bâtiment permet de poser qu'on a abordé à cette occasion, la question de la transformation de l'ancien immeuble. On sait qu'un crédit de deux millions de francs est demandé pour ces travaux. L'architecte serait partisan d'une démolition et de la construction d'un bâtiment moderne, solution, à son avis, moins onéreuse. Mais ce sont les Chambres fédérales qui auront le dernier mot dans cette affaire.

Cinq fanfares biennoises à Lucerne

(c) La Fête fédérale des musiciens suisses aura lieu à Lucerne en juin. Le comité d'organisation avait enregistré au début 472 corps de musique. Aujourd'hui, 260 ensembles seulement sont inscrits. Cinq corps de musique de Biemme iront à Lucerne : « La Concordia », « La Stadt-Musik », « La Fanfare de Mâche » en première catégorie, « L'Union instrumentale » et la « Fanfare de Boujean », en 2me catégorie.

raies. Des remaniements parcellaires et des constructions d'ensembles localités ont été retardés ou même ajournés, a précisé le motionnaire, qui a ajouté que c'est depuis 1967 déjà que la commission spéciale pour l'étude des questions relatives aux endroits propices à l'aménagement d'un aérodrome. Le conseiller d'Etat Henri Huber a répondu que le gouvernement ne pouvait accepter la motion. En effet, des expertises sont en cours et elles doivent être terminées le plus rapidement possible. Il est également nécessaire de dédommager les agriculteurs de la région. Quant à la question de principe sur la construction d'un aéroport, elle ne peut être posée, une telle consultation n'étant pas prévue légalement.

Plusieurs députés se sont alors exprimés sur l'opportunité de construire un aéroport au Grand-Maraïs. M. Villard (soc., Biemme) a remarqué que la population

n'avait été renseignée que fort tard des études entreprises et que l'opposition au projet était vive :

— Nous le combattons, d'une façon pacifique, mais le peuple doit avoir le droit de dire son mot.

C'est ce matin que le Grand conseil bernois se prononcera sur la motion. Auparavant, le législatif bernois avait accepté la loi sur l'utilisation des eaux et le décret sur les redevances et les émoluments dus pour l'utilisation des eaux, qui prévoit le doublement de la taxe d'eau annuel. Cette mesure doit permettre de financer une carte hydro-géologique du canton et c'est par 95 voix contre 15 que le décret a été accepté (la loi l'était par 111 contre 5).

Le Grand conseil bernois a enfin accepté plusieurs crédits supplémentaires, dont des subventions de neuf millions de francs pour la protection des eaux.

A la veille d'importantes élections

Inconnue pour la Cour d'appel

Mercredi les députés bernois éliront le chancelier et le vice-chancelier du Conseil d'Etat et un juge à la Cour d'appel. Pour le poste de chancelier, le PAB présente M. Jossi, de Wimmis et le parti radical, M. Kurt Meyer, de Roggwil, alors que pour la vice-chancellerie, il n'y a qu'une seule candidature, celle de M. Ory, (soc), de Biemme. M. André Ory, né en 1924, est originaire de Develier. Après avoir obtenu sa maturité littéraire au gymnase de Lausanne, il poursuivit des études de mathématiques et de physique à l'Ecole polytechnique de Zurich. Puis il enseigna durant cinq ans au collège d'Orbe et deux ans au gymnase de la Chaux-de-Fonds. De 1955 à 1965, il assura les charges de recteur du gymnase français et de l'Ecole normale de Biemme. Depuis le 3 avril 1965, il dirige l'Office des relations publiques du canton de Berne. De 1969 à 1970, il présida le Conseil de Ville de Biemme. Une grande inconnue subsiste pour le

remplacement du juge à la Cour d'appel, M. Schweingruber. En principe, ce poste devrait revenir au Biennois André Anroli (soc), président du tribunal. Hier, cependant, le parti libéral-radical estimant que le système proportionnel lui donnait droit à ce poste a présenté la candidature de M. Graf, de Berne. Cette candidature serait parait-il, appuyée par une partie du PAB. Si cette nouvelle se confirmait, on ne voit pas comment le candidat biennois pourrait, à moins d'un miracle, faire face à cette coalition. On dit aussi que si M. Anroli échoue, il aurait ainsi plus de chance d'entrer à la Cour d'appel, une vacance étant prévue cet automne. Il est cependant extraordinaire que lors des candidatures Vallat et Bojnay, par exemple, on n'ait pas agité le drapeau de la proportionnelle, ce qui autorise à affirmer que les partis se réclament ou non de la proportionnelle selon leurs intérêts. Ad. G.

Nouvelles institutrices

(c) De nouvelles institutrices ont été nommées dans le Jura : Mlles Monique Lappaire, de Delémont, à Courtételle, Agnès Bourgnon, de Bonfol et Thérèse Theubet, de Fahy, à Boncourt et Elisabeth Queleoz, de Saint-Brais, à Develier.

COURTELARY

Festival d'accordéonistes

(sp) Le Club des accordéonistes de Courtelary-Cormoret organisera cette année le festival des accordéonistes, les 19 et 20 juin. Pour mettre sur pied cette manifestation, le club a convoqué diverses personnes en vue de constituer un comité d'organisation. M. Marcel Monnier en a accepté la présidence. Les postes principaux ont été attribués et le comité s'est mis immédiatement au travail.

SAINT-IMIER

Bon anniversaire !

(c) Mme Léonie Membrez a fêté hier son 90me anniversaire, en compagnie de son mari, qui a le même âge. Elle a été félicitée par les représentants de la municipalité qui lui ont remis le cadeau traditionnel.



BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Quand un Biennois prend le chemin de la Corée

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi, M. Raymond Gsell, maire de Plagne, est parti en mission en Corée...



Le capitaine Gsell quelques minutes avant son départ pour la Corée.

Avant son départ, M. Gsell a accepté de répondre à quelques questions.

Que font les Suisses en Corée ? Depuis 1953 les Suisses font partie de la Commission de surveillance de l'Armistice en Corée...

Quel est le rôle de cette commission neutre ? Cette commission composée de pays qui n'ont pas participé à la guerre de Corée...

Qui a participé à cette guerre de Corée ? Le 25 juin 1950 les troupes de la Corée du Nord envahissent la Corée du Sud...

Cette commission neutre de surveillance a-t-elle encore une raison d'être, 18 ans après l'armistice ? Certainement. La Corée du Nord et la Corée du Sud n'ont pas signé de traité de paix...

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2.31.23), à 15 h et 20 h 15 : La Dernière Evasion, jusqu'au 11 fév. Capitole (tél. 2.25.47), à 20 h 15 : samedi dimanche à 15 h et 20 h 15 : Et que ça saute.

Elite (tél. 3.67.97), à 15 h, 18 h et 20 h 30 : Les Petites Marguerites, jusqu'au 14 fév. Lido (tél. 3.66.55) à 15 h et 20 h 15 : Borsalino.

Méto (tél. 2.28.87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Le Retour des sept. - Ce salad d'inspecteur Sterling, jusqu'au 9 février.

Palace (tél. 2.32.22), à 15 h et 20 h : Unser Paucker gehen in.

Rex (tél. 2.26.25), à 15 h et 20 h 15 : Die Feuerzangenbowle, jusqu'au 11 fév. Roxy (tél. 2.11.77), à 15 h et 21 h : Jame Mans Field. - Isabella, jusqu'au 14 fév. Scala (tél. 2.26.45), à 15 h et 20 h 15 : Tor... Tor... Tor...

Studio (tél. 2.17.37), à 15 h et 20 h 15 : Tolhaus der Erotik.

EXPOSITIONS Galerie d'art, Lyss : Paul Wyss, jusqu'au 14 février.

Galerie Pot-Art : J.-P. Hänni, jusqu'au 20 février.

Galerie 57 : U. Raussmuller, jusqu'au 27 février.

Médecin de service : tél. 6.55.66 (police renseigné).

Dentiste : Dimanche, tél. 7.23.85 et 11.

Pharmacie de nuit et du dimanche : Pharmacie de l'Aigle, rue Centrale 25, tél. 2.26.76.

Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2.52.57. Pharmacie Centrale, Dr J. Joissaint, rue de l'Union 16, tél. 2.41.13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2.40.05.

possée, puisqu'ils doivent acquérir des connaissances en rapport avec l'histoire du pays, son économie, sa culture, la mentalité de sa population et bien sûr les événements de la guerre de 1950 à 1953.

Comment voyagez-vous en Corée ? Nous nous y rendons en uniforme suisse avec pour signe distinctif une banderole « Switzerland » cousue sur la manche gauche de la tunique. Il est prévu 11 jours de voyage pour se rendre de Bienne à Panmunjom en passant par Bâle, Francfort, Philadelphie, San-Francisco, Honolulu (aux îles Hawaii), Tokio, et Séoul. Le transport se fait essentiellement avec les avions de l'armée américaine de l'air. En cours de route je dois me présenter à différents organes. Je fais le voyage seul.

Comment et pourquoi a-t-on fait appel à vos services ? C'est un concours de circonstances qui veut que je prenne la relève d'un autre Biennois en la personne du Cap EMG Roland Zaugg qui se trouve actuellement à Panmunjom. Il n'est évidemment pas simple de se libérer pour 6 mois et de sa famille et de ses activités professionnelles, politiques et militaires. Une des premières conditions est évidemment l'assentiment de sa propre famille. Sur le plan professionnel, la Commission de surveillance de l'École commerciale a fait preuve de beaucoup de compréhension en me accordant un congé de 6 mois.

Quelles sont les raisons qui vous ont incité à accepter ce mandat ? Je dois vous avouer qu'il s'agit d'un vieux rêve qui devient réalité. En 1953 déjà j'avais pris contact avec le Département militaire fédéral pour cette mission en Corée. En raison de mon jeune âge (19 ans) ma postulation n'a pu être prise en considération. Ce mandat me permet de participer personnellement à la politique de neutralité active de notre pays, et ceci « au front ». C'est l'occasion pour moi de nouer des contacts avec d'autres personnes et d'apprendre à connaître d'autres pays et d'autres mentalités. Je pense que cela donne une ouverture d'esprit qui ne peut être que bénéfique. Evidemment il faut un peu payer de sa personne, surtout pendant la période des préparatifs.

La mission en Corée est-elle dangereuse ? Non, je ne pense pas, pour autant que l'on s'en tienne aux prescriptions établies par la Commission neutre de surveillance et que l'on respecte les mesures d'hygiène de rigueur pour ces latitudes.

Voyagez-vous en qualité de diplomate ? Non, je dispose d'un passeport spécial dans lequel le Département politique fédéral invite les autorités civiles et militaires à laisser librement circuler le porteur dudit passeport. Il le recommande aux bons offices des autorités auxquelles il pourrait s'adresser et les prie de lui accorder aide et protection.

Où serez-vous stationné ? Je me trouverai dans un camp militaire situé dans la zone démilitarisée à Panmunjom, à l'écart de toute localité. Nous logeons dans des baraques en toile ondulée. Il semble qu'il y a cependant un minimum de confort pour permettre de vivre et de travailler dans des conditions relativement normales.

Quel est votre plus grand souci en rapport avec votre mission ? D'arriver à bon port dans les délais qui m'ont été impartis. De plus je souhaite ardemment qu'il me soit donné de remplir au mieux la mission qui m'a été confiée.

A la Galerie 57: LES PROFILS DE RAUSMULLER

C'est par un peintre très attachant que la Galerie du faubourg du Lac ouvre la première exposition de l'an. Bien qu'ayant été bénéficiaire de plusieurs bourses d'étude depuis 1965, Urs Raussmuller paraît avoir été récemment considéré comme un « trouvaillé » dans les milieux artistiques de Zurich, ville où il a vu le jour. A signaler qu'après de longs stages en France qui l'ont fort marqué, il s'est installé à Londres depuis l'automne dernier, puissamment encouragé par Viaduct, société des Amis de l'art constituée au bord de la Limmat. La plupart des œuvres qu'il nous offre présentement sont de 1968 et 1969, mais on connaît de lui une œuvre plus récente encore, de grand format, montrée par la Galerie Palette (« Human Space »), un acryl sur toile de 233 x 223) au 3me Salon international des galeries pilotes à Lausanne, d'abord, et à Paris fin 1970, si nos souvenirs sont exacts.

Rien de plus plat — et de moins compromettant à la fois — que de s'exprimer sur un artiste en lui appliquant l'épithète d'intéressant, sorte de passe-partout dépourvu de signification distincte que nous devons entendre si souvent. En revanche, en l'occurrence, nous sommes enclins à croire que se prononcer en faveur des travaux de Raussmuller équivaut à lui donner une particulière signification que nous précisons davantage. Car ce peintre est très loin d'avoir exprimé tout ce qu'on devine de virtuel en lui : l'originalité et la simplicité d'une vision hautement valable. Ses productions actuelles sont déjà de qualité et même sympathiques, mais surtout attirantes dans la mesure où elles constituent une attente regorgeant de promesses.

Conception curieuse que celle de ce peintre qui a choisi — éventuellement suivi ? — le profil facial comme leit-motiv de son œuvre, sujet qu'il nous présente discrètement dans de multiples variations, étonnantes souvent, sans se départir jamais d'une tenue élégante des lignes et des couleurs.

Qu'il ait subi une influence de la dernière époque de Matisse — de ses papiers découpés notamment — on peut en convenir sans trop s'y arrêter, car les récurrences à l'image profilée de la tête, bien de lui, paraissent comme l'indice sinon la marque de préoccupations dépassant l'esthétique même lorsque la répétition du « motif » est quasi obsédée.

Les éléments qui composent les tableaux sont plutôt simples, lumineux, adroitement ordonnés, très vigoureux toujours et sans l'ombre d'une habileté routinière en dépit de cette constance faciale qui n'a pas de cesse à réapparaître.

Un tableau de 1968 nous permet de découvrir qu'au début ses têtes ne manquaient pas d'yeux, nez, bouche... de tous les détails qui ont disparu ultérieurement pour transférer et concentrer

leur signification sur le seul profil stylisé — la plus simple expression d'une tête. L'espace circonscrit par cette ligne peut être aussi bien le noyau du tableau que le point de départ d'une auréole créée par des tracés juxtaposés, de couleurs vives et rayonnantes, le plus souvent bleues, toujours percutantes, échappant aux contraintes de l'encadrement. Et pourtant, il ne manque pas de faire preuve d'une retenue que rien ne justifierait hormis ses efforts pour former des images réduites à l'expression la plus simple.

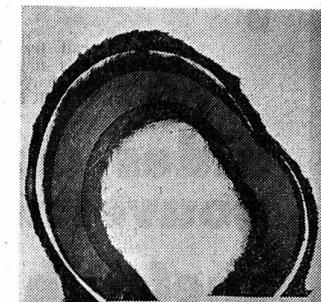
Au fond de la salle, un grand tableau, « Golden Head » (5), démontre ses possibilités dans l'emploi des teintes les plus osées et diverses et d'un agencement admirable (dans ce seul tableau, on compte neuf têtes !).

Une des peintures exposées garde un rapport indéfectible avec la toile de 1970 des galeries pilotes : une visualisation de l'espace d'après une très curieuse conception.

Ce véritable intérêt cité plus haut provient encore de ce suspens auquel nous soumet Raussmuller, au-delà de ce qu'il promet. Que fera-t-il de ses têtes aujourd'hui primordiales pour ne pas dire davantage ?

Au demeurant, peu importe la signification que ses profils ont pris et peuvent avoir encore dans son œuvre, ils ne sont pas un élément essentiel pour un peintre qui possède nombre de qualités artistiques fondamentales et qui, de

surcroît, traite les techniques les plus diverses avec une aisance très marquée (il excelle dans le collage). Ce peintre de trente ans, qui a fait naître tant d'espoirs et que rien de ce que nous connaissons ne démentirait, nourrit une manifeste estime pour les teintes bleues, qu'il emploie avec dextérité — encore un autre point commun avec les collages de Matisse. Des influences que d'autres ont soulevées existent certainement, mais peuvent être placées à son actif tellement il sait en jouer. ARS



L'élégance et la simplicité des lignes. (Avipress - Guggisberg.)

BIENNE EN CHIFFRES

Décembre 1970 Durant le dernier mois de 1970 on a enregistré à Bienne, 8 jours avec précipitations, 7 jours de neige, 6 de brouillard et 21 jours couverts. La température maximum a atteint 9,8 degré centigrade et le minimum moins 8,6. Humidité de l'air : 82 %. En décembre on dénombrait 66,770 habitants (67,943 en nov., contre 66,971 en décembre 1969) avec 11,372 étrangers (12,440 en nov., contre 11,232 en décembre 1969). Le nombre des immigrants a été en décembre de 348 (229 Suisses, 119 étrangers), pour les émigrés on avait les chiffres suivants, Suisses 343, étrangers 1187, au total 1530. Soixante-neuf enfants sont nés (31 garçons, 38 filles). Décès : 60 personnes (37 hommes, 23 femmes). Indice des prix de consommation. — L'indice a augmenté sur toutes les denrées alimentaires, chauffage, éclairage, vêtements. L'indice biennois a passé de 115,6 à 116, l'indice suisse de 115,8 à 116,3. Construction. — Une autorisation de construction (bâtiment) et 7 permis de construire de logements ont été accordés. Trois nouveaux bâtiments et 40 nouveaux appartements ont été occupés en décembre. Poursuites et faillites. — Il a été signifié 569 poursuites (554 privées et 15 fiscales) et 57 faillites. Marché du travail. — Deux cent nonante et une demandes d'emplois ont été placées, contre 339 places vacantes, 32 personnes ont été placées. Pas de chômeur. Orientation professionnelle. — Sur 85 candidats qui ont été examinés 75 ont réussi ; 7 bourses d'apprentissage ont été délivrées, 12 requêtes présentées et 23,420 francs accordés. Transports publics. — Le funiculaire d'Evilard a transporté 58,861 personnes, celui de Macolin 14,467. Le train Täuffelen - Anet 37,474 personnes. Accidents de la circulation. — Trente-six accidents de la circulation faisant 20 blessés et 3 morts, et pour 61,070 francs de dégâts matériels. Industrie hôtelière. — 3295 hôtes en décembre (Suisses 2183, étrangers 1127) qui ont passé dans les 14 hôtels biennois 5913 nuitées (Suisses 3962, étrangers 1151).

Advertisement for various services: PAS DE SOUCIS, ERIC MOSER (Plâtrerie - Peinture), RENÉ SCHENK (Sport articles), R. MARGOT (Boucherie-Charcuterie), F. GROSS & FILS (Appareillage-Ferblanterie), RITZ & Cie (Menuiserie Ebénisterie), NETTOYAGES, G. ZÜRCHER (Débaras), FRANÇOIS (Déménagements).

Advertisement for AUFINA bank. Text: 'Il en est des crédits comme des pommes. Il faut choisir les meilleurs.' Includes a drawing of an apple and the AUFINA logo.

Advertisement for TOSALLI lawn mowers. Text: 'Maintenant RÉVISION DE TONDEUSES À GAZON'.

Advertisement for Migros. Text: 'BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal'.

Advertisement for Migros travel. Text: 'Votre 1er mars avec Migros à Paris. Départ vendredi 26 février de Neuchâtel, à 23 h 03. Retour lundi 1er mars, à 22 h 23. Tout compris, Fr. 185.-'.

Advertisement for Migros travel. Text: 'Voyage de Pâques à Barcelone. Départ jeudi 8 avril, à 19 h 27. Tout compris, Fr. 390.-'.

Maculature blanche en vente au meilleur prix au bureau du journal

Inscriptions et renseignements supplémentaires : VOYAGE-CLUB MIGROS 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel, tél. (038) 25 83 48

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Qui aimerait travailler à Lausanne, Neuchâtel ou Bienne, dans une ambiance jeune et dynamique ? Nous engageons pour l'ouverture de nos PICKWICK-PUBS :

**aides-directrices -  
gouvernantes  
chefs de bar  
barmaids  
ou barmen  
commis de bar  
commis de cuisine  
aides - cuisiniers  
garçons ou filles  
d'office**

Bons salaires, conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Veuillez envoyer vos offres ou téléphoner à :  
**PICKWICK PUBS S. A.**  
Avenue de la Gare 20  
1003 Lausanne - Tél. (021) 22 57 34/35

## SICURA

Examinez objectivement,

**madame**

ou

**mademoiselle**

en quoi nous pourrions satisfaire au mieux votre saine ambition de progresser socialement tout en vous permettant d'épanouir, par la pratique, vos connaissances professionnelles et particulièrement linguistiques. Au niveau de la DIRECTION GÉNÉRALE, une importante entreprise horlogère, très modernement structurée, engagerait, pour date à convenir, une

## secrétaire de direction

Nous offrons une activité à responsabilités aussi intéressante que diverse, donnant lieu à des contacts permanents avec les marchés mondiaux les plus variés. Nous cherchons une collaboratrice apte à prendre seule des initiatives, capable de correspondre en français allemand et anglais (connaissances de l'espagnol souhaitées, sténographie pas indispensable).

Service de transport mis gratuitement à disposition ou indemnité correspondante.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer offres brèves et détaillées, avec curriculum vitae, au Siège Central des fabriques de MONTRES SICURA S.A., 2540 GRANGES (SO), à l'attention du directeur du personnel qui donnera volontiers des renseignements complémentaires. Tél. (065) 8 47 12. Demander informations préalables. Réponse à toute candidature dans les 15 jours. Discretion d'usage strictement garantie.

NOTRE FEUILLETON

## Columbella

par

Phyllis A. WHITNEY

54

Machinalement, Edith étendit la main vers la barrière brisée et je vis de la poudre de bois sur ses doigts quand elle les ramena dans le rayon de la torche.

— Cette balustrade était rongée par les termites, quasiment pourrie...

Sa voix sombra dans le silence tandis qu'Alex repartait vers la maison. Nous le suivîmes le long de l'étroit sentier sans plus prononcer une parole. Où était King ? Et que répondrai-je quand on me demanderait pourquoi j'étais allée dans le bois au milieu de la nuit ? Si seulement Leila pouvait se taire et rester dans sa chambre... Du moins jusqu'à ce que j'aie parlé à Maud ou à King.

Comme nous gravissions les marches de la terrasse, Edith s'accrocha soudain à mon bras et je me rendis compte que, sous l'effet de la réaction, elle tremblait de tous ses membres. Lorsque nous arrivâmes dans le hall, Alex alla droit au téléphone tandis qu'Edith s'immobilisait en disant d'une drôle de voix :

— Je n'arrive pas à le croire... Catherine est morte... Ma sœur est morte... morte.

EDITIONS TREVISE

Je n'aimai pas la façon dont elle semblait presque se complaire à répéter ce mot, et me détournai d'elle. Les tables avaient été débarrassées, à l'exception des nappes et des fleurs qui les décoraient. Toutes ces corolles, si belles au début de la soirée, commençait déjà à se faner.

— Il faut prévenir mère, dit Edith en faisant un effort pour se ressaisir. Et Leila.

— Laissez dormir Leila, protestai-je vivement. Il sera bien temps demain matin de la mettre au courant.

Mon intention était d'aller trouver Leila dès que j'en aurais la possibilité... Mais je ne pouvais pas compter qu'elle garde le silence lorsqu'elle saurait ce qu'il était arrivé à sa mère. Toutes mes pensées se concentraient sur King. S'il avait été pour quelque chose dans le drame, j'étais sûre qu'il le dirait. De la part d'un homme comme lui, aucune autre attitude n'était concevable. Mais si, au plus fort de sa colère, il avait jeté Catherine contre la balustrade minée par les termites, Leila n'aurait-elle pas raison de prétendre que j'en portais la responsabilité ? N'était-ce pas moi qui, par ma présence même, par la façon dont j'avais cédé à l'attrance qu'il exerçait sur moi, avais amené King à réagir avec tant de violence ? Alors je devais tenter de réparer un peu ma faute, en aidant King de mon mieux jusqu'à ce qu'il fût prêt à parler. Sa disparition ne pouvait être que momentanée. King n'était pas un homme à s'enfuir ainsi, j'en étais certaine.

Edith passa une main sur son front.

— Soit... Mais mère, elle, doit être prévenue. Elle saura ce qu'il convient de faire, donnera des directives... Moi, je m'en sens absolument incapable.

A l'autre bout du hall, Alex parlait au téléphone, fournissait des précisions. Tandis que je l'entendais sans bien percevoir ses paroles, l'écho d'une chanson traversa ma mémoire :

*Sur l'île, la vie ensorcelle,  
Mais ce n'est plus pour Columbella :  
Ses beaux jours sont finis.*

Cette chanson disait vrai. Maintenant Catherine n'était plus, mais le mal engendré par elle demeurerait terriblement présent. Arriverons-nous jamais à nous en délivrer ?

CHAPITRE XV

Quand elle descendit, Maud Hampden était pâle et défaite, mais elle n'en réussit pas moins à se montrer à la hauteur des circonstances. Alex se servit un Gilbey's sans eau comme s'il éprouvait la nécessité d'un réconfort énergétique ; à part cela, il ne laissa rien paraître de ses sentiments.

Personne n'ayant besoin de moi, je m'assis à l'écart près de la porte-fenêtre ouverte sur la terrasse. Leila ne s'était pas manifestée et, de temps à autre, je levais les yeux vers le palier, prête à me précipiter au-devant d'elle si je la voyais, mais remettant sans cesse d'aller la trouver dans sa chambre. En effet, lorsque Leila saurait que sa mère était morte, j'aurais du mal à obtenir qu'elle se taise jusqu'à ce que King soit revenu et ait pu s'expliquer. Maud me serait sûrement d'un grand secours pour cela, mais je n'avais pas encore eu la possibilité de lui parler en tête à tête.

J'entendis quelqu'un dire que la voiture de King était dans le garage, que toutes les voitures étaient là. Les domestiques étaient tous levés maintenant et Maud se chargeait de les tenir occupés, ce qui ne les empêchait pas de chuchoter entre eux d'un air effrayé.

L'officier de police, le capitaine Osborne, se révéla être un homme d'une quarantaine d'années, aussi courtoussé qu'efficace. Il s'en fut vers le bois, en compagnie du docteur et des ambulanciers.

Après un long moment, ils ramenèrent le corps de Catherine et l'étendirent sur une chaise longue de rotin que se trouvait dans la galerie du rez-de-chaussée. Quand le médecin eut terminé son examen, on la recouvrit d'un drap, la confiant à la garde de Noreen qui pleura à chaudes larmes.

Le médecin dit à Maud et au capitaine Osborne que

Mrs Drew avait dû s'appuyer contre la balustrade, laquelle avait brusquement cédé sous son poids. Mrs Drew était tombée sans avoir la possibilité de freiner sa chute. A en juger par les blessures qu'elle avait à la tête, elle avait dû se fracturer le crâne. L'autopsie permettrait d'établir la cause exacte de sa mort.

Après quoi, le capitaine Osborne entreprit de déterminer les circonstances du drame. Comme c'était moi qui avais donné l'alarme, il commença par m'interroger et, bien entendu, me demanda tout de suite ce qui m'avait incitée à m'en aller dans le bois à pareille heure.

J'expliquai que, surexcitée par la réception, j'avais été dans l'impossibilité de dormir. En désespoir de cause, j'avais pensé que sortir sous la pluie me calmerait les nerfs. Le capitaine Osborne ne parut pas trouver cela si extravagant, surtout de la part d'une femme. Ce mensonge me permit de passer sous silence le rôle joué par Leila et, partant, de ne faire aucune allusion à King.

Ce fut au moment où le policier s'avisait de son absence que King survint par la terrasse, apparemment surpris de trouver le hall illuminé et plein de monde. Lorsque Osborne se présenta et lui annonça la mort de Catherine, il eut l'air sidéré.

Personne ne fit allusion à une possible dispute entre King et Catherine. Si quelqu'un d'autre que Leila en avait perçu les échos, il n'en souffla mot. Maud, Alex, et même Edith, répondaient aux questions comme si l'accident ne faisait aucun doute pour eux. J'eus le sentiment très net que la famille était prête à s'unir étroitement pour couvrir l'un des siens, si le besoin s'en faisait sentir.

L'attitude de King me déconcertait. J'avais cru qu'il revenait tout expliquer ; or le drame semblait le surprendre autant que nous.

— Vous avez l'habitude de faire ainsi de longues promenades la nuit, Mr Drew ? lui demandait Osborne.

— Oui, cela m'arrive très souvent.

(A suivre)

## MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

## EMPLOYÉES DE BUREAU - SECRÉTAIRES

au dépt exploitation

capable de rédiger en français et s'intéressant à des problèmes de production et d'installations techniques ; travail varié ;

au dépt technique et immobilier

pour travaux de correspondance et de bureau en général ; des connaissances d'allemand seraient un atout.

Places stables, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, studios à disposition. Avantages sociaux d'une entreprise moderne. M-Participation.

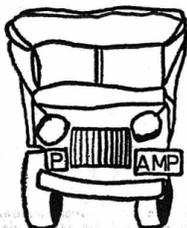
Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. 33 31 41.

## URGENT

Nous cherchons, pour quelques semaines ou mois :

## monteurs - électriciens mécaniciens de précision manœuvres

Pour tous renseignements, s'adresser à ADIA INTERIM S.A., fbg de l'Hôpital 13, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 74 14.



## PAA GROLLEY

Nous cherchons du

## personnel professionnel

pour nos ateliers automobiles et de blindés.

Nous engageons :

**mécaniciens sur automobiles et  
motocycles**

**mécaniciens sur machines agricoles  
mécaniciens en mécanique générale**

**mécaniciens ajusteurs**

et un

## aide de bureau

sachant dactylographier, pour notre bureau d'exploitation.

Il s'agit de places stables, bien rémunérées et offrant toutes les prestations sociales prévues pour le personnel de la Confédération. Bonnes possibilités d'avancement.

Horaires de travail normal, semaine de cinq jours.

Des appartements confortables et avantageux sont disponibles à proximité du PAA.

Les intéressés de nationalité suisse voudront bien adresser leurs offres ou toutes demandes de renseignements au :

Parc automobile de l'armée, 1772 Grolley,  
tél. (037) 45 10 20 (après les heures de bureau :  
tél. (037) 33 22 80).

◆◆◆◆◆◆◆◆

Nous cherchons

## vendeuse

ou débutante, pour le magasin.

S'adresser à la boulangerie E. Krois rue des Moulins 17, Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 16 27.

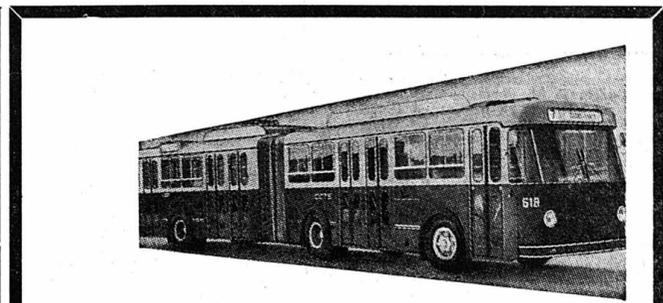
◆◆◆◆◆◆◆◆

Nous engageons

## OUVRIÈRES

pour exécuter des travaux variés dans un petit atelier de bijouterie.

S'adresser à :  
C. Huguenin-Sandoz, Plan 3.  
Tél. 25 24 75.



## La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

engage des

## CONDUCTEURS

et des

## CONDUCTRICES

La formation à la conduite des véhicules est assurée par la Compagnie.

Salaire intéressant adapté automatiquement au coût de la vie.

Prestations sociales avantageuses, caisse de pensions. (Nationalité suisse, étrangers sous permis et frontaliers.) Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au (022) 25 02 60, interne 41.

Nous cherchons

## ouvriers et ouvrières

pour travail propre et facile, en atelier. Etrangers avec permis de séjour acceptés.

Veuillez téléphoner au 31 57 81, Bracelet Union, Grand-Rue 45, 2035 Corcelles.

Hôtel de la Poste, Lignières (NE)  
engage, pour entrée immédiate  
ou à convenir,

## jeune sommelière

et

## aide de maison

Faire offres ou téléphoner au  
(038) 51 22 61.

Vous êtes

## employé (e) de laboratoire

et vous cherchez une activité intéressante et variée dans le cadre d'une entreprise dynamique.

Nous pensons être en mesure de vous procurer l'emploi que vous souhaitez.

En effet, nous avons présentement quelques postes d'employé (e) de laboratoire (A) à repourvoir, principalement dans notre service de recherche.

Vous aurez également chez nous, à

Fribourg-Marly, à la frontière des langues, la possibilité de parfaire vos connaissances linguistiques.

Nous serions heureux de vous rencontrer et vous invitons à prendre contact avec nous ou à nous faire parvenir votre offre de service : Service du personnel, CIBA-GEIGY, photochimie S.A., 1701 Fribourg, en mentionnant « Avis Neuchâtel-101 ».

CIBA-GEIGY

# FAN SPORTS L'EXPRESS

## hockey sur glace Dernières considérations sur le 33<sup>me</sup> championnat de ligue A

# Suprématie incontestable des Romands Langnau et Kloten ont été les principales déceptions

La soirée de clôture du championnat de ligue A a consacré la suprématie des Romands, puisque Sierre est parvenu, en fin de compte, à dépasser Ambrì Piotta et à s'octroyer le troisième rang. C'est un succès d'ensemble qu'il convient de souligner, car il « corrige » sensiblement les positions finales de la saison dernière. A cette occasion, Langnau et Kloten avaient supplanté Genevois et Valaisans de façon assez nette même.

**La cinquième fois**  
Geneve Servette a retrouvé la place de dauphin qu'il avait déjà obtenue en 1966 (derrière Grasshoppers), en 1967 (Kloten) et en 1968 et 1969 (La Chaux-de-Fonds). C'est donc la cinquième fois en l'espace de six ans que l'équipe des Vernets termine au deuxième rang. Cette prestation d'ensemble, si elle ne vaut pas, bien sûr, les quatre titres consécutifs des Neuchâtelois, traduit néanmoins la valeur incontestable d'une formation à qui il manque, somme toute, peu de chose pour devenir championne un jour ou l'autre. Une préparation plus sérieuse pourrait lui valoir, à l'avenir, de belles satisfactions, cela d'autant plus que les jeunes éléments de bonne qualité ne lui font pas défaut.

Geneve Servette aurait tort, en tout cas, de laisser aller à des considérations pessimistes : les vents sont faits pour tourner (Stan Ockers n'a-t-il pas fini par devenir champion du monde ?). Reconnaissions, toutefois, que des améliorations doivent être apportées à l'équipe des Vernets, notamment dans son secteur défensif, si elle tient à contrecarrer efficacement les plans de La Chaux-de-Fonds.

**Pierre précieuse**  
Le champion suisse a, une nouvelle fois, enchanté ses partisans, bien qu'il les ait quelque peu déçus en se faisant éliminer trop rapidement de la coupe d'Europe par Klagenfurt. Son contingent important de bons joueurs et l'apport de Gaston Pelletier lui ont permis de ne pas ressentir les effets de l'accident survenu à Reinhard (absent jusqu'en décembre), ni ceux consécutifs à la maladie de Berger.

Malgré ses 38 ans, Pelletier a été capable d'annuler son équipe comme aucun autre joueur évoluant actuellement en Suisse n'aurait pu et de le faire. Le Canadien, virtuose du patinage à la technique de croisés raffinés, a en maintes occasions, précipité la défaite de l'adversaire. Il a été l'âme de son équipe aussi bien dans les matches que lors des entraînements. Une pierre précieuse, ce Pelletier.

Mais ces considérations sur le maître ne doivent pas faire oublier les qualités des

élèves, les principales étant la combativité, l'esprit de corps et l'acceptation aisée des nouveaux venus, réciproquement la facile assimilation de ceux-ci.

La Chaux-de-Fonds ne possède certainement pas tous les meilleurs joueurs du pays, mais elle ne présente, néanmoins, aucun point faible, sur le plan national s'entend. Cette homogénéité lui a permis (et lui permettra encore) de s'imposer à coup sûr dans presque toutes les confrontations. Sans un relâchement compréhensible à Sierre, l'équipe neuchâteloise aurait certainement terminé ce championnat sans connaître la défaite, ce qui eût été exceptionnel. Ce n'est pas arrivé, mais la valeur de La Chaux-de-Fonds n'en est pas diminuée pour autant.

**Le seul**  
Au chapitre des satisfactions, parlons encore de Sierre et d'Ambrì Piotta. Le club valaisan a connu un début de saison très difficile en raison d'une crise interne qui s'est heureusement résorbée rapidement. Il a, cependant, acquis une place sans trop de difficultés dans la poule pour le titre où il ne s'est pas borné à faire de la figuration : Sierre peut se vanter d'être le seul club de Suisse à avoir battu le champion, cet hiver. Sa vitalité lui a valu d'être remarqué par le sélectionneur national qui a retenu cinq de ses joueurs. Tous les clubs ne peuvent pas en dire autant.

**Le mérite d'Ambrì**  
Pour Ambrì Piotta, l'essentiel était d'éviter le tour de relégation. Le néo-promu aurait, en effet, pu craindre le pire s'il avait été classé dans l'autre poule, car son manque d'expérience lui aurait sans doute été fatal (voir Berne). Qualifié à la dernière heure, Ambrì Piotta s'est joliment battu. Il s'est même payé le luxe de décourager Geneve Servette d'entrée de course. Par la suite, de nombreux blessés ont diminué ses forces, mais Ambrì Piotta a eu le mérite de ne pas se décourager. Il a encore trouvé l'énergie pour devancer Kloten de deux points au classement final. Ce n'était certainement pas prévu par les « Aviateurs » !

**L'ombre de Kobera**  
Ces derniers ont franchement déçu. D'irréguliers qu'ils étaient auparavant, ils sont

**Première ligue, groupe 3**  
**Le derby jurassien revient à Moutier**

TRAMELAN - MOUTIER 5-9 (1-4 1-2 3-3)  
MARQUEURS : Pour Tramelan : Voisin 3me; G. Vuilleumier 37me, 42me et 51me; Piaget 48me; pour Moutier : Ast 2me, 4me et 13me; Schmalz 36me, 39me, 43me et 46me; Kohler 58me; Aubry 17me.  
NOTES : Patinoire de Tramelan. Glace naturelle. 500 spectateurs.  
L'avant-dernière place était en jeu dans ce derby jurassien. Bien qu'évoluant devant son public, Tramelan n'a pas réussi à dicter son jeu à Moutier. Il a, notamment, évolué au-dessous de ses possibilités au premier tiers-temps. Toutefois, les Prévois doivent leur succès, pour une bonne part, à la chance incroyable qu'ils ont eue au cours de la période intermédiaire où, acculés, ils ont réussi à augmenter leur avance par des contre-attaques fort bien menées. Il s'agit de dire. Le dernier tiers-temps a été de bonne qualité et les dernières minutes ont été riches en émotions. J.-C. V.

devenus réguliers... mais dans la défaite. La faiblesse de leurs gardiens a sans doute joué un rôle important dans cette décadence, mais que faut-il penser des attaques, les seuls n'ont réussi que 20 buts en huit matches ? Il semble que l'entraîneur-joueur Peter Luthi n'ait pas été en mesure de résoudre tous les problèmes qui se sont posés au cours de cette saison dont le moins que nous puissions dire est qu'elle a été ratée. On a dû regretter un certain Kobera, cet hiver, du côté de Kloten.

**Langnau méconnaissable**  
La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

**Le départ de Zurich**  
Zurich a été moins heureux que son habituel partenaire du tour de relégation. Cette fois, Langnau, le troisième larron, était trop fort pour lui. La relégation de l'équipe de Hallenstadion est regrettable car elle prive la plus grande ville du pays d'une formation d'élite. Or, on sait combien l'élite est utile - nécessaire - au dévelop-

**automobilisme**  
**Un Grand prix de Suisse de formule 1?**

Notre confrère « Sport », de Zurich, s'est fait l'écho du désir émis par le comité du SAR (Schweizerischen Automobil Rennsportclub) d'organiser un Grand prix de Suisse de formule 1. La course aurait lieu sur le circuit de Hockenheim, puisque notre pays ne possède aucune piste appropriée. Hockenheim se trouve à 200 km de Bâle, au bord de l'autoroute, si bien que sa situation ne serait pas trop mauvaise pour une telle épreuve.

**OBSTACLES**  
Plusieurs choses viennent, cependant, s'opposer à cette réalisation.  
L'actuel Grand prix de Suisse avait été prévu, primitivement, en remplacement du Grand prix du Mexique, car le bruit

avait couru que ce dernier n'aurait pas lieu cette année, pour des raisons de sécurité, entre autres. Or, il semble que cette course sera mise sur pied, même si elle ne comptera pas pour le championnat du monde des conducteurs. En admettant que toutes les autorisations soient accordées aux éventuels organisateurs suisses, il faudrait donc trouver une date favorable, tâche difficile étant donné que le calendrier international est extrêmement chargé.

D'autre part, le Grand prix de Suisse ne pourrait se dérouler à Hockenheim que si le Grand prix d'Allemagne, lui, avait lieu sur Nurburgring. L'organisation des deux grands prix sur un même circuit serait, en effet, un non-sens. Quoi qu'il en soit, le Grand prix de Suisse ne compterait en aucun cas pour le trophée mondial des conducteurs, car le règlement prévoit que pour organiser une épreuve de ce genre, il faut avoir, une fois au moins, mis sur pied une course semblable à titre expérimental.

**ESPOIR TOUT DE MEME**  
Il reste, cependant, une possibilité : une

**Il pourrait avoir lieu à... Hockenheim**

**Stommelen chef de file de « Ford-Cologne »**  
Le pilote allemand Rolf Stommelen sera la vedette de l'équipe « Ford-Cologne » pour le championnat d'Europe des voitures de tourisme, dont le départ sera donné le 14 mars à Monza.



DEUXIÈMES ET TROISIÈMES. — Les Sierrois Taillens (à gauche) et N. Mathieu, ainsi que les Genevois Zahnd (9), Bettiol, Perrier et Clerc peuvent s'estimer satisfaits de leur rang, compte tenu du fait qu'il y a... La Chaux-de-Fonds. (A.S.L.)

## Pas la peine d'adresser des reproches à La Chaux-de-Fonds

« grands », croupin en première ligue et il doit même se battre contre Bonaduz ou Illnau-Effretikon pour ne pas tomber plus bas.

Grasshoppers, qui eut une belle flambée grâce à Stu Robertson, fait en ce moment ses adieux à la ligue B et il sera bientôt en bute aux menées de la « racaille ». Bâle, enfin, joue actuellement contre Petit-Huningue et Zuzgen. Bâle n'a jamais été champion national, mais il a tout de même tenu brillamment son rang parmi l'élite du pays et il a fourni d'excellents joueurs à l'équipe nationale. En particulier, un arrière de classe européenne : Handschin qui détient encore - si je ne me trompe - le record des sélections.

Zuzgen ? vous connaissez ? Ce n'est qu'un village du canton de Bâle-Campagne, perdu dans le Jura. Il ne possède même pas de patinoire. Il a désormais le droit de jouer contre le club d'une ville aussi opulente que Bâle.

Peut-on se représenter qu'en 1980 il n'y ait plus de Lausanne-Sport, plus de Servette, plus de Zurich, plus de Grasshoppers, plus de Bâle plus de Young Boys dans le football de ligue A ? Est-ce qu'un renversement de situation qui prend des proportions de catastrophe naturelle serait réellement possible ? Non. Alors ?

**C'ÉTAIT LE BEAU TEMPS**  
Alors, on se demande quelles en sont les raisons. L'éclipse de Davos est explicable par les conditions sociales et professionnelles d'une vie en montagne. La plupart de ses joueurs sont descendus en plaine à l'âge de la maturité pour s'y créer une situation. Le cas d'Arosa n'est pas tout à fait pareil. Arosa n'a jamais été un fournisseur : il a eu la chance d'avoir à une certaine époque quelques joueurs de classe exceptionnelle : un gardien - deux défenseurs - une ligne d'attaque. C'était le beau temps. Mais les autres : Zurich, Bâle, Berne, Grasshoppers ?

**PAS LA PEINE...**

Je crois que ce sont des clubs qui n'ont pas été bien administrés. Qui n'ont pas su susciter l'enthousiasme parmi leur joueurs et, surtout, qui n'ont pas remarqué de quel côté le vent se mettait à souffler. Car, le vent a tourné.

Le hockey sur glace ne s'est pas amélioré. Il a cependant évolué dans ses conceptions et c'est là que les grands clubs ont failli.

Pas la peine, maintenant, d'adresser des reproches à La Chaux-de-Fonds.  
Guy CURDY

**Etrange mort d'un joueur allemand...**  
L'un des meilleurs joueurs d'Allemagne de l'Ouest, Georg Hartelt, a été découvert mort chez ses parents, à Garmisch-Partenkirchen. Hartelt, qui était âgé de 21 ans, faisait partie de l'équipe nationale au sein de laquelle il avait joué seize rencontres. Le corps du hockeyeur a été trouvé sans vie dans sa voiture garée dans le garage de la résidence paternelle. Selon la police, Georg Hartelt a pu être victime d'un infarctus mais il n'est pas exclu qu'il ait mis fin volontairement à ses jours.

## ski

### Championnat du monde (alpin et nordique) à Sapporo?

La porte reste ouverte pour l'organisation de championnats du monde de ski alpin et nordique à Sapporo, après les Jeux olympiques d'hiver 1972, si une scission devait intervenir entre le CIO et la fédération internationale de ski.

C'est ce qui ressort des indications données dimanche par M. Sigge Bergmann,

## EN FONCTION DU CONFLIT C.I.O. - F.I.S.

secrétaire de la FIS, à la suite d'une déclaration de M. Tomoo Sato, secrétaire du comité d'organisation des jeux d'hiver de Sapporo, qui avait souligné que cet organisme n'avait nullement l'intention d'organiser d'éventuels championnats du monde.

M. Bergmann a fait remarquer que la FIS a l'intention de contacter la fédération

## lutte

### Des Neuchâtelois à l'honneur en Valais

Nous vous informons que le samedi 6 février à Vétroz/VS, devant une salle comble, les critères entrant en ligne de compte pour la mise sur pied de cette sélection sont la course de la Brévine du trois janvier, les championnats jurassiens des 15 kilomètres et des relais de même que les résultats de la saison 1969-1970.

Une sélection qui ne se discute pas.  
A priori du moins... P.-H. BONVIN.

## volleyball

### Première défaite de Spada Zurich

En championnat suisse de ligue A, Spada Zurich, tenant du titre, a subi sa première défaite de la saison devant Servette. Voici les résultats du week-end :

Ligue A : Star Genève-Musica Genève, 3-1; Musica-Xamax Neuchâtel 3-2; Servette-Spada Zurich 3-2; St-Jacob Bâle-Bienne 3-2; Star-Spada 1-3-1 Musica-La Chaux-de-Fonds 3-0; St-Jacob-Neuchâtel Xamax 3-1.

Classement : 1. Spada Zurich 11-21; 2. Servette 9-16; 3. St-Jacob Bâle 10-16; 4. Star Genève 9-15; 5. Musica Genève 10-15; 6. Bienne 9-12; 7. Neuchâtel Xamax 10-12; 8. La Chaux-de-Fonds 10-10.

Ligue dames : Servette - Neuchâtel 3-1; Uni Bâle-Bienne 3-1; Uni Berne-Lausanne 0-3; Bâle-Bienne 3-0.

Classement : 1. Uni Bâle 9-18; 2. Bâle 9-14; 3. Bienne 9-14; 4. Servette 9-14; 5. Lausanne 8-13; 6. Uni Berne 8-9; 7. Neuchâtel Xamax 8-8.

## haltérophilie

### Records suisses non homologués

Le comité central de la Fédération suisse d'haltérophilie a décidé, au cours d'une réunion tenue à Soleure, de ne pas homologuer les records suisses établis par Roland Fidel, Jacky Zanderigo et Jean-Claude Boiteux le 18 décembre dernier. Les performances n'ont pas été annoncées réglementairement. Il en va de même du record établi le 30 janvier par Zanderigo car celui-ci n'était pas encore licencié pour 1971.

Le comité central d'autre part désigné Roland Fidel comme chef de la délégation suisse pour les championnats d'Europe de Sofia et il a conclu un match Yougoslavie - Suisse pour le printemps 1972.

## basketball

### PEU D'ACTIVITÉ... Fribourg Olympic réintègre la tête

Peu d'activité sur le plan national au cours de la semaine écoulée, le week-end étant réservé à l'entraînement des cadres de l'équipe nationale.

Les quelques rencontres qui se sont déroulées ont contribué à rétablir un certain équilibre dans le nombre des matches aux classements.

En ligue A, par sa victoire logique sur Nyon, Fribourg Olympic réintègre le peloton de tête et il faudra attendre les prochaines semaines pour connaître l'évolution de la situation et notamment la rencontre Fédérale - Stade Français, dans quinze jours à Lugano. Pully, pour sa part, vient de réussir contre Jonction le redressement qu'il entreprend pour éviter la queue au classement.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

## hockey sur glace

### Langnau méconnaissable

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

**SPORT-TOTO**  
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours Sport-Toto No 6 des 6-7 février 1971 :

37 gagnants avec 12 points = Fr. 2062.-  
543 gagnants avec 11 points = Fr. 140.50.  
5055 gagnants avec 10 points = Fr. 15.10.  
29,736 gagnants avec 9 points = Fr. 2.55.  
Le maximum de treize points n'a pas été réussi.

**automobilisme**  
**Un Grand prix de Suisse de formule 1?**

Notre confrère « Sport », de Zurich, s'est fait l'écho du désir émis par le comité du SAR (Schweizerischen Automobil Rennsportclub) d'organiser un Grand prix de Suisse de formule 1. La course aurait lieu sur le circuit de Hockenheim, puisque notre pays ne possède aucune piste appropriée. Hockenheim se trouve à 200 km de Bâle, au bord de l'autoroute, si bien que sa situation ne serait pas trop mauvaise pour une telle épreuve.

**OBSTACLES**  
Plusieurs choses viennent, cependant, s'opposer à cette réalisation.  
L'actuel Grand prix de Suisse avait été prévu, primitivement, en remplacement du Grand prix du Mexique, car le bruit

**hockey sur glace**  
**Langnau méconnaissable**

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

**hockey sur glace**  
**Langnau méconnaissable**

La plus grande (mauvaise) surprise a été enregistrée à Langnau. Deuxième en 1970, la formation de l'Emmental n'a, en aucun moment, rappelé ce qu'elle était - même si elle a ravi un point à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de Draper a paru pouvoir la faire passer du bon côté de la barrière, mais cet élément s'est, finalement, révélé insuffisant. Dans le tour de relégation, les gars de Patterson ont su maîtriser la nervosité inhérente à ce genre de « combats » pour terminer sans souci. Cette leçon rendra certainement Langnau plus dangereux à l'avenir. Qu'on s'en souvienne.

**SPORTS dernière**  
**PATINAGE ARTISTIQUE**  
Le comité de l'Union suisse de patinage a décidé d'envoyer aux championnats du monde, qui auront lieu à Lyon du 22 au 28 février, les patineurs suivants : Charlotte Walther, Daniel Heimer, Karin et Christian Knizle (couple) et Tatiana et Alessandro Grossen (danse).

**FOOTBALL**  
Les rencontres des quarts de finale de la coupe d'Europe des villes de foire ont lieu le 10 mars à Leeds et le 24 mars à Setubal.

● Dans un communiqué, Lucerne annonce qu'il est parvenu à un accord complet en ce qui concerne les modalités de liquidation du contrat de son ancien entraîneur Ernst Wechselberger, limogé en début de saison.

**HOCKEY SUR GLACE**  
Grâce à une victoire aux dépens d'E.G. Dusseldorf, EV Fussen a d'ores et déjà remporté le championnat d'Allemagne pour la quinzième fois depuis 1949. Le classement de ce championnat, qui se joue en 36 matches : 1. EV Fussen 3-61, 2. EG Dusseldorf 31-46, 3. EV Landshut 32-43, 4. EC Bad Tölz 29-40, 5. SC Riesensee 31-35, 6. EV Augsburg 32-27, 7. EV Krefeld 32-22, 8. ESV Kaufbeuren 32-21, 9. VfL Bad Nauheim 31-15, 10. ERC Mannheim 31-4.

● Bien que le contrat qui le lie à son entraîneur André Larouche n'expire qu'en 1972 seulement, le H.-C. Sierre y a mis, avec l'accord de l'intéressé, un terme définitif pour la fin de la présente saison.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
S.A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfarth  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

## A vendre

2 EVIERS neufs, en acier inoxydable, double plonge à gauche, 135 x 50 cm, valeur 350 francs, cédés à 290 fr. pièce. Tél. 53 11 65.

BEAU COMPLET de communion en trévia, peu porté, taille 38, 50 fr.; manteau de pluie, taille 40, 50 fr. Tél. (038) 46 12 92.

CUISINIÈRE A GAZ Le Réve, en très bon état. Tél. 33 38 82.

DIVAN-COUCHE avec 2 fauteuils. Téléphone 24 14 30.

CHAMBRE A COUCHER en zappalé, lits jumeaux, 2 tables de nuit, une armoire 4 portes, une coiffeuse. Tél. (038) 41 16 71, le soir.

JEUNES TECKELS, poil ras, dur, long (pedigreé suisse). Groupe Romand des Amateurs de Teckels, GRAT. Tél. (038) 53 35 31.

A PRIX REDUIT, TAPIS SMYRNE à nouer main, 180 x 200 cm. Téléphone au 25 15 85.

CHAMBRE A COUCHER, sans literie, en bon état. Tél. 53 31 08.

2 FAUTEUILS, 1 divan-club. Tél. 24 39 44.

MIEL DU PAYS, bidons de 2 kg net, franco 22 fr. Bruno Roethlisberger, 2075 Wavre. Tél. 33 19 69.

## Demandes à louer

ETUDIANTE cherche pour le printemps 1971, à Neuchâtel ou aux environs, appartement si possible meublé, de 1 ou 2 pièces avec cuisine, salle de bains ou douche. Tél. (057) 6 19 91.

JEUNES MARIÉS cherchent appartement, 2 pièces. Tél. (039) 22 61 41.

APPARTEMENT DE 3 A 4 PIÈCES, confort, région de la ville à Saint-Blaise, Récompense. Tél. 24 25 56 de 18 h à 19 h 30.

STUDIO non meublé, au centre. Téléphone (039) 22 37 81, dès 19 heures.

COUPLE DANS LA CINQUANTAINE, délogé, cherche grand appartement de 4 à 6 chambres et dépendances, confort ou mi-confort. Région Corcelles - Neuchâtel, pour le 24 mars ou dès que possible. Tél. 31 20 30.

APPARTEMENT de 3 pièces à Neuchâtel ou environs. Tél. 63 18 49.

URGENT, JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 ou 4 pièces dans ancienne maison, avec possibilité de transformer. Tél. 25 92 18, le matin.

## A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE chauffée part à la salle de bains, à Bôle. Tél. 41 21 84.

CORCELLES, à monsieur soigneur, belle chambre, tout confort. Tél. 31 18 03.

PETITE CHAMBRE indépendante, à personne sérieuse. Part aux bains. Tél. 25 91 81.

APPARTEMENT MEUBLE 1 chambre, cuisine, bains et W.-C., chauffage et eau chaude, libre le 24 février. B. Vermot, chemin Barillier 6, Corcelles. Tél. 31 18 76.

BEL APPARTEMENT de 3 pièces avec reprise à couple d'un certain âge. Adresser offres écrites à EM 306 au bureau du journal.

BELLE CHAMBRE avec confort, balcon, lift, bord du lac. A monsieur absent pendant le week-end. Tél. 25 76 53.

## Offres d'emplois

DAME de nettoyage, 2 heures par jour du lundi au vendredi. Tél. 24 44 58.

FEMME DE MENAGE pour 3 matins par semaine. Mme Olivier Ott, Beaux-Arts 24, Neuchâtel. Tél. 25 41 79.

## Demandes d'emplois

MECANICIEN MONTEUR capable cherche travail. Adresser offres écrites, en indiquant adresse, à BJ 303 au bureau du journal.

CUISINIER cherche place dans hôtel ou restaurant, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à DL 305 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL à domicile (manuel ou autre). Tél. 51 37 42.

ETUDIANTE CHERCHE travail à domicile ou quelques soirs par semaine. Tél. 53 25 51, le soir.

## Demandes à acheter

VIÈILLE MACHINE à écrire, en état de marche. Tél. 41 12 57.

UNE TABLE RONDE et ancien almanach. Tél. 51 34 53.

## Divers

IMPOTS : pour vos déclarations, téléphone 33 18 67.

# Shell

Environ 80 % des produits Shell utilisés en Suisse proviennent de notre raffinerie, à Cressier.

Le bureau d'expédition cherche une

## secrétaire

conscientieuse et dynamique.

Nous lui confierons un poste vivant et une activité variée comprenant divers travaux de secrétariat pour lesquels son savoir-faire indépendant sera souvent mis à contribution.

**Nous offrons :**  
— un bon salaire  
— la semaine de cinq jours  
— des avantages sociaux (p. ex. restaurant pour le personnel).

**Nous demandons :**  
— caractère indépendant et stable  
— habile sténodactylographe  
— bonnes connaissances d'allemand

Si vous avez d'autres questions, posez-les sans autre, directement à M. G. Jassé, Shell Cressier, tél. (038) 47 16 21.



C'est Shell que j'aime

On cherche pour mars ou date à convenir

## employé

pour travaux de vigne et de cave, ayant si possible travaillé dans la branche. Salaire intéressant. Place stable. Etranger accepté.

Faire offres A.-R. Ruedin, route de Troub 2, la Rochette, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 57.

## Café BAR L'ESCALE

cherche immédiatement

## DAME ou GARÇON DE BUFFET

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 03 26.



cherche pour tout de suite ou entrée à convenir

## 1er commis de cuisine concierge de nuit

Faire offres ou se présenter à la direction. Tél. (032) 2 32 55.

On cherche, pour le 1er mars,

## ouvrier-boulangier

Faire offres à W. Weinmann, Colombier. Tél. (038) 41 23 45.

## MONTEURS-ÉLECTRICIENS OU AIDES-MONTEURS

Bons salaires. Logements à disposition. Faire offres ou téléphoner à : B. Gaschen électricité, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 32 21.

## BLANCHARD PIGNONS VILLIERS

engage

## EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Jeune homme (ou jeune fille) pourrait être formé par nos soins.

Téléphoner au 53 24 35 ou se présenter à la fabrique (arrêt de trolleybus).

Nous engageons

## une employée de bureau

pour notre département marché suisse.

Nous demandons une habile dactylo, consciencieuse et méthodique dans son travail et possédant quelques notions d'allemand. Nous offrons un travail varié au sein d'une ambiance jeune et dynamique.

Si cette offre vous intéresse écrivez à : Fabrique d'horlogerie VILLARD WATCH 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Entreprise en plein développement, engagerait

## un(e) employé(e) qualifié(e)

Horaires à discuter.

Personne, connaissant l'allemand et éventuellement l'anglais, aurait la préférence.

Bon salaire.

Adresser offres à : Neuchâtel Asphalte Co 2105 Travers.

Tél. (038) 63 24 24.

Pour sa succursale de vente de la Chaux-de-Fonds

## VETEMENTS



## VENDEUR

Nous offrons : très bon salaire, semaine de 5 jours, prestations sociales, rabais d'achats, climat de travail agréable dans magasin moderne.

Entrée en fonction : 1er avril ou date à convenir.

Faire offres à Frey vêtements, case postale 512, 2300 La Chaux-de-Fonds

On cherche

## aide de ménage

(2 heures dans la matinée). Téléphoner à Mme Varrin, No 25 30 13.

Nous engageons

## PERSONNEL FÉMININ

pour travaux fins d'horlogerie, en atelier uniquement. Préférence serait donnée à personnes ayant déjà travaillé dans l'horlogerie. Eventuellement mise au courant par nos soins.

Fabrique d'horlogerie VILLARD WATCH, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62

## USINE DE SUISSE ROMANDE

particulièrement bien introduite dans toutes les usines d'horlogerie et les branches annexes depuis plus de 50 ans, cherche, afin de remplacer son représentant actuel qui va prendre sa retraite après 42 ans d'activité,

## REPRÉSENTANT

(éventuellement débutant)

pour les cantons de Neuchâtel, Jura bernois, ville de Bienne et Vaud en partie.

Ce poste conviendrait tout spécialement à personne possédant de bonnes connaissances de l'horlogerie en général ou dans le traitement de surfaces des métaux. Age idéal 28 - 35 ans, marié.

Situation stable et travail très intéressant pour candidat sérieux, dynamique, compétent et doué d'initiative, désirant se créer une situation au-dessus de la moyenne.

Les candidats seront introduits auprès de notre clientèle et recevront une formation complète et un soutien efficace et continu.

Salaire fixe, commission, frais de voyages, prestations sociales modernes, caisse de pension. Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et certificats, sous chiffres OFA 9182 L, à Orell Füssli-Annonces, 1002 Lausanne.

## LESCHOT S. A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44



engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

## ouvrier

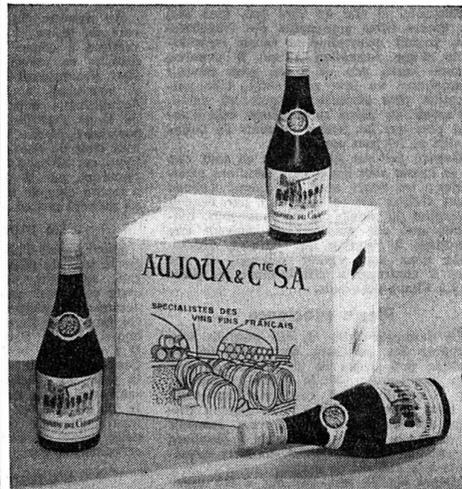
pour son département de dorage, ainsi que des

## ouvrières

pour ses départements de montage et facettage. Travaux propres et intéressants. Eventuellement emploi à la demi-journée.

Prière de faire offres ou de se présenter. Tél. 25 84 44.

## AMANN + CIE S.A.



Nous désirons engager pour notre centre d'embouteillage

## OUVRIER

ainsi que **manœuvre expérimenté** pour la préparation et l'expédition de notre marchandise.

Conditions requises : être de nationalité suisse ou étrangers hors contrôle. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Faire offres à la Direction de la maison

## AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 31.

## DEMANDES D'EMPLOIS

## REPRÉSENTANT

expérimenté, très bien introduit, dans l'industrie en Suisse romande, possédant voiture, cherche

## CHANGEMENT DE SITUATION

Libre dès le 1er mai prochain.

Faire offres sous chiffres P. 11-130136, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Dame avec expérience cherche à domicile

## virolages-centrages

Ecrire sous chiffres 17-300280, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Dame cherche

## travail à domicile

(facturation, correspondance). Tél. 51 15 72.

## SECRETARE

ayant diplôme d'école de commerce, parlant allemand français, anglais et italien désire reprendre activité, à temps partiel. Région : Neuchâtel, Saint-Blaise, Marin. Ecrire sous chiffres GO 308 au bureau du journal.

## AVIS DIVERS



Cuisinières à gaz et électriques. Choix complet

## Quincaille de la Côte Peseux

Tél. 8 12 43. Parcage en face des magasins

L'annonce reflet vivant du marché

## De l'argent? En voilà!



PRÊT PERSONNEL

Pour recevoir un prêt à de bonnes conditions, adressez ce bon à : Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

ORCA, institut spécialisé de

UNION DE BANQUES SUISSES

Madame, Mademoiselle,

adia interim

## SI

- vous désirez un travail indépendant
- vous aimez les contacts humains
- vous avez l'expérience du travail administratif et le sens de l'organisation
- vous êtes âgée de 25 ans au moins et possédez une bonne culture générale...

Nous vous proposons un travail passionnant et varié dans une entreprise de services jeune et dynamique. Nous attendons votre offre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire. Une discrétion absolue vous est garantie.

ADIA INTERIM S.A., faubourg de l'Hôpital 13, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 74 14.

Par suite de démission du titulaire, l'Institut Sully-Lambelet, aux Verrières, met aux concours le poste de

## directeur de l'établissement

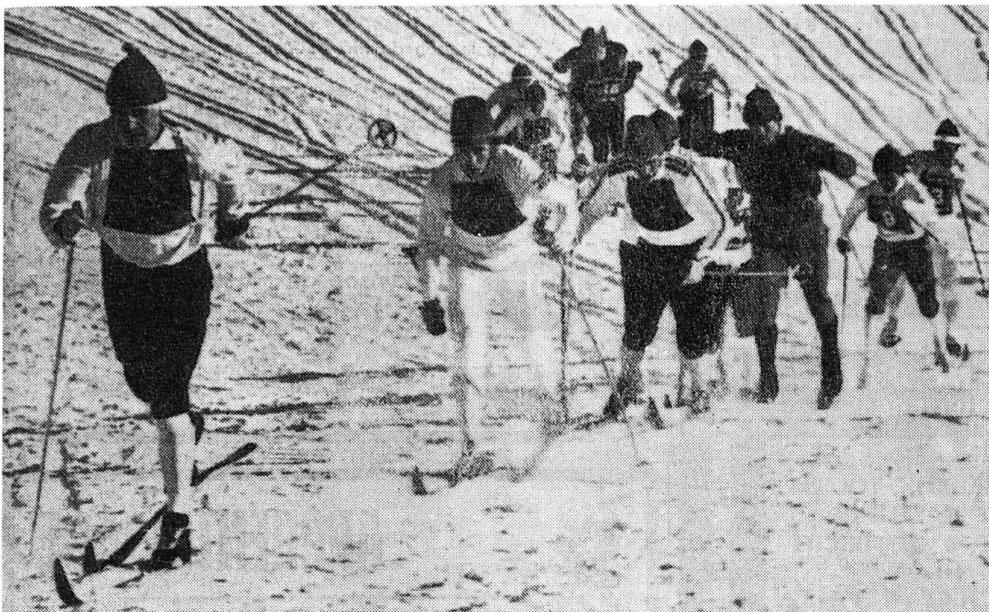
Exigences : brevet d'enseignement ou diplôme d'éducateur spécialisé. La préférence sera donnée aux candidats mariés, possédant le sens des responsabilités et les aptitudes nécessaires à la direction du personnel.

Il s'agit d'un poste où la collaboration de l'épouse est indispensable.

Entrée en fonctions : 1er avril 1971.

Les postulations manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de références, doivent être adressées jusqu'au 15 février 1971 au vice-président du conseil d'administration de l'Institut Sully-Lambelet, M. Willy Dumont, aux Verrières.

Le cahier des charges et les conditions d'engagement peuvent être obtenus auprès du vice-président de l'I.S.L., aux Verrières.



C'EST PARTI. — Le départ de l'épreuve de relais vient d'être donné. Le Russe Tichonov est déjà en tête devant le Suédois Södergren, le Suisse Alfred Kaelin et l'Allemand de l'Est Speer. (Téléphoto AP)

# SPORTS

## olympisme La Semaine préolympique de Sapporo Brillant début des Suisses

Les « fondeurs » et les hobeurs suisses ont fait une excellente entrée en lice à la semaine préolympique de Sapporo. Dans le relais 4 x 10 km, la formation suisse a pris une très bonne troisième place, cependant qu'en bob, Jean Wicki et Heinz Schenker se sont portés en tête du classement, devant les Allemands Zimmerer-Utzschneider, doubles champions du monde l'an dernier, à l'issue des deux premières manches.

À leur aise sur la piste olympique. Dès la première manche, ils ont réussi, en l'16' 64, ce qui devait être le meilleur temps de la journée. Les Italiens Gaspari-Armano, tenants du titre mondial, ont dû se contenter de la cinquième place du classement provisoire.

course. Alfred Kaelin termina le premier parcours en sixième position. Avec le sixième meilleur temps de la journée, Albert Giger parvint à améliorer sensiblement la position de l'équipe suisse sur la deuxième tranche de dix kilomètres. Par la suite, Edi Hauser et Werner Geiser améliorèrent encore le classement de l'équipe pour porter celle-ci à la troisième place, à 3 minutes de PURSS (vraiment imbattable) et à 57" de la Suède, mais devant la Finlande.

## Incident à la descente « non-stop »

La descente « non-stop » masculine de la Semaine internationale de Sapporo a failli ne pas avoir lieu. En effet, les membres du jury ont dû constater, peu avant l'heure fixée, que les travaux pour assurer la sécuri-

rité des coureurs n'avaient pas été exécutés comme l'avaient demandé, la veille, les délégués de la FIS. Il manquait toujours des boîtes de paille, des murs de neige et des filets aux endroits les plus exposés. Les membres du jury, MM. Rudin (S), Hopfichler (Aut) et Schaffler (Lie) étaient prêts à démissionner et le délégué technique de la FIS, l'Autrichien Spiess, a déclaré : « Les organisateurs ont ignoré nos demandes instantanées. Je ne sais pas ce qui me retient de quitter Sapporo... »

### RESULTATS DE LA JOURNÉE

- Bob à deux. Classement après deux manches : 1. Suisse (Jean Wicki-Heinz Schenker) 2'33"76 (1'16"64 + 1'17"12); 2. Allemagne II (Wolfgang Zimmerer-Peter Utzschneider) 2'34"16; 3. Allemagne I (Horst Floth-Peppi Bader) 2'34"79; 4. Italie II (de Zordo-Frassinelli) 2'35"91; 5. Italie I (Gaspari-Armano) 2'36"51.
- SKI. 4 x 10 km relais : 1. URSS 1 h 58'23"84 (Tichonov 30'30"90, Skobov 29'17"11, Simachiev 28'54"3, Vedenine 29'41"58); 2. Suède 2 h 00'26"55 (Södergren 30'15"36, Sandström 29'27"12, Aslund 29'41"87, Arvidsson 31'02"20); 3. Suisse 2h01'23"65 (Alfred Kaelin 30'53"34, Albert Giger 29'36"01, Edi Hauser 30'28"22, Werner Geiser 30'26"08); 4. Finlande (Taipalae, Suutarinen, Hatanen, Mieto) 2h01'57"10; 5. Italie-États-Unis-Autriche 2h02'35"38; 6. Allemagne de l'Ouest-France 2h03'22; 7. Norvège 2h04'44"18; 8. Allemagne de l'Est. 2h 05'05"62.



## LE SPORT VU PAR UNE FEMME

Depuis quelques jours, j'ai des complexes. Et pourtant, je m'étais promis de ne jamais succomber à ce genre de chose. Quelques minutes devant le poste de télévision ont suffi à tout chambouler. Par hasard, j'ai jeté un coup d'œil sur le petit écran au moment où se déroulaient des championnats de patinage. Ciel! Quel spectacle! Alors là, mes yeux se sont arrondis d'admiration. Non pas pour les patineurs, beaucoup trop maigres à mon goût, mais pour les prouesses accomplies et par ces dames et par ces messieurs et par ces très jeunes filles. L'une d'entre elles n'a que quatorze printemps, ou plutôt quatorze hivers, mais ça promet!

Jusqu'à la fin de l'émission, je n'ai pu quitter des yeux les pirouettes extraordinaires réalisées par tous et toutes. Ça saute, ça tourne, ça bondit avec une grâce vraiment féérique.

Le spectacle ne m'a certes pas empêchée de dormir, les complexes étant survenus le matin suivant seulement.

Plaine de courage et de joie, comme nous en avons toutes femmes mes sœurs, en quittant la maison le matin en allant travailler, je marchais d'un bon pas quand...vlan, je me suis retrouvée les quatre fers, pardon les quatre membres en l'air. La chute avait été provoquée par une mini-mini-mini plaque de glace d'au moins cinq centimètres...

J'ai pensé aux fameux patineurs et patineuses et j'ai rougi de honte. Les complexes se sont élevés au moment où je me relevais, ils sont restés. Comment les faire disparaître? Je n'ai plus l'âge de prendre des leçons de patinage...

Somme toute, le sport c'est bien beau quand on le pratique, mais c'est rudement dangereux quand on regarde évoluer son prochain!

ARMÈNE

## skibob Championnats suisses M. Bonvin et Ginette Thévenaz ont nettement dominé à Bullet

À Bullet, les championnats suisses de skibob ont été dominés par le Valaisain Michel Bonvin (Montana), qui s'est imposé tant en slalom géant qu'en descente avec une forte avance sur tous ses adversaires.

Chez les dames, la jeune Ginette Thévenaz (Bullet) s'est également imposée en géant et en descente en laissant chaque fois ses rivales loin derrière.

### CLASSEMENTS

Slalom dames. — Elite : 1. Monika Brigger (Saint-Nicolas) 2'22"1; 2. Yvonne Mathieu (Villars) 2'24"5. — Juniors : 1. Ginette Thévenaz (Bullet) 2'20"2; 2. Heidi Fischbacher (Winterthour) 2'47"9. Messieurs. — Elite : 1. M. Bonvin (Montana) 1'52"08; 2. M. Albrecht (Fiesch) 1'53"04; 3. P.-J. Bonvin (Montana) 1'53"06; 4. D. Bonnet (Montana) 1'59"2; 5. G. Perren (Montana) 2'01"0. — Juniors : 1. D. Rey (Anzères)

1'58"7; 2. A. Thévenaz (Bullet) 2'02"4; 3. L. Wyden (Fiesch) 2'06"0.

### Descente Dames. — Elite : 1. Monika Brigger (Saint-Nicolas) 1'51"50; 2. Yvonne Mathieu 1'53"9; 3. Dolly Murray (Lens) 2'14"4. — Juniors : 1. Ginette Thévenaz 1'41"8; 2. Heidi Fischbacher 2'01"5.

### Messieurs. — Elite : 1. M. Bonvin 1'27"3; 2. M. Guntli (Pizol) 1'28"8; 3. M. Albrecht 1'29"2; 4. P.-J. Bonvin 1'30"9; 5. M. Haymon (Anzères) 1'33". — Juniors : 1. Imhalsi (Bâle) 1'39"7; 2. L. Wyden (Fiesch) 1'41"6; 3. E. Amstutz (Saint-Nicolas) 1'43"1.

### Combiné dames. — Elite : 1. Monika Brigger 0 point; 2. Yvonne Mathieu 13,40; Juniors : 1. Ginette Thévenaz (Bullet) 0; 2. Heidi Fischbacher 2,9 points. Messieurs. — Elite : 1. M. Bonvin 0; 2. M. Albrecht 18,42; 3. P.-J. Bonvin 31,28; 4. D. Bonnet 81,24; 5. M. Guntli (Pizol) 92,16. — Juniors : 1. M. Imhalsi 45,98; 2. L. Wyden 50,70; 3. D. Rey (Anzères) 86,32 points.

## natation De passage à Genève Brève rencontre avec Alain Mosconi

Samedi soir, à la piscine des Vernets, à Genève, dans le cadre d'une rencontre entre le Cercle des nageurs de Marseille et Genève-Natation, nous avons rencontré un des « dauphins » de l'équipe de France, Alain Mosconi, ex-détenteur du record du monde du 400 m nage libre, champion de France et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Mexico.

Le sympathique nageur français, âgé de 21 ans, nous confiait que son entraînement quotidien comprenait 4 heures dans l'eau, soit environ une distance de 12 à 15 km. Actuellement, il fait son service militaire, ce qui l'éloigne un peu des rencontres internationales. Cependant un de ses projets est de participer aux Jeux olympiques de Munich en 1972. D'autres, dans l'immédiat, seront décidés.

par son entraîneur. Etonné de ne pas le voir s'aligner au «400 m nage libre à Genève», nous lui avons posé la question, et très gentiment, Alain Mosconi nous a dit : « Je ne peux pas vous répondre, il faut poser la question à mon entraîneur ».

### Jeunes plongeurs suisses en Allemagne

Les deux jeunes plongeurs suisses engagés dans le cours international de plongeurs d'Iserlohn, en Allemagne (c'est la première fois que deux jeunes étaient délégués à l'étranger par la fédération) et ont obtenu de bons résultats en terminant respectivement sixième (Jean-Marc Vogt) et onzième (Roger Weiss) sur un lot de dix-huit concurrents. Voici le classement de ce concours organisé au tremplin de trois mètres : L. Lonsinger (All) 397 p., 2. Vegaard (No) 363; 3. Bjerklund (Su) 334, puis : 6. Vogt (Berne) 292, 11. Weiss (Kenzie) 282.

## Des nouvelles de Red Fish

Conscients de la nécessité de promouvoir un renouveau dans la natation neuchâteloise, M. Léo Billeter (entraîneur) et Mlle Thérèse Schafter (adjoint) ont suivi un cours d'experts de natation, à Macolin. Ce cours s'est déroulé sur 3 jours. Il était organisé par le mouvement «Jeunesse et Sport». Dès cet été, il sera possible aux deux nouveaux experts de former des moniteurs et d'organiser des camps d'entraînement.

Lors d'examen de la Société suisse de sauvetage, qui se sont déroulés à la piscine Capéronis, à Pully, trois membres de Red Fish ont obtenu leur brevet. Ce sont : MM. Albert Balzer, Jean-Charles Feruglio et Mlle Thérèse Schafter. Ils ont, en outre, obtenu les meilleurs résultats lors de l'examen théorique.

## gymnastique Succès soviétiques aux Etats-Unis

En match international à University Park, devant 7200 spectateurs, l'URS a battu les Etats-Unis par 225,90 à 221,95. Victor Klimenko, premier au saut de cheval, à la barre fixe, au cheval-argon (ex aequo avec l'Américain Marshall Averner) et deuxième aux anneaux, aux exercices au sol et aux barres, a enlevé le combiné avec 57,70 - devant son compatriote Georgi Bogdanov (57,10). Les Américains ont enlevé les barres grâce à Greg Weis (9,65).

La veille, l'équipe féminine soviétique avait triomphé de celle des Etats-Unis par 151,25 à 148,90.

## boxe Aux championnats suisses

## Quatre Neuchâtelois figurent parmi les 40 demi-finalistes

Voici les boxeurs qualifiés pour les demi-finales des championnats suisses du 14 février à Glaris :

Poids mouche : Fritz Eberhard (Baden), Gaetano Pisano (Lucerne), Kurt Fuhrer (Thoune), Jean-Jacques Mourra (Berne). — Poids plume : Walter Eberhard (Baden).

Rosario Mucaria (La Chaux-de-Fonds), Willy Roth (Berne), René Cajochen (Zurich). — Poids légers : Rudi Vogel (Bâle), Baptiste Mironi (Morges), Hans Schaelebaum (Rorschach), Ercole Impériale (Glaris). — Poids lourds : Rolf Bider (Granges), Hanspeter Bosshard (Uster), Jean-Claude Curdy (Fribourg), Rudi Meier (Winterthour). — Poids mi-lourds : Kurt Fahni (Thoune), Cataldo Gulli (Bâle), François Fiol (Morges), Anton Schaefer (Bienne). — Poids survetlers : Eric Haessler (Zurich), Claude Weissbrodt (Colombier), Richard Marti (Brugg), Zari (Yverdon). — Poids moyens : Schuppach (Brugg), Erber (Bienne), Staehli (Berne), Giorgio Contini (Winterthour). — Poids welters : Maurice Bitarelli (Lausanne), Karl Gschwind (Granges), Charles Monnier (La Chaux-de-Fonds) Vittorio Ferraris (Ascona). — Poids sur-légers : Bruno Müller (Granges), Daniel Lepori (Fribourg), Walter Grimm (Bienne), Walter Walser (Rorschach). — Poids coq : Erhard Spavetti (Berne), Gianni Caraccio (Neuchâtel), Baptiste Mironi (Morges) Eugène Daenzer (Baden).

## Arcari sera-t-il déchu de son titre?

Après deux renvois, le championnat du monde des poids sur-légers, qui doit opposer l'Italien Bruno Arcari, tenant du titre, et le Brésilien Joao Henrique, aura lieu le 6 mars. Les représentants d'Henrique ont en effet accepté cette date pour le match, après avoir reçu des garanties de la part de l'organisation Rodolfo Sabbatini.

## Blaser à Berne

Le poids welter genevois Walter Blaser fera son quinzième combat professionnel le 19 février, à Berne. A cette occasion, Blaser sera opposé à l'Italien Luigi Pisa. La réunion est organisée par le Gloria Berne.

## tennis Au tour de Tom Okker Rod Laver s'enrichit encore

L'Australien Rod Laver a confirmé, devant le Hollandais Tom Okker, au «Madison Square Garden» de New-York, que personne au monde ne pouvait actuellement, le battre dans un match d'importance. L'Australien, en 70 minutes, a surclassé le Hollandais, le battant en trois sets rapides (6-1 7-4 6-3).

Les victoires que Laver accumule actuellement dans cette « série classique » dite des 210,000 dollars, ne lui rapporteront aucun titre de gloire mais elles sont en train de faire de lui le joueur de tennis le plus riche du monde. Rod Laver, qui, l'an dernier, avait gagné 200,000 dollars au cours de toute la saison, en est déjà après cette neuvième victoire, à 90,000 dollars de prix, une somme qui pourra être doublée s'il continue de gagner jusqu'à la finale, le 18 mars, au «Madison Square Garden».

## Le tournoi de Zurich

Les vingt meilleurs joueurs de Suisse, à l'exception de Dimitri Sturza et de Michel Burgener, ont participé dans la salle des Grasshoppers, à Zurich, à un tournoi national.

## patinage artistique Nina Statkevitch championne du monde

Déjà championne d'Europe il y a une semaine à Leningrad, la Soviétique Nina Statkevitch a remporté, à Helsinki, le titre mondial féminin de patinage de vitesse. Décevante au cours de la première journée, la Hollandaise Stien Kaiser a redressé la situation au cours des deux dernières épreuves pour prendre la deuxième place.

## golf Le championnat d'Europe amateurs aura lieu à Lausanne au mois de juin

L'organisation du championnat d'Europe amateur par équipes, confiée à la Suisse, a été attribuée au golf-club de Lausanne, qui le mettra sur pied du 24 au 27 juin 1971, par l'assemblée des délégués de l'Association suisse de golf, qui s'est tenue à Berne. L'assemblée a également décidé que la Suisse serait représentée au championnat d'Europe féminin par équipes en Grande-Bretagne, ainsi qu'aux championnats d'Europe juniors jeunes gens (Paris) et jeunes filles (Venise).

La manifestation la plus importante du calendrier suisse, le championnat «open» de Suisse, aura lieu à Crans-sur-Sierre, du 28 au 31 juillet. La Suisse étant inscrite dans l'organisation d'un circuit européen des professionnels, la participation des meilleurs professionnels d'Europe est assurée.

Pour le prochain exercice, le comité aura la composition suivante : M. Pierre Turrettini (président), M. Peter Prager (vice-président), M. Charles Falck (trésorier) et M. Jean Perret (secrétaire). — Commission sportive : Mme G. Ust (Genève), Mm. G. Barras (Crans), A. Carmine (Lausanne), M. Holder (Berne), H. Rieser (Berne), A. Schwarzenbach (Zurich), H. Spengler (Blumisgasse) et G. Trippi (Lausanne).

## OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

### Société de Banque Suisse

cherche pour ses services : fichier central et accreditifs — ordres de paiements permanents,

### EMPLOYÉS

au bénéfice d'un apprentissage bancaire ou éventuellement commercial, ayant si possible quelques années de pratique.

Nous offrons : Places stables, activité variée dans une ambiance de travail agréable. Entrée : dès que possible.

Adresser offres de service à la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel, tél. (038) 25 62 01.

### OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques  
Brévars 16, 2002 NEUCHÂTEL 2

Afin de faire face à notre constante extension, nous engageons le personnel suivant pour nos ateliers et laboratoires :

### MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

### MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

### MÉCANICIEN-OUTILLEUR

### MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Veuillez adresser vos offres à OSCILLOQUARTZ S.A., référence EH, Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2, ou téléphonez-nous au (038) 25 85 01, interne 22.

Maison affiliée à Ebauches S.A.

### Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2

Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5 1/2% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9 1/2% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

### Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle 8021 Zürich, Strehlgasse 33  
Téléphone 022 24 63 53 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP Domicile \_\_\_\_\_ T/ 391

# Prêt comptant

\* de Fr. 500.— à Fr. 25.000.—, si vous avez une situation financière saine  
 \* remboursable jusqu'à 60 mois  
 \* accordé dans les 48 heures  
 \* basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature  
 \* garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.  
 Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_ A/391  
 Domicile \_\_\_\_\_  
**Banque Rohner + Cie. S.A.**  
 9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22  
 8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30



## L'OCCASION DU JOUR

**OPEL 1700**

1967, bleu clair, 20,000 km.

Fr. 6800.—



Maculature en vente au bureau du journal

## GARAGE MODERNE BOUDEVILLIERS

DANS UN SEUL GARAGE TOUS TRAVAUX DE TOLERIE PEINTURE • SELLERIE MÉCANIQUE • ÉLECTRICITÉ

Jusqu'à 12 mois de crédit

VENTE - ACHAT - REPRISE

Voitures neuves et occasions toutes marques

G.H.ROSSETTI, ☎ 038 3615 36

CARROSSERIE

## APPRENTISSAGES

**UNIPHOT SA**

offre, pour ses points de vente de Neuchâtel et Saint-Blaise, plusieurs places

d'apprentis (e) vendeurs (euses)

en photo-cinéma.

Entrée : Printemps 1971.

Excellente formation assurée.

Faire offres à l'administration d'UNIPHOT S.A., av. Léopold-Robert 18, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous engagerions, pour le printemps 1971,

## APPRENTI DE BANQUE

assuré de la formation complète qu'offre une banque privée.

BANQUE BONHOTE & Cie, rue Pury 1, Neuchâtel, tél. 24 30 24.



## RÉSERVÉ AUX FEMMES !...

Madame, Mademoiselle,

Par curiosité, il y a 3 mois, j'ai répondu à une annonce. Car, comme vous, je n'étais pas sceptique, mais ambitieuse. Ayant atteint des revenus très élevés, trouvé une indépendance totale dans mes activités professionnelles, ainsi qu'une ambiance jeune et sympathique, au sein d'une compagnie internationale en pleine expansion, j'ai décidé de vous montrer la route de la réussite.

Si vous êtes candidate au succès et si vous avez entre 20 et 40 ans, je vous invite à me téléphoner entre 10 h et 14 h au 24 35 30, le 10 février 1971.

Chantal ARROUEY-FRANCE

coloris adorables! reizende Töne! ❁



**crystal color**  
 SHAMPOING COLORANT MOELLE  
 WASHING COLORANT MOELLE  
 WASHING COLORANT MOELLE

Shampooing colorant moelle

**GARNIER**

40 teintes composées et éblouissantes, d'un emploi simple et rapide, couverture 100% des cheveux blancs en 25 à 30 minutes, donne aux cheveux des coloris jeunes et gais.

## NOUVEAUTÉ: MOELLE VITALE GARNIER

traitement de beauté du cheveu en ampoules.

Conseils de la spécialiste, du 9 au 13 février, à notre rayon parfumerie au rez-de-chaussée.



**AU LOUVRE**  
 La Nouveauté SA.

## Avis rectificatif

Dans la liste des caisses-maladie énumérées par «Le Mutualiste», organe officiel de la FCNM, numéro consacré à l'assurance-maladie des personnes âgées et distribué dans tous les ménages, IL FAUT LIRE à la place de «Caisse-maladie et accidents L'Avenir, ses sections dans le canton» :

L'AVENIR, société romande d'assurance-maladie et accidents, agence pour le canton de Neuchâtel, 82, rue des Parcs, 2000 Neuchâtel.

## TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17 1er étage

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel

Vous trouverez un excellent **BOUDIN** à la boucherie **Gutmann** Avenue du 1er-Mars

Dem. à acheter

On cherche d'occasion

table de travail de bureau de 0 m 80 x 1 m 50, environ ou éventuellement bureau genre ministre, même dimensions.

Faire offres écrites à la Fédération catholique neuchâteloise, Prise Imer, sur Rochefort

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre **FIAT 1100 D** expertisée, 56,000 km. Tél. 24 03 18.

A vendre, pour cause de double emploi, **TAUNUS 17M** Tél. (038) 41 20 75, le soir.

## VESPA

parfait état de marche, pour cause de double emploi, 100 fr. Tél. (038) 25 59 93.

## RENAULT 8

blanche, 48,000 km, expertisée, prix avantageux. Tél. (039) 23 72 65.

### OCCASIONS

**Morris 1100**  
bleue, 1964, 72,000 km

**VW 1500**  
rouge, 1965, 80,000 km

**Opel Kadett 1100**  
1967, 55,000 km

Expertisées

Achat - Vente - Reprise

Facilités de paiement par crédit G.M.A.C.

INDÉPENDANT NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 30114

## FORD MUSTANG

Modèle GT; CV 24  
 Très beau coupé, hardtop, de première main, couleur rouge foncé, très propre.

Voiture soignée, équipée radio Blaupunkt, phares spéciaux, compte-tours, Goodyear « GP », etc.  
 Très belle voiture  
 Fr. 8750.—

GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A. Tél. (022) 46 08 44



NEUCHÂTEL

engage pour le printemps 1971 :

apprenties vendeuses

pour LA CITÉ TEXTILES

apprenti vendeur

pour LA TREILLE MÉNAGE

Rémunération intéressante dès le début —

4 semaines de vacances

— Primes semestrielles

Formuler offres, avec bulletins scolaires, à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. 25 37 21

On cherche pour jeune fille de 18 ans, place

## d'apprentie vendeuse

dans un magasin spécialisé en textile, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres à M. le pasteur G. Sylwan, 8311 Kyburg. Tél. (052) 29 46 44.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## Jeunes filles

qui sortirez de l'école au printemps 1971 :

Nous vous proposons un engagement d'une année pour vous familiariser avec tous les différents travaux du commerce de détail.

Activité intéressante et variée, débouchant sur de nombreuses possibilités d'avenir, bien rémunérées. Nombre de places limitées.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au (038) 25 02 52.

MAISON BURRI, FLEURS  
 Seyon 30, 2000 Neuchâtel  
 Tél. 25 46 60  
 cherche

## un (e) apprenti (e) fleuriste

Début de l'apprentissage au printemps. Se présenter ou téléphoner.

Nous cherchons, pour le printemps,

## un (e) apprenti (e)

Faire offres à la fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2000 Neuchâtel.

☎ (038) 25 76 71.

APPRENTISSAGE

## APPRENTISSAGE

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

engage pour le printemps 1971

1 conducteur typographe  
 1 stéréotypeur

Adresser votre inscription ou téléphonez pour fixer un rendez-vous, pour faire une visite ou un stage à l'imprimerie, au chef technique.

Tél. (038) 25 65 01 (interne 253).

APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

Tél. (038) 25 35 25

Rue de l'Hôpital 20 NEUCHÂTEL

la maison du tricot S. A.



La maison du tricot S. A. cherche une

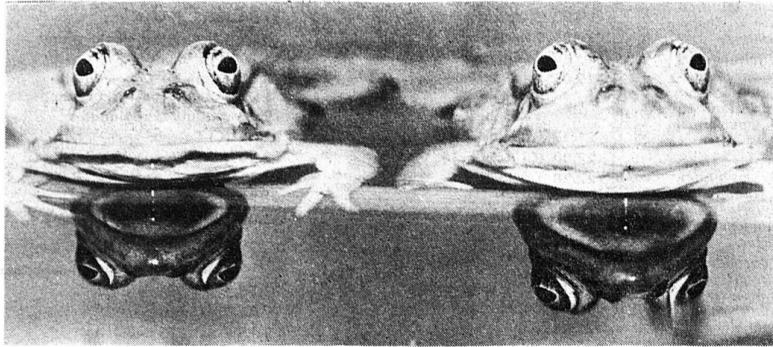
## APPRENTIE VENDEUSE

en confection dames

Durée de l'apprentissage : 2 ans

Adresser offres à

## L'ACCENT DES GRENOUILLES



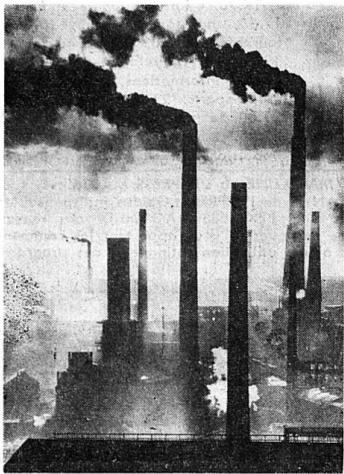
Parlent-elles des « dialectes » différents ?

**LES CONCLUSIONS** de Robert Capranica, professeur de neurologie à l'Université Cornell, pourrait passer pour être celles d'un humoriste, si ses travaux n'étaient authentiquement scientifiques : une grenouille du Texas reste parfaitement insensible au flirt d'une grenouille mâle géorgienne. Non pas tellement en raison d'une ségrégation quelconque, mais tout simplement parce que les deux grenouilles ne parlent pas le même « dialecte » !

Le professeur Capranica en est arrivé à cette conclusion surprenante au terme d'enregistre-

ments occupant des kilomètres de bandes magnétiques, et dont le dépouillement par ordinateur a permis d'établir en partie le « vocabulaire » utilisé par les batraciens. Or, ces vocabulaires sont nettement différents, selon que la grenouille provient du Texas ou de Géorgie. L'une des expressions-clé que le laboratoire du professeur Capranica a permis de mettre en évidence, et qui n'est pas dépourvue d'humour, est : « vous faites erreur ». Il paraît en effet que les grenouilles ont quelque peine à différencier les sexes !...

## La liste noire de la pollution



L'ADMINISTRATION américaine pour le contrôle de la pollution (NPCA) a sorti la semaine dernière sa liste noire : celle des villes américaines les plus polluées, les plus sales ou les plus enfumées.

En tête de la saleté vient Steubenville, cité de l'Etat de l'Ohio. Lui succède pour la fumée une ville de Virginie, Charleston, ainsi que Scranton (Pennsylvanie), Niagara Frontier (Etat de New-York) et Johnston (Pennsylvanie). Pittsburgh, ville industrielle par excellence mais pour laquelle des mesures draconiennes avaient été prises il y a 5 ans, ne vient qu'en dixième position.

New-York, quant à elle, tient la tête en ce qui concerne la pollution par les oxydes sulfureux, conséquence directe du trafic automobile. Chicago la talonne, suivie de Huntington et de Philadelphie. Nulle mention dans cette liste — fait étonnant — de Los Angeles, où la pollution est encore bien effective !

## Les lacs menacés par les détergents

**POUR PARTICIPER** au sauvetage des grands lacs du continent américain — qui comme on le sait courent à la mort, à l'instar de l'un d'entre eux, le lac Erié — le Canada vient de prendre de sévères mesures dans le domaine des détergents.

En effet, seules des poudres à lessive contenant moins de 20 % de phosphates seront tolérées désormais sur le marché canadien. Ces phosphates, dont le but commercial est d'augmenter la puissance du nettoyage, ont été rendus responsables récemment de la prolifération des algues, mal dont souffrent précisément les grands lacs. L'étude qui a mené à cette décision érigée avait été entreprise par une commission mixte Etats-Unis - Canada, et c'est elle qui avait notamment sonné l'alarme, tant en ce qui concerne les Grands Lacs que le fleuve Saint-Laurent.

## Un kilo de plutonium à vendre

LA COMMISSION américaine pour l'énergie atomique (AEC) vient de faire savoir qu'elle allait mettre en vente en 1971 environ 1000 grammes de plutonium, passablement enrichi (90 % de plutonium-238). Le prix annoncé est de 5500 francs suisses le gramme ! Comme le plutonium en question contiendra extrêmement peu de l'isotope 236, fort émetteur de rayonnement gamma, il sera particulièrement adapté à son utilisation dans les stimulateurs cardiaques. Pour un prix légèrement inférieur — 3000 francs le gramme — il sera possible par ailleurs d'acheter à l'AEC un plutonium moins enrichi.

Un autre élément radioactif, également utilisable dans diverses batteries isotopiques, l'Americium-241, va être mis sur le marché au prix non moins exorbitant de 4500 francs le gramme !

## La caverne qui fabrique de l'électricité

LA COMMISSION américaine pour l'énergie atomique (AEC) étudie actuellement un nouveau mode d'obtention d'électricité, à l'heure où toutes les sources disponibles ne peuvent plus faire face aux demandes. Le projet consiste à creuser une gigantesque caverne, par 3000 mètres de fond, à l'aide d'une bombe atomique ; puis d'injecter dans cette cavité des millions de litres d'eau, qui seront rapidement portés à ébullition en raison de la haute température — quelques milliers de degrés — qu'ils y rencontrent. Cette vapeur d'eau serait alors récupérée pour actionner des installations classiques, soit des turbines et des générateurs électriques comme ceux qui participent à toute fabrication industrielle d'électricité, quelle que soit la source d'énergie utilisée.

La solution est séduisante. Mais gare une nouvelle fois à la pollution : où passeront les produits de fission, hautement radio-actifs, qui s'échapperont de l'explosion atomique ?

# LA GRANDE CONTROVERSE DE L'EAU ANORMALE

Découverte fantastique ? Erreur d'interprétation ? Fruit de manipulations malheureuses ? Quelle que soit son origine véritable, l'eau anormale attire chaque jour de plus belle les polémiques qu'elle a suscitées il y a déjà plus de huit ans. Incapable d'expliquer un phénomène qui pourrait bien être révolutionnaire, les chimistes du monde entier en restent encore à se battre à coup d'expériences isolées. Seul un petit verre à apéritif, cependant, pourrait être rempli actuellement avec l'eau anormale produite en laboratoire. Quant à ses débouchés, ils sont encore obscurs. Bref, une double bataille dans un verre d'eau.

### L'eau « différente »

Vers 1962, parvenait d'URSS une nouvelle extraordinaire : un chimiste soviétique, Boris Deryaguine, prétendait avoir découvert une nouvelle forme d'eau, douée de propriétés fort différentes de celles de l'eau ordinaire, au grand scepticisme des savants.

La molécule d'eau ordinaire, est-il besoin de le rappeler, est composée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène, ce que les chimistes symbolisent par la formule H<sub>2</sub>O. Liquide universel par excellence, elle recouvre près des trois quarts du globe, et entre dans la composition de presque tous les êtres vivants. Chacun sait en outre, qu'à une pression normale, elle se transforme en glace à 0°C et qu'elle bout à 100°C. Or l'eau de Deryaguine, elle, obtenue par condensation de vapeur d'eau ordinaire dans des tubes de quartz se présente comme un corps visqueux, sirupeux, et ne gèle qu'à moins 40°, pour bouillir à plus de 400° ! Sa composition chimique cependant — et ce fut là la source de l'étonnement général — est la même que celle de l'eau ordinaire !

### Vérifications

Au début, cette nouvelle fut donc accueillie en Occident avec un scepticisme teinté de suffisance, comme ce fut parfois le cas à l'égard des informations scientifiques imprécises qui émanaient à cette époque des pays de l'Est. Plusieurs équipes de chercheurs, anglais et américains pour la plupart, décidèrent néanmoins de répéter l'expérience soviétique afin de la vérifier. Tout d'abord surpris par leurs propres résultats, ces savants durent se rendre à l'évidence : l'expérience donnait bel et bien.

Les mêmes résultats que ceux décrits par les chimistes soviétiques, et toutes les propriétés étranges de ce qu'il était encore convenu d'appeler de l'eau anormale apparaissaient effectivement ! En particulier, le chimiste américain Ellis Lippincott et son équipe effectuèrent une série de vérifications sur un échantillon d'eau anormale, y compris une étude du spectre infrarouge. Ils conclurent à l'existence d'une forme d'eau effectivement nouvelle, précisant que leurs résultats ne pouvaient en aucun cas être l'effet d'une contamination accidentelle de l'échantillon par des impuretés. Les propriétés étonnantes de l'eau anormale n'étaient pourtant pas expliquées pour autant. C'est alors que les chercheurs américains suggérèrent qu'il devait s'agir d'une forme polymérisée et ordonnée des molécules d'eau. L'eau

ordinaire est en effet constituée de molécules reliées entre elles par des liaisons beaucoup plus faibles que celles qui existent en leur sein. Les chimistes nomment ce lien immatériel « liaison hydrogène », en raison d'une attraction survenant entre un atome d'hydrogène de la molécule voisine (voir figure No 1). Dans l'eau polymérisée, en revanche, toutes les liaisons seraient équivalentes, à la fois plus fortes que les liaisons hydrogène ordinaires et faibles que les liaisons survenant normalement à l'intérieur de la molécule, dites liaisons covalentes. C'est ainsi que l'équipe de E. Lippincott en est arrivée à proposer pour l'eau polymérisée l'architecture représentée sur la figure No 2.

### Doutes

Notons en passant que cette dualité entre l'eau ordinaire, formée de molécules désordonnées, et l'eau polymérisée, formée de molécules ordonnées, n'est pas sans rappeler le cas du carbone, qui existe lui aussi sous deux formes très différentes : le graphite — que l'on retrouve dans les mines de crayon — et le diamant qui se distingue en effet par une architecture atomique très particulière, dont découle sa dureté exceptionnelle.

Les nombreuses expériences positives qui ont été enregistrées depuis à propos de l'eau polymérisée auraient dû logiquement décimer les rangs des sceptiques. Pourtant, dans de nombreux milieux scientifiques, l'existence même de l'eau anormale est encore très controversée. Ses partisans et ses adversaires s'affrontent de plus belle, avec ces derniers temps un regain d'intensité particulier, surtout de la part de ceux qui contestent son existence. L'unique argument avancé par ces adversaires, dont la valeur scientifique ne saurait a priori être mise en doute, veut que les propriétés de l'eau anormale pourraient être causées par des impuretés provenant de la paroi des tubes capillaires utilisés. Certains chercheurs américains sont même allés jusqu'à supposer que l'eau anormale ne serait rien d'autre que de l'eau ordinaire contenant un peu de ces sels organiques qui se dégagent habituellement de notre peau ou qui peuplent notre haleine. Ces sels, selon eux, auraient pollué les récipients et auraient entraîné la formation de l'eau normale.

### Preuves ?

Le principal intéressé, B. Deryaguine, ne désarme pourtant pas : à son avis, toutes ces allégations résistent d'autant moins à une analyse sérieuse que son eau polymérisée selon ses propres études conserve toutes ses propriétés étonnantes même après une purification draconienne. Quoi qu'il en soit, si elle existe effectivement, l'eau polymérisée conserve encore la plupart de ses secrets : pour quoi, par exemple, n'a-t-elle jamais été décelée dans la nature ? Cela semble en contradiction avec la loi qui veut qu'un corps chimique soit d'autant plus stable qu'il est ordonné, et par suite qu'il existe d'autant plus volontiers dans la nature. Certains chercheurs expliqueraient cette apparente contradiction par le fait que les propriétés thermodynamiques de l'eau polymérisée rendraient sa formation très

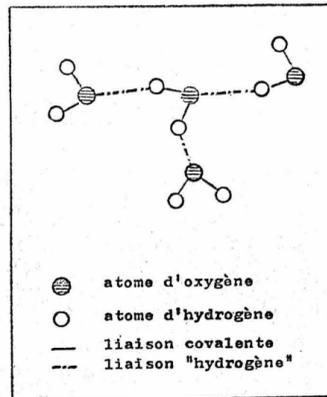


FIGURE No 1

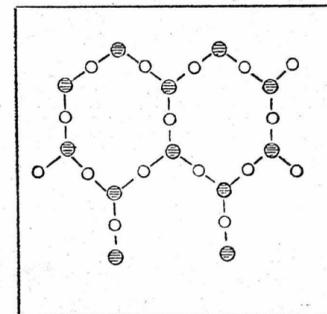


FIGURE No 2

peu probable dans la nature, en dépit de la grande stabilité qu'elle représente une fois formée, sa synthèse en laboratoire s'expliquant par le rôle de catalyseur que jouerait soit la surface du verre, soit le quartz présent dans l'appareillage.

### Polémique

Il n'est d'ailleurs pas impossible, selon d'autres savants, que l'eau polymérisée soit abondante au fond des océans, où seule l'énorme pression favoriserait sa création. Ainsi, le spectre d'une contamination des eaux mondiales que pourrait provoquer la perte d'un peu d'eau polymérisée, tel que l'ont écrit certains mauvais plaisants, apparaît bien insignifiant. Au demeurant, la quantité totale d'eau polymérisée produite actuellement dans le monde remplirait à peine un verre à apéritif...

La découverte sensationnelle de Deryaguine continuera à alimenter durant longtemps les polémiques scientifiques les plus aigres. On est cependant encore incapable d'envisager une quelconque application pratique pour l'eau polymérisée, la 34<sup>me</sup> forme d'eau particulière qu'aient reconnue les chimistes. Sinon peut-être — en raison de sa viscosité étonnante — comme « superlubrifiant ». Mais pour quand ?

ERIC SCHAEERLIG  
ET PHILIPPE STROOT

## Des panneaux solaires de 1000m<sup>2</sup> pour les stations spatiales

LES ETATS-UNIS se préparent déjà à la mise en service des futures stations spatiales, qui ne verront pourtant pas le jour avant 1975. Sur les planches à dessin des deux centres de la NASA les plus importants, à Houston et à Huntsville, de nombreuses conceptions différentes sont déjà au stade de la première évaluation. Et l'on décide déjà, plus de cinq ans par avance, comment se présentera tel laboratoire scientifique ou telle centrale d'alimentation électrique.

C'est à ce sujet, précisément, que les possibilités restent encore les plus diverses et les moins claires. Obligés de porter leur choix sur l'un des systèmes d'alimentation électrique actuellement disponibles — batteries classiques, piles à combustibles, panneaux solaires — les techniciens de l'espace n'arrivent pas à se décider. Alors que pour un séjour de trois mois en orbite, un équipage de douze hommes devrait disposer de près de 5 tonnes de piles à combustibles — charge absolument rédhibitoire — ce sont par ailleurs des panneaux solaires de plus de 700 m<sup>2</sup> qui pourraient subvenir aux mêmes besoins. Les cellules solaires devant être doublées en outre de batteries de réserve pour les périodes où la station spatiale passera dans l'ombre de la Terre et les piles à combustibles nécessitant une alimentation en liquides, cryogéniques de stockage délicat, ce sont finalement des systèmes hybrides extrêmement complexes qui ont le plus de chances d'être retenus.

Dans cette optique, la NASA a attribué un contrat de deux millions de dollars à la compagnie Lockheed pour le développement de panneaux solaires géants. Deux autres firmes aérospatiales — Max Donnell Douglas et North American Rockwell — sont chargées quant à elles d'étudier la conception globale des stations spatiales américaines.

### Plus de 1000 mètres carrés

Les panneaux solaires que le centre de Houston a commandés à Lockheed doivent être toutefois plus grands que les plus grands panneaux actuels. Surface gigantesque de 18 mètres de côté et de 60 mètres de long, soit plus de 1000 mètres carrés, cet assemblage de cellules photo-électriques sera capable de délivrer durant 10 ans une puissance électrique de 100 kilowatts ! Autant que pour 100 maisons particulières ou pour 150,000 postes à transistors ! Au to-



La partie supérieure du premier panneau solaire géant en cours de construction à Sunnyvale, en Californie.

tal sur les dix ans, l'équivalent de ce que pourraient produire 15,000 tonnes de charbon !

Cette durée de vie et ces dimensions exceptionnelles ne sont d'ailleurs pas les moindres problèmes qu'il faille résoudre. La structure géante devra en effet être déployée automatiquement dans l'espace, et elle devra être à même de suivre continuellement le Soleil en dépit de la rotation de la station autour de la Terre. Des lubrifiants spéciaux sont déjà à l'étude pour atteindre cet objectif, auprès d'un sous-traitant du Colorado. En outre, pour faciliter encore la mobilité du tout, il a été décidé de construire et de monter l'ensemble en quatre parties séparées, dont la première est en passe d'achèvement en Californie. La NASA espère ainsi jeter un premier pont entre les moyens modernes actuels — piles à combustibles — et les moyens de l'avenir, au nombre desquels il ne faudra pas s'étonner de voir apparaître le réacteur nucléaire de l'espace !

Eric SCHAEERLIG

## Un microscope de 12m de haut

PLUS LES SAVANTS progressent dans l'observation de l'infiniment petit, plus les microscopes qu'ils utilisent deviennent gigantesques. Aussi paradoxale que puisse paraître cette constatation, il faut bien admettre que le microscope électronique géant, récemment mis au point à Osaka, n'a plus grand-chose de commun avec le microscope ordinaire que l'on trouve dans chaque laboratoire : en effet, il pèse 67 tonnes et mesure 12 mètres de hauteur ! De plus, on sait que le fonctionnement d'un microscope électronique n'est plus basé sur la réflexion de la lumière ordinaire, mais sur le passage d'un faisceau d'électrons au travers de l'échantillon à examiner. Le déplacement de ce faisceau d'électrons est assuré par une tension électrique : plus le voltage est élevé, plus les électrons sont capables de passer à travers des échantillons de plus en plus épais.

C'est dans ce but que des ingénieurs de

l'Université d'Osaka ont construit ce microscope électronique de 3 MeV (3 millions de volts), ce qui confère aux électrons un pouvoir de pénétration nettement supérieur à celui des microscopes électroniques existants. Le nouvel instrument est muni d'une caméra de TV destinée à capter les faisceaux d'électrons de faible densité renvoyés par l'échantillon. En outre, il contient un dispositif spécial constitué d'un compartiment hermétique dans lequel des cellules vivantes ou des bactéries peuvent flotter dans un milieu gazeux ou liquide. Quant à ses parois, elles sont bien entendu perméables au flux d'électrons. Aussi les chercheurs effectuent-ils leurs observations à l'abri d'une vitre de 70 centimètres d'épaisseur, destinée à les protéger des radiations X. Le microscope géant d'Osaka, qui entrera en activité au cours de l'année prochaine, aura un pouvoir d'agrandissement de 100,000 fois !

## La Terre: un débris d'«Olympe»?

ON PENSAIT d'ordinaire que les planètes du système solaire s'étaient toutes condensées en même temps, à partir d'un gaz interstellaire. Un savant soviétique vient de proposer quant à lui une nouvelle explication révolutionnaire : selon le professeur Zakharov, il y aurait eu en effet deux étapes dans la formation du système solaire. Alors que les planètes d'au-delà de Jupiter — Jupiter, Saturne, Neptune et Pluton — auraient vu le jour il y a de 4,5 à 5 milliards d'années, la Terre et les autres planètes ne résuleraient que de la gigantesque explosion d'une grosse planète, unique, baptisée par le savant russe «Olympe».

De 1000 à 1500 fois plus grosse que la Terre actuelle, elle se serait formée en même temps que les planètes de l'autre groupe, mais n'aurait pas résisté aux formidables pressions intérieures. C'est en éclatant qu'elle aurait donné naissance à la Terre, à Mars, à Vénus et à Mercure, alors qu'une partie retombait sur le Soleil.

## Si vous avez besoin d'une fusée...

SI VOUS avez besoin d'une fusée capable de satelliser 120 kg à 500 kilomètres d'altitude, n'hésitez plus : le CNES (Centre national français d'études spatiales) est prêt à vous vendre une « Diamant-B » !

Répondant au besoin de valorisation de la recherche qui s'est manifesté en France récemment, le CNES a en effet décidé de mettre son savoir et son savoir-faire à disposition des nations qu'un lancement de satellite intéresserait, qu'elles soient ou non engagées déjà dans un programme spatial propre.

Cependant, sans aller jusqu'à la li-

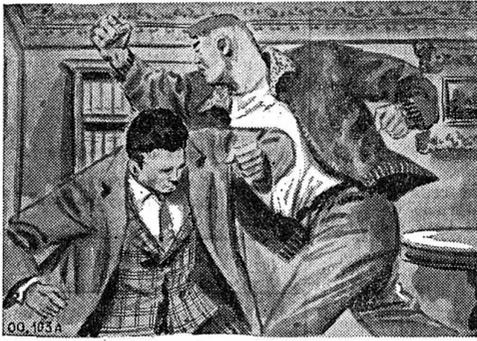
raison d'une fusée complète et de la mise à disposition de toute l'infrastructure, le CNES propose aussi 425 services « intermédiaires » : essais d'environnement, conseils en lancement, ou mise à disposition de matériels subspatiaux tels que les ballons-sondes géants de 500,000 mètres cubes. Ainsi la France emboîte-t-elle le pas aux Etats-Unis et à l'URSS, qui étaient les seuls jusqu'à présent à s'être transformés en « vendeurs d'espace ». Il est vrai que le CNES dispose d'un atout important, dans la base du Centre spatial guyanais, seule base de lancement équatoriale au monde. E. S.

# MINI-SERIES POUR OSS 1971

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath éprouve quelques difficultés à entrer chez « Bertie » Morrison.

## Un « Smith & Wesson » modèle 44



La face simiesque de Bob se contracta et ses petits yeux noirs trop rapprochés parurent se plisser. Bien décontracté, Hubert attendit l'assaut du colosse, genoux fléchis. Mais la brute feignit de se désintéresser de sa personne et se dirigea vers le hall. Prévoyant sa tactique, Hubert devança le mouvement du bras droit, gros comme une cuisse, qui se détendait pour ramener son cou contre l'énorme poitrine, en décochant dans les côtes de son assaillant un coup de coude qu'il fit suivre d'un blocage de jambes. Expédié sur le carrelage, Bob y écrasa son nez déjà aplati par l'exercice de la boxe. Hubert fit deux pas en arrière.



« Depuis le temps que tu me connais, dit-il au géant, tu devrais savoir qu'il ne faut pas jouer avec moi. » Bob se relevait péniblement. Deux rides verticales barrèrent profondément son front bas, il oscilla sur ses jambes comme s'il était groggy. Mais, avec une rapidité surprenante, un gros revolver, sorti de dessous son blouson, se trouva dans sa main, braqué sur le ventre de son adversaire. « Smith & Wesson 44 magnum, dit Hubert sans s'émouvoir. C'est bien ça ? » — « Ouais, confirma l'autre. Maintenant, tu vas tâcher de marcher droit ou je te flanque toute ma grenaille dans tes sales triples ! » — « Doucement, conseilla Hubert. Ton patron est un ami. Il te ferait des reproches. »



« Bouge pas ! riposta le colosse. Surtout, ne bouge pas ! » Contournant Hubert, il lui colla le canon de son arme dans les reins. « Avance ! grogna-t-il. C'est la porte au fond. » Cela faisait vingt mètres à parcourir. Son prisonnier se mit en marche, les mains levées. Bob cessa de le pousser avec son engin, ce qui ne faisait nullement l'affaire d'Hubert, qui tenait à connaître exactement la position de l'arme. Un grand miroir placé entre deux fenêtres lui fournit le renseignement qu'il désirait. Faisant encore deux pas, il pivota soudain sur le pied droit, dans le même temps que son bras gauche s'abattait sur le bras droit de Bob avec une force terrible.



Le coup parti, mais Hubert ne se trouvait plus dans la ligne de tir. Son bras gauche remontait déjà, s'enroulant autour du bras droit du colosse qui, plié en deux, dut lâcher son arme. Un hatémi très sec, en K.O. technique, conclut l'affaire. Après avoir ramassé le 44 magnum, Hubert ouvrit la porte du fond, traversa une bibliothèque, ouvrit une seconde porte qui donnait sur un petit salon. « Hello ! » dit-il. Furieux d'être dérangé en pleine conversation gaillante, Morrison se retourna vers lui. Sa partenaire, une très jolie blonde, bondissait sur ses pieds, cramoisie. « Navré de vous déranger, Bertie, reprit Hubert, mais je vous ai avertie que j'étais pressé. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain: La bouteille de Bordeaux

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Riz aux moules  
Escalopes de veau  
Pommes rôties  
Compote de fruits

## Le plat du jour: Riz aux moules

Une entrée originale qui peut devenir éventuellement un repas du soir. Laver et gratter un litre de moules, les laisser s'ouvrir dans une cocotte avec un verre de vin blanc, une branche de céleri et un oignon haché grossièrement. Les retirer de leurs coquilles et filtrer le jus de cuisson. Faire cuire 200 g de riz pilaf dans 50 g de beurre en mouillant avec du jus des moules et de l'eau. Une fois cuit, mélanger le riz et les moules, parsemer de persil finement haché.

## Artichauts

Si vous désirez garder pendant quelques jours des artichauts, posez-les sur un récipient qui permet de faire tremper la queue du légume dans de l'eau.

## Rôti

Un truc pour rendre plus juteux le rôti: enlever la ficelle qui l'entoure cinq minutes avant la fin de la cuisson. Cela permet à la viande de gonfler.

## Ail!

Nombreuses sont les personnes qui n'aiment pas l'ail. Si vous désirez en utiliser pour préparer une sauce, embrochez les gousses d'ail sur un cure-dent. Vous pourrez ainsi facilement les enlever avant de dresser votre plat.

## Accidents

**PLAIE GRAVE, COUPURE PROFONDE:** Ne pas toucher, recouvrir d'une gaze stérile et amener le blessé à l'hôpital.

**BRULURES GRAVES:** Ne déshabillez pas le blessé, enveloppez dans un drap propre et amenez-le d'urgence à l'hôpital; jamais de gras sur une brûlure.

**ASPHYXIE:** Aérer la pièce, fermer l'arrivée du gaz; ne pas se baisser longuement vers le sol avant d'avoir aéré car le gaz, plus lourd que l'air reste en bas. Commencez le bouche-à-bouche en attendant les pompiers.

**CHUTES:** Quand elle paraît grave (fracture du crâne, de la colonne vertébrale), ne pas déplacer le blessé (au risque d'aggraver la fracture). Couvrir d'une couverture en attendant l'ambulance. Ne rien donner à boire, ni à manger.

**EMPOISONNEMENT:** Si quelqu'un a avalé de l'acide, faire boire du bicarbonate de soude et faire vomir après. S'il s'agit d'alcool, faire vomir en administrant une cuillerée de café de moutarde diluée dans de l'eau chaude. Un contre-poison plus efficace que le lait: six blancs d'œufs battus dans un litre d'eau.

## Rions un peu

Enfants modernes: deux époux qui envisagent de se séparer demandent à leur filleute avec lequel elle préfère vivre. La réponse ne se fait pas attendre: avec celui qui gardera la voiture...

## A méditer

Je ne demande qu'une chose à l'argent: n'ait pas à y penser.  
François MAURIAC

# HOROSCOPE

La journée sera placée sous des influences très bénéfiques facilitant la conclusion d'accords importants. Soirée calme et heureuse. Naissances: Les enfants de ce jour seront rêveurs, imaginatifs; leur imagination risque parfois de les emmener très loin.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Votre gorge est très vulnérable. Amour: Ne cherchez pas à imposer votre volonté. Affaires: Gérez vos biens avec prudence.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vos malaises ne sont que passagers. Amour: Ne vous montrez pas si impulsif. Affaires: Ne prenez pas au tragique un petit retard.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Evitez les personnes contagieuses. Amour: Avec le temps, tout s'arrange. Affaires: Nouvelle relation fort utile.

## CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Adoptez un régime végétarien. Amour: Faites preuve de bonne volonté. Affaires: Sachez vous adapter à toutes les situations.

## LION (23/7 - 23/8)

Santé: Bonne dans l'ensemble, à maintenir. Amour: Essayez d'oublier les mauvais souvenirs. Affaires: Poursuivez activement vos efforts.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Supprimez les pâtisseries et les sucreries. Amour: Ne faites pas de confidences à n'importe qui. Affaires: Assurez-vous d'appuis importants.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vous menez une vie trop sédentaire. Amour: Multipliez vos preuves d'affection. Affaires: La journée vous est favorable.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Prenez vos repas à heures régulières. Amour: N'attachez pas d'importance aux ragots. Affaires: Mettez de l'ordre dans vos affaires.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Ne vous surmenez pas ainsi. Amour: Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure. Affaires: Soyez ponctuel dans votre travail.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Toux d'irritation due à la fumée. Amour: Ne négligez pas votre foyer. Affaires: N'exprimez pas ouvertement vos opinions.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Tributaire de votre moral. Amour: Montrez-vous plus tendre envers l'être aimé. Affaires: Ne faites aucune dépense inconsidérée.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Mauvais fonctionnement de vos reins. Amour: Evitez les complications inutiles. Affaires: Ne laissez pas passer les erreurs.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 324

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTELEMENT**  
1. Ce que croyait être une fameuse Armada. 2. Près de la cheminée, à Noël. —

# CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
Terreaux: 20 h, La Toscane et ses églises romanes.  
EXPOSITIONS. — Galerie des Arts: Peintures Janebé et M.-C. Bodinier. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupeyrou): Exposition.  
TPN, centre de culture: Grands batiks de Jean Latour.  
CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Un nommé Cable Hope, 16 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Qui? 18 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Waterloo, 12 ans. Palace: 20 h 30, Le Diable et le Docteur Z, 18 ans.  
Arcades: 20 h 30, Woodstock, 12 ans. Rex: 20 h 30, Les Polissonnes Aventures de Lady Godiva, 18 ans.  
DANCE ET ATTRACTIONS  
L'ABC de 21 h à 2 h.  
L'Escalade de 21 h à 2 h.  
La Rotonde de 21 h à 2 h.  
DANCINGS  
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.  
Spot bar jusqu'à 24 h.  
Big Ben bar jusqu'à 2 h.  
La Petite Cave jusqu'à 2 h.  
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): H. Nagel, av. du 1er-Mars.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, P. Tozzini, pharmacien, Corcelles, tél. 31 13 47.  
**AUVERNIER**  
Caveau des Abbesses: Bar-dancing.  
**COLOMBIER**  
Cinéma Lux: 20 h 15, Népal (Cinédoc).  
**LE LANDERON**  
Cinéma du Château: relâche.  
**PESEUX**  
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Rififi à Amsterdam.

# A LA TV AUJOURD'HUI

**SUISSE ROMANDE**  
18.00 Téléjournal  
18.05 Il faut savoir  
18.10 People to People  
18.25 Courrier romand  
19.00 Plum-Plum  
19.05 Focouverte  
19.40 Téléjournal  
20.05 (C) Carrefour  
20.20 (C) Les Aventures d'Arsène Lupin  
21.10 Regards  
22.00 (C) Apollo 14  
22.20 Téléjournal  
22.30 A déterminer

**SUISSE ALÉMANIQUE**  
9.15 Télévision scolaire  
10.00 Contemplation  
10.15 Genève - Ville suisse internationale  
17.00 La maison des jouets  
18.15 Télévision éducative  
18.44 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 L'antenne  
19.25 (C) Donaug' schichten  
20.00 Téléjournal  
20.25 Le lien  
21.20 Sport 71  
Téléjournal

**FRANCE I**  
12.30 Midi-magazine  
13.00 Télé-midi  
13.43 Cours de la Bourse  
14.05 Télévision scolaire  
18.30 Dernière heure  
18.34 Vivre au présent  
18.55 Pour les petits...  
19.00 Actualités régionales  
19.25 Rien que la vérité  
19.45 Information première  
20.15 Une autre vie  
20.30 Les Nouvelles Aventures de Vidocq  
21.30 Les étoiles de la chanson

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

**FRANCE II**  
13.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers  
14.00 R.T.S. Promotion  
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.10 (C) Provinces  
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers  
19.00 Actualités régionales  
19.20 (C) Colorix  
19.30 (C) 24 heures sur la II  
20.30 (C) Les animaux du monde  
21.30 La Petite Auto  
23.00 (C) 24 heures dernière

**SVIZZERA ITALIANA**  
18.10 Per i piccoli  
19.05 Telegiornale  
19.15 Guten Tag  
19.50 Pagina aperta  
20.20 Telegiornale  
20.40 Coastal 214 non risponde  
21.45 (C) Apollo 14  
23.00 Telegiornale  
23.10 (C) Giochi preolimpici invernali

**ALLEMAGNE I**  
16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, pionniers et aventures. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, tout ou rien. 21 h, Tommi et la télévision. 21.50, vol Apollo 14. 23 h, téléjournal, météo.

**ALLEMAGNE II**  
17.30, informations, météo o. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, chante ou meurs. 19.10, au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, informations, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, Département S. 21.50, le marché des années 70. 22.25, informations, météo. 22.40, impulsions.

# RADIO

**Sottens et télédiffusion**  
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de ville en village. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, mardi les gars, cause commune. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.  
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine de la musique. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le passe-partout. 20.30, Sire Halewyn, pièce de H. Closson. 21.50, triumph variétés. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

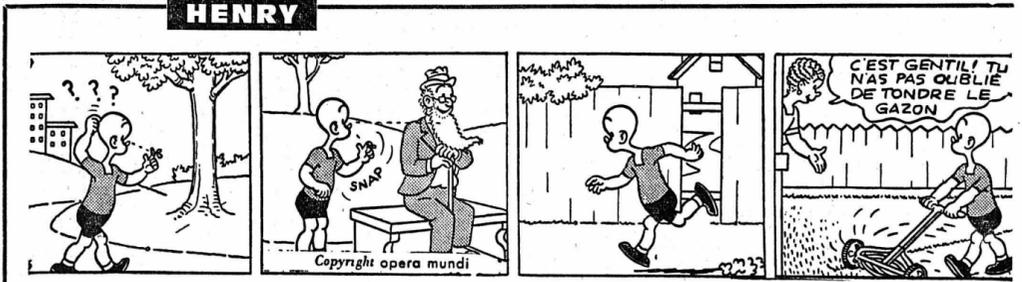
**Second programme**  
10 h, œuvres de Grieg. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Grieg. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica

di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, play-time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, Les Troysens (film), opéra, livret d'Hector Berlioz d'après Virgile, musique d'Hector Berlioz. 22 h, anthologie du jazz. 22.30, édition spéciale. 23 h, hymne national.  
**Beromunster et télédiffusion**  
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, symphonie, Cherubini. 9 h, les pays et les gens. 10.05, classes et chœur mixte de l'Ecole de chant de Coire. 10.20, radioscolaire. 10.50, sonate Paganini. 11.05, fantaisie espagnole. 11.30, jodels et accordéon. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire en romanche. 15.05, enregistrements historiques d'opéras.  
16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.25, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, deux pièces comiques sur le monde de la musique et du théâtre. 21.35, opérettes et mélodies viennoises. 22.15, informations, commentaires. 22.25, New Jazz Donaueschingen 70. 23.30, pop 71.

# De tout pour faire un monde

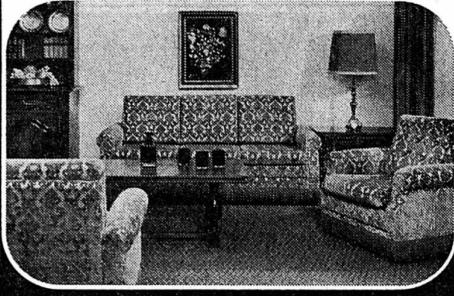
**Milieu idéal pour les microbes de la blennorragie**  
La principale difficulté à la détection rapide de la blennorragie. L'impossibilité de transporter les souches de bactéries pour les faire analyser, est sans doute sur le point d'être surmontée. Un médecin américain vient de mettre au point un milieu de culture qui permet de conserver en vie les bactéries pendant qu'on les transporte jusqu'au laboratoire d'analyses. Ces bactéries sont très sensibles, et jusqu'à présent on ne savait comment les « nourrir » durant le trajet. Mais le mélange de sucre, de protéines, et de gaz carbonique obtenu par le Docteur Leslie C. Norins paraît parfaitement convenir. Les prélèvements effectués sur des gens susceptibles d'avoir été contaminés pourront donc être conservés intacts jus-

qu'au moment de l'examen par un bactériologiste.  
**Ultrasons pour « tuer » le son**  
Des ultrasons introduits à la base d'une flamme contribuent à réduire considérablement le bruit de la combustion. Les ultrasons ont pour effet de régulariser le débit de la flamme, ce qui se manifeste par une diminution du bruit de celle-ci. Cette technique a été mise au point par des ingénieurs de la Compagnie « Shell ». F. Briffa et B. Fursej. La diminution d'énergie engendrée par cette régularisation de la flamme ne dépasse pas 0,01 pour cent. On peut d'ailleurs utiliser exactement la même technique pour diminuer le bruit d'un jet de gaz, même s'il n'est pas allumé, ce qui pourrait se révéler utile dans de nombreux domaines.



**L'annonce reflet vivant du marché**  
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

# Vario-Lit 71 Les salons transformables



## 1380.-

le sofa-lit franco domicile

Velours de Gênes, teinte à choix. Matelas à ressorts. Fautouils à Fr. 505.-. Modèle exclusif Pfister, N° 10/1113 K

### Service agréable

- Livraison rapide gratuite
- Paiement net jusqu'à 90 jours
- Crédit avantageux jusqu'à 30 mois
- Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat de Fr. 500.-

Du simple au plus riche — modèles de style — le plus grand choix de Suisse chez le spécialiste: Pfister ameublements sa.

# Pfister ameublements sa

GENEVE Servette 53+44 022-34 86 00  
 LAUSANNE Montchoisi 5 021-26 06 66  
 BIENNE Place du Marché-Neuf 032-3 68 62  
 NEUCHÂTEL Terreaux 7 038-25 79 14

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ ÉMISSION D'UN EMPRUNT

# 6 1/4 %

1971 de Fr. 25 000 000.-

destiné à la conversion ou au remboursement du solde encore en circulation de Fr. 11,500,000.- de l'emprunt 3 % 1951 de Fr. 13,000,000.- échéant le 1er mars 1971, à la consolidation des dettes flottantes et au financement de ses nouveaux investissements et de ceux de ses sociétés affiliées, la Société électrique Vevey-Montreux et la Société des forces motrices de la Grande-Eau.

### Conditions de l'emprunt

Durée : 15 ans au maximum  
 Titres : Fr. 1000.- et Fr. 5000.- au porteur  
 Cotation : bourses de Lausanne, Bâle, Genève et Zurich.

# 98%

Prix d'émission plus 0,60 % moitié du timbre fédéral

Délai de conversion et de souscription du 9 au 15 février 1971, à midi.

après des sièges, succursales et agences des banques soussignées, ainsi que dans tous les établissements de banque en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus, des bulletins de conversion et de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE  
 UNION DE BANQUES SUISSES CRÉDIT SUISSE  
 BANQUE POPULAIRE SUISSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

### Atelier d'expression libre pour enfants

Evoles 3, Neuchâtel

### Peinture-Modelage-Dessin

Début du semestre de printemps: 15 février 1971. Lundi, jeudi, vendredi, de 16 h 15 à 18 heures.

### INSCRIPTIONS

Mme Claire Pagni, tél. 25 83 89.  
 Mme Jacqueline Ramseyer, téléphone 25 17 57.

### Une alouette ne fait pas le printemps...

Mais le printemps prochain fera de Neuchâtel une ville ouverte à la joie de vivre et à la bonne humeur grâce à la

## QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971.

## ECONOMIE ET FINANCES

### Le compte routier: des chiffres parlants

Le Conseil fédéral doit faire rapport périodiquement sur l'emploi de la part du produit des droits d'entrée sur les carburants qui est affectée à l'aménagement de notre réseau routier. Les chiffres, bien sûr, ne sortent pas encore de l'ordinateur du Jour de l'AN pour l'exercice écoulé. «La Vie économique» de décembre dernier, nous informe sur l'année 1968. On espère bien sûr, qu'à l'ère des fusées, on n'attendra bientôt plus deux ans le fruit des laborieux travaux du Bureau fédéral de statistique.

En l'occurrence, il convient essentiellement de déterminer dans quelle mesure les charges routières sont couvertes par les recettes fournies par le trafic motorisé.

En 1968, les dépenses routières totales du pays se sont élevées à 2 milliards 237 millions de francs, soit une augmentation de 64 pour mille par rapport à 1967. 65 millions de cette augmentation ont été consacrés aux nouvelles constructions et 50 à l'entretien. Le reste de l'augmentation a été provoqué par les frais d'administration et de personnel (9 millions), la signalisation routière (2 millions) et la réglementation du trafic (10 millions). Du côté des recettes, on a enregistré 623 millions pour les carburants, soit une augmentation de 90 pour mille du fait d'une élévation de la taxe sur les huiles Diesel. De cette somme, la Confédération disposait, en 1968, de 548 millions de francs (+ 174 pour mille). Indépendamment des subventions aux cantons et communes, prélevées sur le produit des droits d'entrée.

Comme les contributions fédérales ont été de 702 millions de francs, la couverture par les droits d'en-

trée a atteint 780 pour mille (contre 720 en 1967). Ainsi donc, 154 millions de francs n'ont pas été couverts par les recettes et se sont ajoutés aux avances précédentes, capitalisées, atteignant ainsi, le 1er janvier 1969, 2 milliards 61 millions de francs.

L'intérêt de la question de l'équilibre financier dépasse largement le compte routier lui-même. En effet, c'est une référence en matière de politique globale, qui doit permettre de créer les conditions d'une concurrence équilibrée entre tous les modes de transports. Pour cela, on utilise deux méthodes: un compte capital ne prenant en considération que les amortissements et les intérêts sur les sommes non amorties, et un compte de dépenses, tenant compte de l'ensemble des dépenses annuelles, frais, etc., ainsi que des intérêts actifs ou passifs des excédents. On se place ici sous l'optique de l'économie d'entreprise, car on tient compte de l'ensemble des recettes fournies par le trafic motorisé.

Dans le cas du compte de capital, le rapport entre les recettes et dépenses indique le degré d'équilibre financier. Quant au compte de dépenses, le rapport entre les recettes et dépenses donne le degré de couverture.

Si, conformément à l'art. 36 ter de la Constitution fédérale, on ne considère comme recettes particulières revenant au trafic motorisé que 60 pour cent des droits d'entrée sur les carburants (les autres postes, à l'exception des intérêts sur les déficits restant inchangés) on obtient une nouvelle variante à la fois du compte de capital et du compte de dépenses, qui sont analysés cette fois sous l'optique de la politique financière. D.E.

### Un franc sur trois gagné à l'étranger

(C.P.S.) En 1970, comme durant les années précédentes, un quart environ du produit national brut (valeur totale des biens et services produits par notre économie) de notre pays, qui s'est élevé à quelque 88 milliards selon les estimations provisoires, était formé par les exportations de marchandises (22 milliards).

Autrement dit, un franc sur quatre a été gagné par ce moyen. Si l'on y ajoute les exportations de services, qui se sont vraisemblablement élevées à près de 8 milliards en 1970, c'est même un franc sur trois du produit total de l'économie suisse qui résulte directement de nos relations économiques

### Augmentation des réserves de devises britanniques

Londres (AP). — Pour la première fois depuis près de cinq ans, les réserves de devises étrangères de la Grande-Bretagne ont dépassé le mois dernier les trois milliards de dollars.

Le Trésor a annoncé qu'en janvier, les réserves d'or, de devises étrangères et de droits de tirage spéciaux («papier») ont atteint 1251 millions de livres, alors qu'elles étaient de 1178 millions de livres en décembre.

Cet accroissement tient compte du remboursement de 62 millions de livres à la Banque des règlements internationaux de Bâle, et de 32 millions de livres à la Banque fédérale de réserve des Etats-Unis.

### NEUCHÂTEL

	5 février	8 février
Banque nationale	550.- d	545.- d
Crédit foncier neuchâtel	790.- d	790.- d
La Neuchâteloise as. g.	1600.- o	1600.- o
Gardy	175.- d	175.- d
Cortaillod	4900.- d	4900.- d
Cossonay	2225.- d	2250.- d
Chaux et ciments	575.- o	575.- o
Dubied	1700.- d	1725.- d
Ciment Portland	3000.- d	3000.- d
Paillard port.	5550.- d	5600.- d
Interfood port.	1050.- d	1050.- d
Tramways Neuchâtel	500.- o	500.- o
Navigation Ntel priv.	65.- d	65.- d
Girard - Perregaux	490.- d	490.- d
Paillard port.	490.- d	490.- d
Paillard nom.	140.- d	140.- d

### LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	980.-	985.-
Crédit foncier vaudois	895.-	895.-
Innovation	—	—
Romande d'électricité	—	—
Ateliers constr. Vevey	605.- o	610.-
La Suisse-Vie as.	2715.- o	2750.- o
Zyma	3700.-	3650.- o

### GENÈVE

Grand Passage	385.-	380.-
Charmilles port.	1325.-	1340.-
Charmilles nom.	255.-	255.- d
Physique port.	600.-	600.-
Physique nom.	510.-	510.-
AKZO	104.-	104.-
Philips	56 1/2	56 1/2
Royal Dutch	165.-	167.-
Monte-Edison	5.40	5.40
Olivetti priv.	17.70	17.75
Allumettes B	105.- d	103.- d
S. K. F. B	275.-	265.-

### BALE

Pirelli internat.	234.- d	233.-
Baloise-Holding	192.- d	194.- d
Ciba - Geigy port.	2380.-	2380.-
Ciba - Geigy nom.	1725.-	1725.-
Ciba - Geigy bon.	2245.-	2230.-
Sandoz	4190.-	4190.-
Hoffmann-L. R. 1/10	17400.-	17400.-

### ZURICH

Swissair nom.	624.-	612.-
Swissair port.	715.-	710.-
Union banques suisses	4190.-	4190.-
Société banque suisse	3170.-	3185.-
Crédit suisse	3190.-	3200.-
Banque pop. suisse	2100.-	2105.-
Bally	1210.-	1220.-
Electro Watt	2280.-	2270.-
Motor Colombus	1475.-	1480.-
Italo-Suisse	250.-	248.-
Réassurances Zurich	2310.-	2140.-
Winterthur ass. nom.	1310.-	1000.-
Zurich ass.	4590.-	4590.-
Alu. Suisse port.	2970.-	2970.-
Alu. Suisse nom.	1400.-	1400.-
Brown Boveri	1510.-	1520.-
Fischer	1730.-	1740.- d
Saurer	1390.-	1380.- d
Landis & Gyr	1750.-	1740.- d
Lonza	2280.-	2275.-
Nestlé port.	3280.-	3285.-
Nestlé nom.	2235.-	2230.-
Motor	3190.-	3200.-
Sulzer	3475.-	3475.-
Oursina port.	1415.-	1420.-
Oursina nom.	1410.- o	1410.- d
Alcan	95 1/2	96 1/2
Am. Tel. & Tel.	226 1/2	225.-
Canadian Pacific	295.-	298 1/2
Du Pont	617.-	621.-
Eastman Kodak	331.-	330.-
Ford Motor	246 1/2	245.-
General Electric	443.-	442.-
General Motors	345.-	348.-
I. B. M.	1410.-	1447.-
International Nickel	196 1/2	197 1/2
Kennecott	165 1/2	165 1/2
Litton	120 1/2	123.-
Std Oil New-Jersey	302.-	302.-

### PARIS

Air liquide	407.10	399.-
Aquitaine	506.-	507.-
Cim. Lafarge	249.90	251.50
Citroën	106.50	105.10
Fin. Paris Bas	256.70	256.-
Fr. des Pêtr.	173.80	176.60
L'Oréal	1799.-	192.40
Machines Bull	93.50	92.40
Michelin	1347.-	1347.-
Péchiney	182.80	182.50
Perrier	241.50	242.50
Peugeot	256.50	255.50
Rhône - Poulenc	237.-	237.-
Saint - Gobain	160.10	160.30

### LONDRES

Anglo American	64/ 3	64/-
Brit. & Am. Tobacco	58/-	57/-
Brit. Petroleum	86/ 9	87/-
De Beers	48/10	48/ 4
Electr. & Musical	35/ 9	36/-
Imp. Chemical	47/ 3	46/ 9
Imp. Tobacco	13/ 7	13/ 6
Rio Tinto	44/ 4	45/ 4
Rolls Royce	—	—
Roan C.M.	suspendu	28/-
Shell Transport	28/ 1	68/ 6
Western Ind.	8-21/32	—
Zam. Anglo-Am.	33/ 1	32/10

### FRANCFORT

A.E.G.	184.-	184.50
Audi NSU	191.50	190.-
Bad. Anilin	155.-	153.20
B.M.W.	201.-	202.-
Daimler	337.-	337.-
Deutsche Bank	329.-	329.50
Dresdner Bank	240.50	242.50
Farben. Bayer	144.80	144.50
Höchst. Farben	185.-	183.50
Karstadt	267.-	262.-
Kaufhof	259.-	258.-
Mannesmann	165.-	164.-
Siemens	212.50	213.-
Volkswagen	187.50	184.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

### NEW-YORK

Allied Chemical	27-3/8	27-3/8
Allumin. Americ.	65-1/2	66
Am. Smelting	26-3/4	27
Am. Tel. & Tel.	52-3/4	52
Anacoda	22-1/2	23
Boeing	21-5/8	21-5/8
Bristol & Myers	64	63-7/8
Burroughs	124-1/8	125-3/4
Canadian Pacific	69-1/8	69-1/4
Caterp. Tractor	47-3/4	47-1/4
Chrysler	26-5/8	27
Coca-Cola	86	86
Colgate Palmolive	46-3/4	47-1/8
Control Data	60-1/2	62-5/8
C.P.C. int.	36	35-5/8
Dow Chemical	80-7/8	81-7/8
Du Pont	145-1/4	145
Eastman Kodak	76-3/8	77-1/8
Ford Motors	57	56-7/8
General Electric	103-1/2	105-1/4
General Foods	83-3/4	83-7/8
General Motors	80-5/8	81
Gillette	47-1/2	47-1/2
Goodyear	30-1/2	31-3/8
Gulf Oil	29-5/8	29-3/4
I.B.M.	336-1/2	340-3/4
Int. Nickel	46	45-7/8

### INDICE DOW JONES

industrielles	876.57	882.12
chemins de fer	192.58	194.70
services publics	123.78	123.88
volume	20,400,000	24,300,000

Cours communiqués par Emanuel, Deetjen S.A., Lausanne

## La limitation des crédits

Le problème de la limitation des crédits à des fins de stabilisation de la conjoncture a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Rappelons brièvement les faits.

Les premières années de la dernière décennie ayant été marquées par une forte surchauffe de l'économie, les autorités fédérales instituent une série de mesures dirigées qui visaient à contenir l'inflation. Tout le monde se souvient encore, à cet égard, des arrêtés fédéraux urgents de 1964 qui prévoyaient notamment des dispositions contre l'afflux excessif de capitaux étrangers, des restrictions dans le domaine de la construction et les limitations des effectifs de personnel des entreprises.

Ce régime prévu comme devant être transitoire dès l'origine, fut par la suite progressivement supprimé. Mais il était dans les intentions des autorités de reprendre en quelque sorte d'une main c'est-à-dire de remplacer ledit régime par un nouveau programme dont l'élément essentiel devait être constitué par l'extension des moyens d'action de la Banque nationale suisse dans le domaine de la politique du crédit.

Toutefois, cette extension prévue de l'«instrumentarium» légal de l'Institut d'émission (institution du système d'autorités fédérales instituant une série de mesures dirigées qui visaient à contenir l'inflation. Tout le monde se souvient encore, à cet égard, des arrêtés fédéraux urgents de 1964 qui prévoyaient notamment des dispositions contre l'afflux excessif de capitaux étrangers, des restrictions dans le domaine de la construction et les limitations des effectifs de personnel des entreprises.

## La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse de New-York a établi lundi un nouveau record pour le volume des transactions, et les cours ont monté après avoir effacé les pertes subies au début de la séance.

### Billets de banque étrangers

Cours du 8 février 1971		
	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.25	10.55
U.S.A. (1 \$)	4.27	4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20	4.30
Allemagne (100 DM)	117.-	120.-
Autriche (100 sch.)	16.50	16.80
Belgique (100 fr.)	8.55	8.85
Espagne (100 ptas.)	6.-	6.25
France (100 fr.)	76.50	79.-
Danemark (100 cr. d.)	56.-	59.-
Hollande (100 fl.)	118.50	121.50
Italie (100 lit.)	66 1/2	69
Norvège (100 cr. n.)	59.-	62.-
Suède (100 cr. s.)	82.-	85.-

### Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.-	50.-
France (20 fr.)	43.-	47.-
Angleterre (1 £)	38.50	42.50
U.S.A. (20 \$)	245.-	265.-
Lingots (1 kg)	5280.-	5360.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

## La limitation des crédits

sur ledit projet de loi. En définitive, on renonçait ainsi à une solution légale dans l'idée qu'il fallait donner une chance à la solution contractuelle (laquelle prévoit aussi des sanctions contre les banques qui ne tiendraient pas leurs engagements, il convient de le souligner).

Cette chance, a-t-elle été saisie? En d'autres termes, quelle a été jusqu'ici l'efficacité de cette solution contractuelle?

Indiscutablement, la convention-cadre a permis de réduire sensiblement le taux d'accroissement des crédits accordés en Suisse: celui-ci (calculé par rapport au même mois de l'année précédente) est tombé de 12,6 % en août 1969 à 12,2 % en novembre de la même année, 10,2 % en juin 1970 et, enfin, 7,9 % en novembre dernier. Il faut relever que ces chiffres sont tout à fait représentatifs, car ils concernent les 72 banques qui sont considérées dans les statistiques de la Banque nationale et qui disposent de plus de 80 % de la somme globale des bilans des banques suisses.

Le fait que le taux d'expansion des crédits a diminué signifie que les banques observent les conditions stipulées dans la convention-cadre qu'elles ont volontairement signée. Bien sûr, un certain délai a été nécessaire pour parvenir à ce ralentissement, comme le soulignent les adversaires de la solution contractuelle. Mais, outre qu'il s'écoule toujours une période plus ou moins longue entre la mise en œuvre d'une mesure monétaire et le moment où elle commence à déployer ses effets, la solution légale aurait eu des effets beaucoup plus tardifs encore en raison de la lenteur de la procédure parlementaire. La convention-cadre, qui doit faire preuve de son efficacité. Elle pourrait éventuellement être prorogée d'une année. C.P.S.



vous offre  
à prix très avantageux:

**Brochettes-Fricandeaux**  
**Steak Tzigane**  
**Steak au jambon**  
**Rôti hâché-Cordon bleu**  
**Steak haché**  
**Tranches panées de veau**  
**Tranches panées de porc**

### PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé  
Une exclusivité SANDOZ & CIE,  
Peseux ☎ 31 51 77.



Un Mini-prix pour une Maxi-machine  
DNI 72, 370 Watts, 10 mm perçuse 2 vitesses  
Black & Decker qui rend facile le difficile

au lieu de **169.-**  
vous économisez et payez **seulement 144.-**

**Black & Decker**  
On dit qu'elles sont les meilleures

**BAILOD**  
Bassin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

L'annonce reflète le vivant du marché

# Le confort n'a pas de limites



Grâce à nos 6 étages, 30 vitrines et 3000 m<sup>2</sup> d'exposition, nous vous présentons toute l'année à Neuchâtel une perspective complète des grandes tendances suisses et européennes du meuble.

meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

**un choix tel, qu'il permet toujours de bien choisir!**

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

**Rideaux-Trousseaux-Tapis**  
**Argenterie-Verrerie-Porcelaine**  
**M. HUGUENIN**  
1er-Mars 14 rez-de-chaussée  
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...  
**FRANÇOIS coiffeur de PARIS**  
NEUCHÂTEL  
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

**Entreprise de nettoyages Molliet**  
Tél. 46 15 80  
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

### TÉLÉVISION

Belles occasions de FR. 180.- à FR. 350.- Appareils à remettre en état à partir de FR. 100.-  
Appareils de démolition à partir de FR. 50.- prix réduits pour lots de 3 pièces.

**F. LUDER Neuchâtel**  
Tél. 25 34 64 - Sablon 48.

### DÉMÉNAGEMENTS

petits transports  
**Transports de pianos**  
Garde-meubles  
**M. MAFFLI Tél. 31 22 22 Peseux**  
ou 31 13 63

### LAVE-VAISSELLE INDESIT

10 couverts  
2 programmes, intérieur Inox, dessus table, adoucisseur incorporé  
Garantie: 1 an  
Prix de catalogue: Fr. 1290.-  
Notre prix: **Fr. 950.-**  
Livraison et mise en service gratuites  
**Cretegnay & Cie Comptoir Ménager**  
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL  
Tél. 25 69 21

### le club

bar à café glacier  
21, fbg du Lac  
**Bonne ambiance**  
Musique agréable



L'orchestre folklorique roumain

## FRUNZA VERDE

Aula du collège du Mail, Neuchâtel  
jeudi 11 et vendredi 12 février, 20 h 30

coop

Prix unique des places: Fr. 5.-  
Billets: Relations publiques Coop, Neuchâtel, 4, rue de la Treille et à l'entrée.

Un cadre sympathique au centre de la ville

## LA PRAIRIE

le bon petit RESTAURANT dans la Grand-Rue

Nos grands succès du jour  
**terrines maison**

et notre

## charbonnade

Propriétaire: J. Robatel - ☎ (038) 25 57 57

## Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

### Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
tél. 038/24 63 63  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00  
fermé le samedi

**Nous vous recevons discrètement en local privé**

NOUVEAU Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

## Inter-American Development Bank (IDB) Washington

Emission d'un emprunt 6 3/4% 1971  
de francs suisses 60000000

Le produit de cet emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires de la banque.

Modalités de l'emprunt	
<b>Titres et coupons:</b>	Obligations au porteur de sfr. 1000.- et sfr. 5000.- valeur nominale, munies de coupons annuels au 25 février. Le premier coupon arrivera à échéance le 25 février 1972.
<b>Durée:</b>	15 ans au maximum.
<b>Remboursement:</b>	Tranches d'amortissement à partir de 1981 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%.
<b>Impôts:</b>	Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, que seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés dans les états membres de l'IDB.
<b>Service financier de l'emprunt:</b>	En francs suisses librement disponibles sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.
<b>Cotation:</b>	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
<b>Prix d'émission:</b>	100% net.
<b>Délai de souscription:</b>	Du 9 au 15 février 1971, à midi.

Prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

## Conférence publique

SOUS LES AUSPICES DU PARTI LIBÉRAL NEUCHÂTELOIS

JEUDI 11 FÉVRIER 1971, A 20 H 15,

AU CERCLE LIBÉRAL, NEUCHÂTEL

## La coordination scolaire

- Un acte politique

par M. FRANÇOIS JEANNERET,  
Conseiller d'Etat, chef de l'Instruction publique.

- Un acte pédagogique

par M. JEAN CAVADINI,  
député, délégué à la coordination romande en matière d'enseignement.

Entrée libre.

### ITALIE

RIMINI VISERBELLA (Adriatique) ALGA HOTEL

Au bord de la mer, sans besoin de traverser. Chambres avec ou sans salle de bains. Ambiance moderne et de classe. Lift. Cuisine et service très soignés. Garage couvert et parking. Basse saison, 1800-2700 lire. Haute saison 3200-3700 lire. Propriétaire-gérant Cav. Géom. NERI.

Un rendez-vous à ne pas manquer au printemps prochain:

## LA QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971

Les téléskis des Près-d'Orvin fonctionnent tous les jours



Du mardi au vendredi  
de 19 h 45 à 21 h 45  
1500 m de PISTE ILLUMINÉE  
Pas de taxe pour la route en soirée  
30-40 cm de neige poudreuse

Actualité suisse et romande

Prise de position de «l'Union européenne» après le vote sur le suffrage féminin

LARGES COMMENTAIRES DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

BERNE (ATS). — L'Union européenne (mouvement européen en Suisse) a pris note avec une profonde satisfaction du vote du peuple suisse sur le suffrage féminin.

L'introduction du droit de vote des femmes sur le plan fédéral ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la position internationale de la Suisse.

Initiatives et référendums: augmentation du nombre des signatures nécessaires?

BERNE (ATS). — La question a été posée au conseiller fédéral von Moos, dimanche, lors de la conférence de presse sur la votation fédérale du week-end, de savoir si le nombre des signatures nécessaires pour les initiatives et les référen-

Trafic postal avec la Suède: précautions

BERNE (ATS). — L'entreprise des PTT fait savoir que différentes catégories du personnel des services douaniers et ferroviaires sont en grève en Suède, de sorte que les opérations de transport et le traitement en douane des envois postaux dans ce pays sont paralysés.

GENÈVE

Volés surpris en plein «travail»

(c) Des cambrioleurs s'en sont pris à un cabinet dentaire du quartier des Eaux-Vives, dans lequel ils s'introduisirent par effraction.

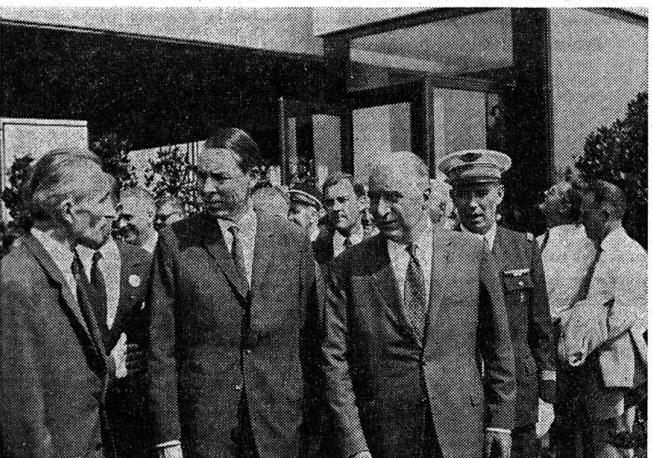
Les voleurs étaient en train d'opérer lorsqu'ils furent dérangés en pleine action par des locataires de l'immeuble, attirés par le bruit. Ces témoins n'osèrent ou ne purent empêcher les malfaiteurs de s'enfuir, mais ceux-ci durent se contenter d'un butin bien médiocre: un porte-monnaie contenant une quarantaine de francs. La sûreté enquêta néanmoins, car les dommages causés par ces «monte-en-air» sont relativement importants.

VALAIS

La scarlatine à Loèche

(c) Des cas de scarlatine sont signalés dans la commune valaisanne de Loèche. Les autorités ont dû prendre des dispositions qui s'imposent. Une classe a dû être fermée et toutes les manifestations officielles et publiques devant avoir lieu dans les semaines qui viennent ont été renvoyées.

1970, une bonne année pour l'aéroport de Bâle-Blotzheim



Le 29 juin 1970, la nouvelle aérogare de Blotzheim était inaugurée en présence des présidents Pompidou et Tschudi. (Photo Latour)

De notre correspondant de Bâle: 1970 a été une bonne année pour l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Elle a notamment marqué la fin du provisoire et des bâtiments en bois par l'inauguration, le 29 juin, de la nouvelle aérogare, qui est lieu en présence des présidents G. Pompidou et H.P. Tschudi.

Air-France, qui ignorait jusqu'ici l'aéroport de Blotzheim, a ouvert une nouvelle ligne Bâle-Milan-Athènes. Supprimée pendant l'hiver, cette ligne reprendra ses courses régulières avec l'introduction de l'horaire d'été.

Le nombre total des passagers a passé en 1970 de 631,053 à 727,631 (+ 11,4 %). 378.142 de ceux-ci (+ 10,8 %) utilisaient des avions de ligne, 318,086 (+12,4 %) des avions «charter» et 31,403 des appareils de sport.

Après le drame des Grisons

COIRE (ATS). — La passagère qui a perdu la vie dans l'accident d'avion qui s'est produit dimanche sur le «Flaeschberg» est Mme Olga Margarethe Dorothea Steiner, âgée de 30 ans, d'Egg près de Zurich.

concernant des articles constitutionnels concernant l'interdiction de l'ordre des Jésuites étant également en bonne voie, l'Union européenne estime que le Conseil fédéral devrait sans tarder, d'entente avec le parlement, relancer la procédure de ratification de la Convention européenne des droits de l'homme.

«Convention» est restée bloquée au Conseil des Etats, alors que le Conseil national l'avait acceptée en principe.

LES REACTIONS A L'ÉTRANGER

Le droit de vote des femmes sur le plan fédéral, accepté dimanche en votation populaire, a été annoncé dimanche soir à la radio britannique sous le titre général: «Enfin». Les auditeurs furent néanmoins rendus attentifs au fait que certaines femmes suisses auront, dès l'automne, la possibilité d'être élues au gouvernement sans pour autant pouvoir voter dans leur propre canton ou commune.

LES REACTIONS A L'ÉTRANGER

Lundi, le «Times» et le «Daily Mail», le «Daily Telegraph» et le «Guardian», ont annoncé le résultat de la votation populaire en première page. L'article du «Guardian» porte en titre: «Les citoyens suisses s'inclinent». Dans une nouvelle datée de Genève, le «Daily Telegraph» voit dans cette votation une confirmation de la réelle puissance qu'offre au corps électoral la démocratie directe.

Plusieurs journaux ont énuméré les pays n'ayant pas encore accordé le droit de vote aux femmes, en l'occurrence la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Yémen et le Liechtenstein.

Le «Times», dans une nouvelle également datée de Genève, relève que le résultat de la votation de dimanche consistait sans doute en un pas en avant vers l'entrée de la Suisse à l'ONU, mais qu'elle y entrerait néanmoins comme bonne dernière.

EN AUTRICHE

«Die Presse», journal viennois indépendant, commente lundi matin le résultat de la votation sur le suffrage féminin en Suisse, sous le titre: «Pas d'ombre sur l'honneur».

«Die Presse», journal viennois indépendant, commente lundi matin le résultat de la votation sur le suffrage féminin en Suisse, sous le titre: «Pas d'ombre sur l'honneur».

Logement: le Mouvement populaire des familles répond à M. Brugger

LAUSANNE (ATS). — Le Mouvement populaire suisse des familles (MPF) a fait connaître officiellement son point de vue au département fédéral de l'économie publique dans la procédure de consultation sur le projet de nouvel article constitutionnel pour encourager la construction de logements.

Le MPF considère que la construction de logements à loyers modérés doit avoir la priorité sur l'encouragement de l'accès à la propriété d'une maison.

L'aide de la Confédération est indispensable pour l'acquisition et l'équipement de terrains à bâtir. La mise à disposition de terrains en droit de superficie doit éviter les reventes dans des buts spéculatifs.

L'aide au financement de la construction de logements doit permettre la réalisation d'appartements dont le loyer n'excède pas la capacité financière des familles et des personnes seules, âgées ou malades.

La création d'un fonds national d'investissement alimenté par l'économie privée aussi bien que par les pouvoirs publics peut être une solution.

L'encouragement à la recherche en matière de construction, de rationalisation et d'harmonisation des prescriptions, et d'étude du marché du logement, doit être vigoureusement poussé.

Le MPF propose enfin que le nouvel article constitutionnel soit complété par un alinéa donnant compétence aux cantons de légiférer en matière de protection des locataires contre des loyers abusifs et des résiliations sans justes motifs.

Le journal écrit: «La tache qui souillait l'enseigne du progrès a été effacée. Les femmes suisses que l'on voyait, tout comme les femmes yéménites ou d'Afrique noire, reléguées dans les sombres réduits de l'oppression, ont désormais le droit de voter.»

«Il est heureux que le suffrage féminin ait été accepté et que la majorité des cantons l'ait approuvé.»

«Dorénavant, lors d'élections et de votations fédérales, les Suisses et les Suissesses iront aux urnes main dans la main.»

«Qui est sorti vainqueur de cette votation? Si l'on s'en tient au «combat électoral», peu de femmes, dans les Etats dits «progressistes», l'ont conduit avec autant de charme, d'humour et d'objectivité que la femme suisse», relève encore le quotidien viennois.

«Lorsque le camp de base sera installé à quelque 4000 mètres d'altitude, on ira préparer les stations intermédiaires. L'objectif n'a pas de date précise. Il faut simplement arriver avant la deuxième saison des moussons, qui débute à fin mai.»

S.D.

DEUX VOIES NOUVELLES

«Nous allons tenter deux voies nouvelles: la face sud-ouest et l'arête sud-ouest. Nous serons trente alpinistes qui monteront de concert avant de nous séparer le moment venu. Pour notre part, nous avons choisi l'arête pour une raison bien simple: il me semble que nous aurons plus de chance d'atteindre le sommet par là, et si le vais si loin, c'est par réussite.»

Lorsque Michel Vaucher parle, il dit toujours «nous». La raison en est simple. Il ne part pas seul, de chez lui, mais avec sa femme, Yvette, presque aussi expérimentée que lui. La seule différence: elle n'est jamais allée plus haut que 4810 mètres. Elle n'a donc jamais quitté l'Europe.

Mais elle a à son actif des faces nord, celle de l'Eiger en particulier. Son mari, lui, a déjà fait connaissance avec le Népal et la chaîne de l'Himalaya.

«Nous avions vaincu le Daulaghiri. J'es-père bien que ma femme supportera aussi bien que moi les hautes altitudes, et qu'elle sera la première femme à atteindre l'Everest.»

Une autre avait tenté sa chance auparavant. Une Japonaise. Elle avait rebroussé chemin à 7990 mètres. Un record à battre... Lorsque Michel Vaucher était parvenu aux 8222 mètres du Daulaghiri, il n'avait pas de masque à oxygène. Cette fois-ci, en revanche, un «circuit ouvert» est prévu. C'est pourquoi les bagages seront nombreux. Il y aura environ trente tonnes de matériel à répartir tout au long des différents camps. Quarante sherpas et sept cents porteurs ont été engagés.

SAMEDI DÉJÀ

L'expédition se mettra en route samedi déjà. A Francfort, les Européens se retrouveront. Il y aura des Autrichiens, des Français, des Italiens, des Norvégiens, des Polonais, des Anglais, des Allemands de l'Ouest et les deux Suisses. On fera immédiatement route vers Bombay où le rendez-vous a été donné aux Indiens, aux Japonais, aux Népalais et aux Américains. L'étape suivante: Katmandou. Puis, après une semaine de préparatifs, les trois semaines de marche d'approche.

Une commune soleuroise introduit le suffrage féminin

NUGLAR-SAINT-PANTALEON (ATS). — L'Assemblée communale de Nuglar-Saint-Pantaleon (SO) a décidé à une large majorité d'introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes sur le plan communal.

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand conseil l'acquisition de la magnifique propriété dite de l'«Elysée», à Ouchy-Lausanne, afin de disposer dans la capitale d'une maison où les autorités pourraient organiser des réceptions publiques et privées, ainsi que des expositions. Le parc, couvrant 18,000 m<sup>2</sup> meures lausannoises du XVIII<sup>e</sup> siècle, au Léman et aux Alpes, serait ouvert au public.

La maison de l'«Elysée», construite vers 1760 par le colonel Henri de Molin de Montagny, est l'une des plus belles demeures lausannoises du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les autorités veulent éviter que les propriétaires actuels ne cèdent cette part du patrimoine vaudois à quelque société étrangère. La propriété a un caractère historique, car Voltaire, Mme de Staël, Mme Récamier et Benjamin Constant y séjournèrent.

L'Etat de Vaud se préoccupe depuis quelques années de la possibilité d'accueillir des institutions internationales. Genève ayant atteint un stade de saturation, la Confédération a demandé à maintes reprises que Lausanne précise ses capacités d'accueil. L'achat de la campagne de l'«Elysée» permettrait au canton de Vaud de disposer enfin à Lausanne d'une maison de style où organiser des réceptions de congrès ou de comités.

Les propriétaires actuels, constitués en société, ont fixé le prix de vente de leurs actions à 5,600,000 francs. Avec l'achat du mobilier et les transformations à faire,

Advertisement for Cognac à l'Orange by Nostrand Martigny, featuring a bottle and decorative elements.

Tortures au Brésil? Berne se montre prudent

BERNE (ATS). — Selon des nouvelles parues dans les journaux, a déclaré en septembre dernier, dans une petite question, le conseiller national Hofer (rad-SG), la Commission internationale des juristes, qui travaille également pour le compte des Nations unies, a constaté que la police brésilienne — avec l'assentiment du gouvernement — soumet surtout les détenus politiques à des tortures qui ne le cèdent en rien aux cruautés les plus raffinées connues à ce jour.

Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'intervenir par la voie diplomatique ou d'une autre manière, éventuellement de laisser les relations diplomatiques se «refroidir», du moins pendant quelque temps? D'autre part, la Confédération est-elle engagée au Brésil par la garantie du risque à l'exportation? Dans l'affirmative, pense-t-elle continuer à aider l'actuel gouvernement brésilien par ce moyen?

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

Tortures au Brésil? Berne se montre prudent

BERNE (ATS). — Selon des nouvelles parues dans les journaux, a déclaré en septembre dernier, dans une petite question, le conseiller national Hofer (rad-SG), la Commission internationale des juristes, qui travaille également pour le compte des Nations unies, a constaté que la police brésilienne — avec l'assentiment du gouvernement — soumet surtout les détenus politiques à des tortures qui ne le cèdent en rien aux cruautés les plus raffinées connues à ce jour.

Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'intervenir par la voie diplomatique ou d'une autre manière, éventuellement de laisser les relations diplomatiques se «refroidir», du moins pendant quelque temps? D'autre part, la Confédération est-elle engagée au Brésil par la garantie du risque à l'exportation? Dans l'affirmative, pense-t-elle continuer à aider l'actuel gouvernement brésilien par ce moyen?

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

Commentaires unanimes dans la presse après le «oui»!

BERNE (ATS). — Le scrutin de dimanche a fait l'unanimité dans les commentaires de la presse suisse romande: toutes les plumes expriment la satisfaction, voire la joie des journalistes qui

ont écrit des éditoriaux serins, sans réserve et sans arrière-pensée, ce qui n'a peut-être pas été le cas après toutes les votations fédérales, ces derniers temps. Un «oui» massif, avec une participation très honorable, les citoyens suisses ont de quoi être fiers, notre démocratie finit toujours par trouver la bonne voie, tels sont quelques points essentiels à partir desquels se développent nombre de commentaires de nos journaux.

AU TESSIN

Toute la presse tessinoise a accordé une grande place au résultat de la votation fédérale pour l'introduction du suffrage féminin. Dans le canton, seules trois petites communes se sont prononcées contre le projet.

«Il Dovere», organe du parti radical, parle d'un «tournant historique de la démocratie suisse» et remarque que, rarement, on a vu les prévisions, même les plus optimistes, dépassées à ce point par la réalité.

Le «Popolo e Libertà» quotidien du parti populaire démocratique, souligne qu'il faut maintenant, après avoir obtenu le droit de vote, reconnaître l'égalité réelle de la femme dans tous les secteurs de la vie: profession, éducation, culture, droit civil, etc.

Pour le «Giornale del Popolo», catholique, «nous avons enfin perdu un statut rare, que nous partageons avec quelques pays arabes et qui faisait la stupeur de ceux qui nous considéraient comme les démocrates par excellence, qui nous empêchait de souscrire à la charte fondamentale de l'ONU et qui créait une division paradoxale à l'intérieur du pays.»

L'organe du parti socialiste «Libera Stampa», titre «Justice est faite», et affirme que la journée de dimanche a été très importante pour le perfectionnement de la démocratie suisse.

Enfin, le correspondant à Berne du «Corriere del Ticino», indépendant, note que si l'on peut être satisfait, on ne peut certainement pas exulter, car une majorité d'irréductibles se maintient dans plusieurs cantons.

POUR LA PREMIÈRE FOIS...

Pour la première fois, une commune tessinoise est dirigée par une femme: la commune de Veizio, dans le Malcantone, a élu tacitement Mme Lidia Cremona, S.D.

Le chauffeur de taxi intervient au bon moment Agression manquée contre un passant à Renens!

De notre correspondant: M. Wilhelm Chock, 65 ans, domicilié à Crissier, sortait du buffet de la Gare, près du pont bleu, à Renens, à minuit quinze, dans la nuit de dimanche à lundi. Soudain, tout près du pont, il aperçut deux jeunes gens sortant d'une voiture qui venait de s'arrêter. S'approchant de lui, le conducteur, soudain, sortit un revolver et l'appuya sur le ventre de M. Chock en lui disant: — ton fric ou je tire.

Heureusement, une seconde après, un chauffeur de taxi, M. Maccaud, arriva à la hauteur du groupe, au volant de sa machine, et s'arrêta, intrigué, entendant M. Chock crier: — C'est des bandits, des bandits. M. Maccaud ouvrit la porte de son taxi pour se précipiter au secours du passant.

Le chauffeur de taxi accompagna ensuite M. Chock dans une cabine téléphonique pour avertir la police. Des recherches commencèrent.

Les deux agresseurs sont âgés de 25 ans environ. L'un d'eux doit mesurer 1 m 75. Il est de corpulence moyenne, à les cheveux noirs frisés, longs, avec favoris. Il était vêtu d'un pantalon foncé et d'une chemise de sport rouge à carreaux.

La voiture est une Fiat 125 blanche, portant les plaques VD 150408, volée la même nuit à Villeneuve.

Le chef de l'Etat de Vaud recevra-t-il à «l'Elysée»?

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand conseil l'acquisition de la magnifique propriété dite de l'«Elysée», à Ouchy-Lausanne, afin de disposer dans la capitale d'une maison où les autorités pourraient organiser des réceptions publiques et privées, ainsi que des expositions.

Le parc, couvrant 18,000 m<sup>2</sup> meures lausannoises du XVIII<sup>e</sup> siècle, au Léman et aux Alpes, serait ouvert au public.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

PRUDENCE

Pour ce qui est d'un «refroidissement», même temporaire, des relations diplomatiques, il n'aurait guère d'autre effet que de porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses.

Le rapport de la Commission internationale de juristes, vient de répondre le Conseil fédéral, a fait suite à une série de nouvelles publiées par la presse à propos de tortures infligées à des prisonniers au Brésil.

«C'est une question de principe, de savoir si l'on veut porter préjudice à notre importante colonie au Brésil (4000 personnes de toutes conditions), de même qu'une suppression de la garantie contre les risques à l'exportation léserait d'abord les intérêts suisses. Quoi qu'il en soit de ces considérations économiques, elles ne sont que secondaires aux yeux du Conseil fédéral et ne sauraient déterminer son attitude.»

# L'opération sud-vietnamienne au Laos : un aveu de l'échec des bombardements aériens

SAIGON (AP). — L'opération sud-vietnamienne au Laos, qui intervient neuf mois après l'intervention au Cambodge, n'a provoqué qu'une surprise modérée. A plusieurs reprises ces derniers jours, le Pathet-lao, le Viet-nam du Nord et le Vietcong avaient accusé Saïgon d'avoir envoyé des troupes au Laos.

Des accrochages se sont produits dès le début de l'intervention. Quatre hélicoptères américains ont été abattus mais la plupart des membres d'équipage ont pu être sauvés. Deux autres hélicoptères se sont écrasés au sol à la suite d'incidents mécaniques.

Peu après l'annonce de l'intervention, le

prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a élevé une protestation très modérée et a demandé le départ de « toutes les troupes étrangères ».

Néanmoins, il a reconnu que le Viet-nam du Nord portait la principale responsabilité pour cette situation.

Pendant ce temps, à Washington, les milieux officiels précisaient que cette intervention a été déclenchée afin d'empêcher les maquisards de lancer des offensives de grande envergure pendant le transfert des responsabilités militaires aux Vietnamiens du Sud.

Cette opération, ajoutait-on, a été préparée de longue date et devrait permettre d'épargner des vies américaines.

## ATTAKES COMMUNISTES

Presque simultanément, les forces nord-vietnamiennes intensifiaient leurs attaques dans l'ensemble de l'Indochine : onze Américains étaient tués et une dizaine d'autres blessés au Viet-nam du Sud. Des combats éclatèrent à 15 km de Pnom-penh et au Laos, les soldats méo renouaient une attaque contre un centre d'entraînement près de Sam-thong.

L'opération contre le Laos était prévue

depuis plusieurs jours. Les autorités avaient annoncé la semaine dernière que 20.000 soldats sud-vietnamiens étaient massés à la frontière et que 9000 soldats américains participaient à une opération à proximité de Khe-sanh. Ces « G's » servaient de « tampon » pendant la durée de l'intervention.

L'artillerie américaine est intervenue pour servir de couverture pendant que les Sud-Vietnamiens ont pour mission de détruire les dépôts et les positions plutôt que de tenter d'attaquer les Nord-Vietnamiens.

Le fait qu'une opération terrestre ait été décidée constitue en quelque sorte un aveu de l'échec des bombardements. Depuis plusieurs mois, les avions américains avaient largué des tonnes de bombes sur la région. Or malgré les raids, les Nord-Vietnamiens avaient continué à acheminer vivres et matériel.

## PEKIN

La Chine populaire a renforcé au cours des dernières semaines son dispositif militaire sur toute la frontière du Viet-nam du Nord et du Laos, en coordination avec les états-majors Pathet-lao et nord-vietnamien, apprend-on lundi à Hanoi de source informée. La même source indique que Pékin a réussi, par des pressions diplomatiques discrètes et efficaces, à dissuader Bangkok d'intervenir directement au Laos, comme il le fit en 1961 pour reconquérir Viangiane, libérée par le coup d'Etat neutraliste du capitaine Cong-le.

# Irlande : guerre ouverte entre plusieurs factions de l'I.R.A.

BELFAST (AP). — Les soldats britanniques ont encore échangé lundi matin des coups de feu avec des tireurs embusqués à Belfast. Un soldat britannique, ripostant, a déclaré avoir touché un, et peut-être deux autres tireurs. Trois engins à la gelatine ont explosé.

Auparavant, un porte-parole de l'I.R.A. (armée républicaine irlandaise) avait laissé prévoir une riposte contre les soldats britanniques pour les quatre civils (au moins) qui ont été tués à Belfast. Un soldat britannique a été également tué, ce qui porte à cinq le nombre des victimes des émeutes du week-end.

Une irlandaise (I.R.A.), a éclaté au grand jour lundi.

M. Cathal Goulding, chef d'état major de l'I.R.A., interdite en Irlande du Nord, a accusé des membres de la faction des « provisionnels » d'avoir tiré et blessé gravement l'un des volontaires qui luttait contre les forces britanniques à Belfast.

Par ailleurs, à Belfast, une voiture a jeté sur la chaussée le corps d'un homme tué d'une balle dans la tête. La victime portait sur elle une carte de l'I.R.A. La police n'exclut pas que l'homme ait été exécuté par l'armée clandestine irlandaise. Plusieurs exécutions de ce genre auraient déjà eu lieu.

résume la complexité du drame de l'Irlande du Nord.

En effet, des écoliers et des lycéens se sont mêlés aux émeutiers ces derniers jours à Belfast et à Londonderry. Certains se sont même battus en première ligne. Sur les 180 personnes arrêtées au cours de ces derniers jours, cinq avaient moins de 12 ans.

Face à cette situation, les quelque 7000 soldats britanniques chargés de faire respecter l'ordre hésitent. Pourtant, ils ont dû avoir recours aux armes après avoir été pris pour cible par des tireurs isolés.

Les forces britanniques ont tiré sur dix émeutiers et pensent les avoir peut-être tués.

Le bilan exact des émeutes est très difficile à dresser. Les corps de plusieurs émeutiers, morts ou blessés, ont été emportés par leurs camarades.

## DES ENFANTS

« Comment se batte avec un garçon de dix ans, même si celui-ci a une bombe dans la main ? »

Cette question d'un soldat britannique

## ATTENTATS

Enfin, deux hommes armés, âgés d'une vingtaine d'années, ont fait sauter un poste de douanes entre Newry et Dundalk. Ils ont pris la fuite en direction de la République d'Irlande. Un attentat avait déjà été commis contre ce poste il y a quelques mois.

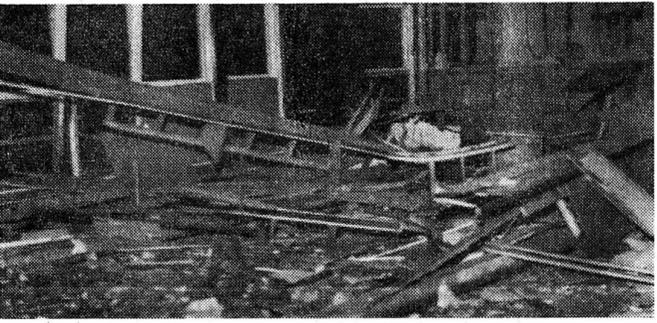
Une seconde explosion s'est produite dans un autre poste de douanes et a touché dans un transformateur à Carrickmore.

De violents incidents ont éclaté hier après-midi dans le quartier de New-Lodge-Road à Belfast à la suite de la mort d'une petite fille de six ans, écrasée accidentellement par un véhicule blindé de l'armée britannique.

Des tirs d'armes automatiques ont été signalés par la police qui indique que deux garçons et deux filles ont été blessés.

## VIOLENCES

Cependant, le conflit qui oppose plusieurs factions au sein de l'armée clandestine



Un poste de douane après un attentat. (Téléphoto AP)

# Les pays producteurs d'or noir intensifient leurs pressions

TÉHERAN (AP). — Les dix pays producteurs de pétrole enliseraient actuellement de retirer leurs dépôts dans les banques des Etats-Unis et d'Europe occidentale et de créer leur propre banque.

Une telle mesure poserait une grave menace pour la stabilité de nombreuses monnaies européennes, et en particulier de la livre sterling.

Le Koweït et la Libye, pays pétroliers disposant des plus importantes réserves, ont tous deux d'importants dépôts en Grande-Bretagne.

Les journaux de Téhéran laissent entendre lundi que si les compagnies pétrolières

occidentales refusent d'accepter les augmentations de tarifs demandées, les pays démissionneront.

Une banque de l'OPEP permettrait de contribuer au développement en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, notamment en ce qui concerne l'industrie pétrolière.

Le journal « Kayhan international » fait remarquer qu'une banque de l'OPEP pourrait notamment financer la construction d'un gazoduc entre l'Irak et l'Iran. Ces deux projets exigent, en effet, d'importants prêts de la part de l'étranger.

# Après le terrible séisme Tuscania panse ses plaies

TUSCANIA (AP). — Le gouvernement italien a envoyé d'urgence lundi des équipes d'experts médicaux et du matériel de soins à Tuscania pour prévenir tous les risques d'épidémie après le tremblement de terre qui a ravagé samedi soir la vieille ville, faisant 20 morts et 139 blessés.

Lundi, les sauveteurs ont tiré des débris deux nouvelles victimes, un jeune garçon et un homme âgé.

Pendant ce temps, les travaux de déblaiement se poursuivaient tandis que les archéologues venaient se rendre compte sur place des dégâts subis par les trésors artistiques étrusques de la ville.

« Les dégâts sont extrêmement graves mais ils ne sont peut-être pas irréparables », a déclaré M. Mario Moretti, conservateur en chef. A son avis, les dégâts infligés aux œuvres d'art de la ville s'élevaient au bas mot à 50 millions de lires. Quant au coût des travaux pour réparer ce qui peut l'être, il serait bien supérieur.

## PROMESSES

Lundi, le président Saragat et le chef

du gouvernement, M. Emilio Colombo, ont fait un tour d'inspection en ville et ont rendu visite à quelques blessés dans les hôpitaux.

Le président de la République est allé s'incliner devant les corps des victimes qui se trouvent encore dans le hall du nouveau théâtre transformé en chapelle ardente.

M. Saragat a promis que l'Etat aiderait les 4000 sinistrés et M. Colombo a pris l'engagement de faire reconstruire « quel qu'en soit le prix », les habitations endommagées et de remplacer les maisons détruites par de nouvelles, en dehors du quartier historique.

Déjà, les dégâts aux sites non historiques sont estimés à l'équivalent de 22 millions de francs.

Selon le ministère de la santé, la situation hygiénique et sanitaire ne donne pas d'inquiétudes pour l'instant.

Par mesure de précaution, le ministre a ordonné l'envoi immédiat d'antibiotiques, de vaccins contre le typhus, de désinfectants, de flacons de sang, etc., pour les blessés.



Sous les yeux du premier ministre italien, M. Emilio Colombo (au centre), le président Saragat (à droite) essaie de reconforter un enfant, rescapé du tremblement de terre. (Téléphoto AP)

## EUROPE

### Négociations sur Berlin : nouvelle phase !

BERLIN (AP). — Les représentants des quatre Grands se sont rencontrés lundi pour la 14ème fois pour discuter de la situation à Berlin.

Selon les milieux bien informés, les discussions ont porté sur deux points :

- La présentation d'un document mis au point par les experts qui définit la situation telle qu'elle se présente actuellement.
- Les entraves mises récemment par les Allemands de l'Est à la circulation entre Berlin-Ouest et la R.F.A.

La prochaine réunion aura lieu le 18 février.

### L'état de santé de Fernandel

PARIS (AP). — La tendance est à l'optimisme, déclare-t-on dans l'entourage de Fernandel à propos de son état de santé qui le retient loin des studios depuis l'état d'urgence.

Il souffre d'une périarthrite de la hanche dont les effets se sont fait d'autant plus sentir qu'il était affaibli par une pleurésie contractée alors qu'il tournait en Italie le dernier de la série des « Don Camillo ».

L'acteur suit actuellement des cours de rééducation et sa famille pense que les médecins l'autoriseront prochainement à partir se reposer dans le Midi ou à la montagne.

## Les pêcheurs ont bloqué le port de Marseille

A l'appel de plusieurs associations de marins-pêcheurs de Méditerranée, les pêcheurs ont bloqué totalement dimanche des minuit le port de Marseille. Des bâtiments de pêche sont alignés côte-à-côte, et des câbles ont été immergés afin de rendre le barrage encore plus efficace.

Les pêcheurs, dont les représentants ont essayé en vain d'être reçus au ministère des transports, entendent ainsi faire aboutir leurs revendications.

Aucun des 40 départs prévus pour la journée n'a pu se faire lundi matin et des 35 navires attendus, 5 seulement avaient pu pénétrer dans les bassins avant la mise en place des barrages.

Des gendarmes mobiles, envoyés sur place de toute urgence étaient prêts à intervenir pour forcer les barrages mais ils acceptèrent finalement la proposition du préfet régional de mettre sur pied une table ronde. Hier, en fin de journée, on enregistrât une certaine détente, mais si l'affrontement avait été évité, rien n'était réglé pour autant.

## Un hôtel dynamité à Ibiza

IBIZA (Iles Baléares) (AP). — L'hôtel « Insula Augusta » comportant 600 chambres réparées sur neuf étages, dont la construction devait être terminée pour cet été a été détruit lundi au moyen de 600 kilos de dynamite.

Le 15 janvier, le ministère de l'aviation avait décidé que le bâtiment constituait un danger pour le trafic aérien — l'immeuble se trouvant à 800 m des pistes de l'aéroport — et avait ordonné sa destruction.

## Lunokhod s'est remis au travail

MOSCOU (AP). — Réveillé samedi dernier après un sommeil de 18 jours, « Lunokhod » a repris ses activités dans la mer des Pluies, a annoncé lundi l'agence Tass.

L'engin est sorti dimanche du cratère où il a passé la « nuit » lunaire, et il a couvert 323 mètres. Il avait pour mission « d'étudier les propriétés optiques de la surface lunaire ».

Le véhicule a grimpé des pentes atteignant 15 degrés, et a traversé des cratères dont certains avaient de 30 à 40 mètres de diamètre. Il en a évité d'autres.

## Naissance d'un C.N.R. grec !

PARIS (AP). — Selon l'hebdomadaire l'Express, les opposants grecs viennent de fonder un comité national de la résistance pour grouper émigrés et résistants de l'intérieur. Ses buts sont le renversement de la dictature, la restauration des libertés, et l'élimination des ingérences étrangères.

## Drame dans une prison d'Aix-en-Provence

AIX-EN-PROVENCE (AP). — Deux employés de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, retenus pendant trois heures par des prisonniers de droit commun, ont pu être libérés, le médecin s'étant offert de les remplacer comme otage.

Plus tard, Granato, l'un des bandits, croyant qu'on voulait lui remettre les menottes demanda au commissaire Gonzales venu aussi comme otage de lui lui donner. M. Gonzales ouvrit sa veste pour montrer qu'il n'en avait pas et en profita pour s'emparer de son revolver passé dans sa ceinture. Il fit feu à deux reprises sur le bandit le plus proche de lui, René Kuhn, 25 ans, de nationalité helvétique. Le commissaire tira ensuite sur Granato. L'état des deux hommes est très grave.

## Reprise du trafic du fret aérien en Allemagne

BONN (Reuter). — Tous les aéroports ouest-allemands ont reçu l'ordre lundi d'accepter à nouveau le fret et le courrier après une interruption d'un jour due à une menace d'attaques palestiniennes contre les avions.

Un contrôle sévère des passagers comme aussi du courrier et du fret, est maintenu cependant dans les dix aéroports ouest-allemands et on peut s'attendre à des retards dans les arrivées et les départs.

Cependant, le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) dément avoir envoyé en Europe des agents ayant pour mission d'opérer une nouvelle série d'actes de sabotage contre le trafic aérien civil.

## Sept morts dans un incendie au Pays-de-Galles

PONTYPOOL (Reuter). — Dans la nuit de dimanche à lundi, une mère de famille, ses cinq enfants et un voisin qui était accouru à leur secours sont morts carbonisés dans l'incendie d'une maison à Pontypool dans le Monmouthshire au Pays de Galles la nuit dernière.

Le feu avait pris dans la cuisine et quand les pompiers sont arrivés toute la maison était déjà la proie des flammes.

## Le sort de « Rolls Royce »

LONDRES (AFP). — Les gouvernements américain et britannique ont entamé des discussions urgentes à la suite de l'effondrement financier de Rolls Royce, a annoncé le chancelier de l'échiquier M. Anthony Braber.

Le président Nixon a dit à M. Heath que le gouvernement américain était prêt à collaborer avec le gouvernement britannique dans cette affaire a précisé M. Barber, qui ouvrait le débat d'urgence sur la nationalisation de Rolls Royce. Toutefois, un arrangement « complètement nouveau » sera nécessaire si Rolls Royce doit continuer à fabriquer les moteurs pour l'avion « Trident » de la compagnie Lockheed.

D'autre part la société Davis Brown, qui fabrique les automobiles « Aston Martin », a annoncé qu'elle pourrait envisager d'acheter la division automobiles de Rolls Royce et que des contacts ont déjà été pris avec l'administrateur judiciaire de Rolls Royce mais que rien de définitif ne pourra être conclu avant que ce dernier ait terminé l'étude des finances de la société.

## AFRIQUE

### Proposition sud-africaine

LA HAYE (AP). — L'Afrique du Sud a présenté officiellement lundi à la Cour internationale de justice une proposition en vue de l'organisation d'un référendum dans le sud-ouest africain pour déterminer si la population de ce territoire veut rester sous administration sud-africaine.

La proposition a été présentée quelques heures avant que la Cour ne commence à tenir des audiences publiques sur les conséquences de la présence de l'Afrique du Sud sur ce territoire dont le mandat lui a été confié par la SDN (Société des Nations) et retiré par l'ONU.

## ASIE

### Retrait des forces américaines

SEOUL (AFP). — Le président Park Chung-Hee a annoncé que la deuxième division d'infanterie américaine postée dans le secteur occidental du front sera retirée et que la défense de la totalité du front, long de quelque 250 km, sera assumée par les forces sud-coréennes.

Le chef d'Etat sud-coréen a indiqué à ce propos que son gouvernement avait accepté que les forces américaines dans le pays, fortes de 64.000 hommes, soient réduites de 20.000 hommes.

### Un second satellite japonais

Pour la seconde fois en quatre mois, les techniciens japonais de l'espace viennent d'essayer un échec. Ils ont tenté vainement de lancer leur second satellite de la base de Kagoshima.

Le Japon était devenu le quatrième membre du club spatial en plaçant sur orbite son premier satellite en février 1970. Depuis, lors, les spécialistes nippons ont été quelque peu piqués au vif par l'étonnant exploit chinois en la matière. Leur satellite de 26 kilos paraissait en effet bien petit, comparé aux 173 kilos du satellite chinois. D'autant plus que, dans ce domaine, le poids est un élément significatif.

Les spécialistes ne perdent pourtant pas espoir, puisqu'une nouvelle tentative est prévue pour le 11 février. La même équipe de l'Université de Tokio utilisera une fusée à poudre MU-4S de construction japonaise.

Cependant le Japon s'est résolu récemment à solliciter une aide technique américaine, dans le domaine des fusées porteuses notamment. (CEDOS)

**TIERCÉ...**

- soigner vos hôtes
- ménager votre peine
- profiter davantage de vos loisirs...

...empêchez notre hors-d'œuvre « PICK-ME-UP... »

Saumon frais et peu salé, camp de l'Islande, viande séchée des Grisons, crevettes du Groenland roast-beef, salades variées, etc. — A partir de 2 personnes, 10 fr. 50 chacune.

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

# Des libéraux tchèques vivant en exil auraient reçu des menaces de mort

Selon le journal « Listy », organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque, paraissant depuis le début de janvier à Rome, des personnalités libérales, exilées dans les pays occidentaux auraient reçu des menaces de mort à la fin de l'année. Une liste noire de personnalités à liquider physiquement aurait été dressée par un groupe d'agents de la STB (police secrète d'Etat) œuvrant à l'étranger parmi les réfugiés. Les lettres de menaces portent la signature « Mladi masinovi » (Les jeunes de Masin). Parmi les personnalités menacées figurent d'anciens dirigeants du PC, partisans de Dubcek, qualifiés de « traîtres à

leur pays et au socialisme ». On sait qu'en Suisse, vivent actuellement certaines de ces personnes. Listy exprime la crainte d'une provocation montée par les services secrets tchèques en vue de semer la terreur parmi les réfugiés et d'exciter des assassins qui seraient ensuite présentés par la propagande communiste comme un règlement de compte sanglant entre les membres de l'opposition émigrés. Enfin, le journal exprime l'espoir que la dénonciation à temps de cette provocation arrête les bras criminels chargés d'une telle mission.

Jaime PINTO

# Incendie à l'Université de Bruxelles

BRUXELLES (AP). — Deux pompiers au moins ont été blessés en luttant contre un incendie qui s'est déclaré dans un bâtiment de l'Université de Bruxelles, à la suite d'une explosion survenue dans un laboratoire de chimie, au 5ème étage.

Selon la police, plusieurs étudiants ont également été blessés, mais aucun d'eux n'est atteint gravement.

Le nombre limité des victimes est dû au fait que l'explosion s'est produite à

l'heure du déjeuner, une demi-heure après que 200 étudiants eurent quitté le bâtiment. Le laboratoire était situé dans un étage supplémentaire construit en bois et en plastique, qui a été complètement détruit. Une centaine de pompiers ont lutté pour empêcher que les flammes ne gagnent une réserve de bouteilles d'hydrogène, entreposées dans le bâtiment. (Téléphoto AP)

# Grève de la faim en France : des détenus gauchistes obtiennent le régime politique

Trente prisonniers « gauchistes » (sur 23 actuellement détenus), en faisant la grève de la faim, certains depuis 34 jours, pour l'obtention du régime politique ont suscité un mouvement d'opinion et finalement eu satisfaction.

Les détenus gauchistes emprisonnés étaient jusqu'ici soumis au régime des criminels de droit commun, les motifs de condamnation étant généralement des voies de fait, coups, blessures ou attentats contre des édifices. Ils réclamaient le régime politique, leur « action » étant, selon eux,

motivée essentiellement par une position politique.

En décidant de faire la grève de la faim pour obtenir ce régime les gauchistes ont suscité un mouvement de sympathie assez peu ordinaire non seulement dans les milieux de gauche mais jusque dans certaines organisations gaullistes comme le « Front du progrès », gaulliste de gauche, qui affirmait qu'il était dangereux de faire de ces « gauchistes » et autres « maoïstes » des « martyrs » politiques.

La presse indépendante se joignit au

mouvement ainsi que des professeurs, psychiatres, savants, la Fédération protestante de France et des personnalités comme François Mitterrand, ancien candidat à la présidence de la République.

## SOLIDARITE

En même temps des jeunes gens, gauchistes ou non, entamaient des grèves de solidarité, notamment depuis une dizaine de jours, trois jeunes employés de la SNCF dont une jeune fille qui campent dans une chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à deux pas du siège du parti communiste, avec l'autorisation du curé de la paroisse. Plus de quarante personnes ont observé pendant des périodes plus ou moins longues des grèves de la faim dans des églises et des facultés notamment à la Sorbonne (5 maîtres assistants) et au temple réformé d'Aix-en-Provence (5 étudiants).

## RÉGIME SPÉCIAL

M. René Pleven, ministre de la justice, a décidé que les grévistes de la faim emprisonnés pour des délits « gauchistes » bénéficieront du régime dit « politique » que l'administration appelle « régime spécial ». Les jeunes gens ont cessé leur grève de la faim lundi matin. Le régime spécial permet aux détenus de lire des journaux, écouter la radio, ils ont droit à des visites quotidiennes pendant une heure, ils ne sont plus mélangés aux « droits communs » et peuvent se réunir au cours d'une promenade commune d'au moins une heure par jour.

L'octroi du régime politique était jusqu'ici laissé à la discrétion du service de l'administration pénitentiaire, il variait de prison en prison n'ayant jamais été défini exactement. Le garde des Sceaux a décidé de réunir très prochainement une commission qui définira en quoi doit consister le « régime spécial » et surtout les critères selon lesquels ce régime devra obligatoirement être accordé à certains détenus.

Jean DANES

## UN FAIT PAR JOUR

### Les communistes et les sociétés internationales

Du 11 au 13 janvier, s'est tenue à Londres une conférence des partis communistes de l'Europe occidentale, consacrée au développement des sociétés multinationales. Concrètement, il s'agissait d'une tentative en vue de coordonner, dans les différentes filiales nationales de ces sociétés, l'activité des militants communistes.

Les raisons invoquées pour justifier cette tentative illustrent bien le désarroi des communistes devant la nouvelle donne économique que ces sociétés constituent. Dans le communiqué final (« Humanité », 14 janvier), il est précisé qu'elles feraient courir des dangers aux « intérêts et conditions de vie et de travail de la classe ouvrière », à « la souveraineté nationale », à « la démocratie »...

Comme si, dans ces grandes sociétés, la condition des travailleurs n'était pas la plupart du temps supérieure à celle qui leur est faite dans les autres ! Comme si elles ne constituaient pas un facteur de progrès économique au point que même l'URSS s'adresse à elles pour construire sur son territoire des usines modernes d'automobiles et autres ! Quant à voir les communistes se montrer si soucieux, face à elles, de la défense de la démocratie et des souverainetés nationales qu'elles menaceraient, on nous permettra de sourire...

A la vérité, les communistes se trouvent acculés à une insurmontable contradiction. D'une part, ils constatent, comme l'a résumé l'envoyé spécial de l'« Humanité » à Londres, Jacques Kahn, que « l'internationalisme de la vie économique et de la production est une tendance objective » de notre temps, et justifierait que les Etats s'unissent au sein de vastes ensembles, comme par exemple la communauté européenne, pour harmoniser leur politique. Mais, d'autre part, ils réprouvent la constitution de semblables ensembles, car l'URSS croit de son intérêt, dans le concert international, de négocier avec un grand nombre d'Etats petits et grands, qu'elle peut opposer entre eux, plutôt qu'avec de tels ensembles susceptibles de mieux lui tenir tête.

Jacques Kahn a donc rappelé aussi dans son compte rendu que dans les pays d'Europe occidentale non encore membres de la C.E.E., « les partis communistes mènent... la lutte contre l'adhésion de leur pays au Marché commun ».

Mais si les Etats ne doivent pas s'unir pour constituer un contre-poids aux maisons internationales, que faire ? La solution préconisée à Londres est simple : développer le secteur public, nationaliser de nouvelles branches de l'économie.

Si c'était pour arriver à une conclusion aussi peu originale et réaliste, était-il besoin de convoquer une semblable conférence ?

I.P.S.